

globalisation

Personnalisation

innovation

Commerce électronique



V a r i l u x

Document de référence

Process/technologie

essilor 1999



Tableau de concordance selon l'instruction d'application du règlement 98.01 de la Commission des Opérations de Bourse

	Pages Rapport annuel	Pages Rapport complémentaire
I - Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes		3
1.1 Nom et fonction du responsable du document		3
1.2 Attestations des responsables		3
1.3 Nom et adresse des contrôleurs légaux		3
1.4 Politique d'information	31	
III - Renseignements de caractère général concernant le Groupe et son capital		4
3.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur		4
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital	30 à 31	5
3.3 Répartition actuelle du capital	30	10
3.4 Marché des titres de la Société	32 à 34	11
3.5 Dividendes	32 - 40	12
IV - Renseignements concernant l'activité de l'émetteur		13
4.1 Présentation de la Société et du Groupe	3 à 29	13
4.3 Faits exceptionnels et litiges	68	15
4.4 Effectifs	68 - 102	15
4.5 Politique d'investissement	8 - 37 à 38	
V - Patrimoine, situation financière et résultats		16
5.1 Comptes consolidés du Groupe	42 à 73	16
5.2 Comptes sociaux	74 à 104	
VI - Organes d'administration, de direction et de surveillance	2 - 9 - 68	18
6.2 Intérêts des dirigeants dans le capital		20
VII - Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir	6 à 9 - 41	21
7.1 Evolution récente		21
7.2 Perspectives d'avenir		21



Le présent document de référence a été enregistré par la Commission des Opérations de Bourse le 5 juillet 2000 sous le n° R.00-394. Ce document de référence est constitué d'un rapport annuel et d'un rapport complémentaire.

Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission.



Varilux



René Grandperret
Anatole Temkine

Présidents fondateurs

Bernard Maitenaz

Président d'honneur

Conseil d'administration

Xavier Fontanet

Président-Directeur général

Philippe Alfroid

Administrateur-Directeur général

Gérard Cottet

Ancien Président et Président d'honneur

Alain Aspect
Jean Burelle
Jacques Fourcail
René Thomas

Administrateurs indépendants

Jean-Louis Beffa
Michel Besson
Gilles Colas
Eric d'Hautefeuille
Jean-François Phélizon

Administrateurs représentant la Compagnie de Saint-Gobain

Robert M.Colucci
(Essilor of America)
Alain-Claude Mathieu
(Essilor France)

Administrateurs représentant les actionnaires internes

Geneviève Picut

Secrétaire du Conseil d'administration

Commissaires aux comptes

Cabinet Befec-Price Waterhouse
représenté par Antoine Reiss et Liliane Tellier
Gérard Dauge

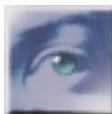
ESSILOR INTERNATIONAL
Compagnie Générale d'Optique

Siège social et direction générale
147, rue de Paris - 94227 Charenton-le-Pont (France)
Tél. 33 (0)1 49 77 42 24 - Télécopie 33 (0)1 49 77 43 24 - www.essilorgroup.com

Information financière : Nicole Micheletti
Tél. 33 (0)1 49 77 42 16 - Télécopie 33 (0)1 49 77 43 24 - [email:michelen@essilor.fr](mailto:michelen@essilor.fr)

- Numéro un mondial de l'optique ophtalmique.
- Un chiffre d'affaires de onze milliards de francs.
- L'un des Groupes français les plus internationaux avec une présence dans cent pays.
- Quatre-vingt-trois pour cent du chiffre d'affaires réalisé à l'international.
- Vingt-mille collaborateurs dans le monde.
- Des marques à forte notoriété : verres progressifs Varilux®, dont la cinquième génération vient d'être lancée sous la marque Varilux® Panamic™, verres en polycarbonate Airwear®, verres Crizal®...
- Cinq milliards de combinaisons possibles pour une personnalisation des verres adaptée à chaque consommateur.
- Des partenariats avec des acteurs mondiaux comme les Groupes américain PPG et japonais Nikon.
- Déposant majeur de brevets en optique ophtalmique avec plus de mille cinq-cent brevets en vigueur dans le monde.
- Varilux, une marque universelle : dans le monde, un verre progressif sur deux est un Varilux. Chaque minute, dix personnes choisissent ce verre.
- Un réseau unique dans la profession de cent quarante laboratoires de prescription, appuyé sur dix-huit unités de production.
- Créateur du premier laboratoire de prescription sur internet à la disposition des professionnels de la vue.

Ce sont tous ces éléments que nous avons choisis pour vous faire mieux comprendre les initiatives qui ont permis à Essilor de devenir numéro un mondial au cours des cinq dernières années et ses atouts pour conforter sa position dans le futur.



Principales données chiffrées					
	1999	1998	1997	1996	1995
Chiffre d'affaires	10 901 1 662	10 251 1 563	9 353 1 426	7 845 1 196	6 538 997
Résultat d'exploitation	1 501 229	1 469 224	1 235 188	974 148	859 131
Résultat courant*	1 268 193	1 254 191	953 145	790 120	680 104
Résultat net	805 123	799 122	636 97	532 81	498 76
Résultat net (part du Groupe)	793 121	785 120	616 94	520 79	498 76
Autofinancement	1 580 241	1 414 216	1 213 185	970 148	827 126

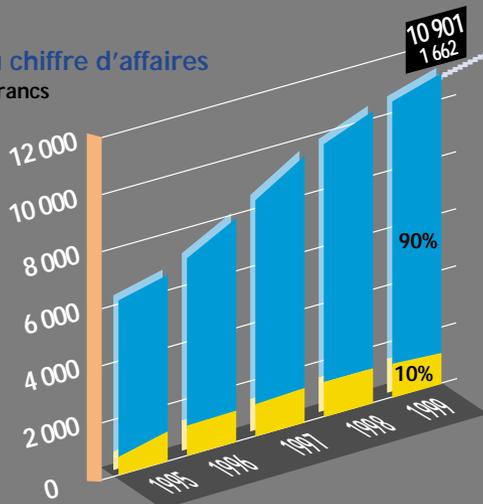
*après charges hors exploitation
en millions de francs
en millions d'euros

Variation du chiffre d'affaires en 1999			
31 décembre 1998		31 décembre 1999	
10 251	650	10 901	
1 563	99	1 662	
	+6,3%		
Variation de périmètre	Croissance interne	Change	
33	428	189	
5	65	29	
	+4,2%		

en millions de francs
en millions d'euros

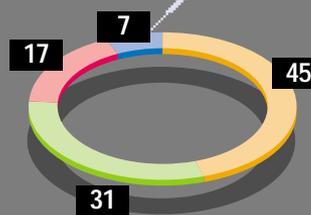
Evolution du chiffre d'affaires

en millions de francs
en millions d'euros



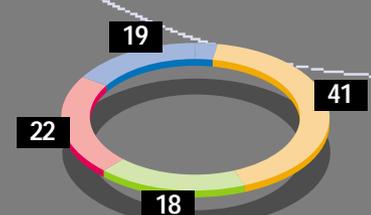
Verres correcteurs
Autres produits (optique de contact, instruments pour opticiens)

Répartition du chiffre d'affaires par marché (en %)

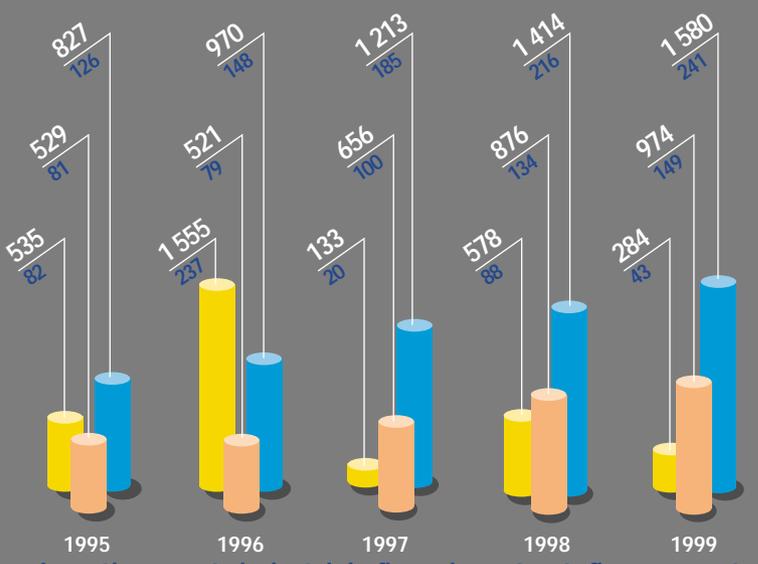
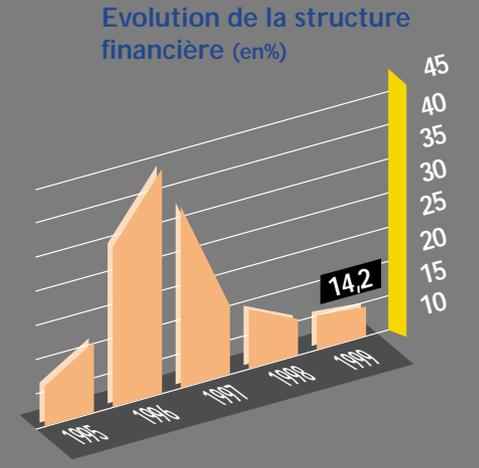
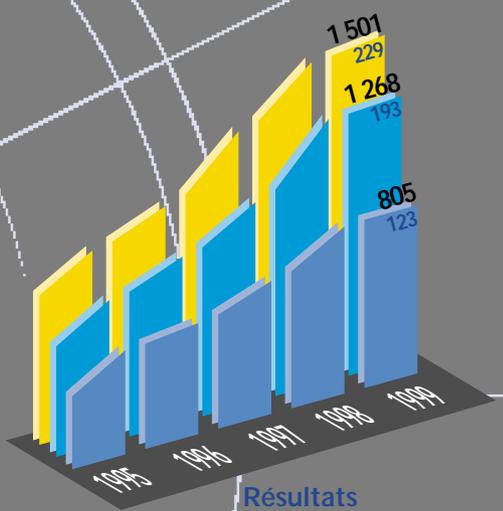
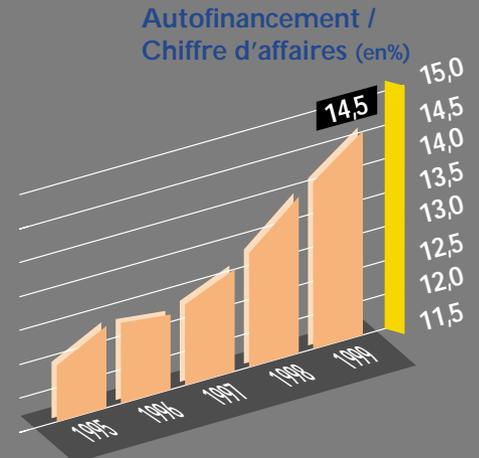
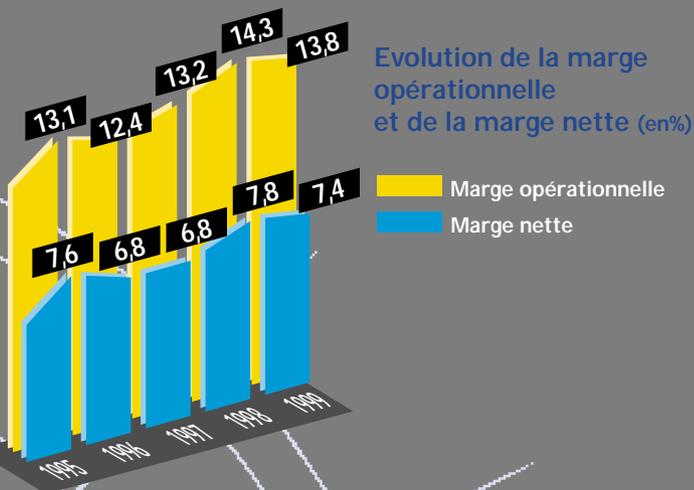


Amérique du Nord
Autres pays d'Europe

Répartition des effectifs par zone géographique (en %)



France
Reste du monde (Amérique du Sud/Asie)





Permettez-moi tout d'abord de revenir sur cette année 1999 : elle avait commencé d'une manière très ralentie mais se termine beaucoup mieux. Les résultats définitifs font apparaître une croissance honorable des ventes et une croissance à deux chiffres de l'autofinancement. La réalité est donc bien meilleure que la perception que certains ont pu en avoir, surtout lorsque l'on sait les très



importants investissements qui ont été consacrés à l'informatique à la fois pour passer l'an 2000, mais aussi pour mettre le Groupe à la pointe de la technique.

Essilor n'a jamais été aussi fort sur son marché, ce qui n'est pas un hasard : c'est l'aboutissement d'une politique axée sur le long terme. Cette année 1999 vient donc clore une décennie qui a vu le Groupe se concentrer sur les verres ophtalmiques où il a acquis un leadership mondial reconnu à la fois sur le plan technologique et sur le plan géographique.

Dans toutes les dimensions du verre, le design optique, les matériaux, les process de production qui y sont attachés et les valeurs ajoutées, le Groupe est au plus haut niveau. Cette avance nous permet de lancer en ce début d'année 2000 la cinquième génération de verres progressifs, les verres Varilux Panamic, qui intègrent tout ce que le Groupe sait faire de mieux et qui rencontrent déjà par tout dans le monde un formidable succès.

Sur le plan géographique, on retiendra de cette période un investissement massif en Amérique du nord, un développement très rapide en Amérique latine et en Asie avec le démarrage de la joint-venture Nikon-Essilor qui vient parachever la couverture mondiale qui fait d'Essilor un Groupe unique par son étendue géographique.

Cette conquête du monde, qui avait été préparée de longue date, a été soutenue par une Europe qui a pu renforcer ses parts de marché tout en finançant l'ensemble du développement.

Le Groupe aborde le vingt-et-unième siècle avec un très bon positionnement produits et une couverture mondiale. Mais le plus grand atout est constitué par les équipes d'hommes et de femmes de tous les pays du monde qui apprennent à travailler ensemble : l'enrichissement mutuel de ces équipes est probablement le meilleur garant des progrès futurs. A cet égard, une enquête, que nous avons

fait réaliser récemment auprès de 2 700 salariés du monde entier, montre que la très grande majorité d'entre eux est fière de travailler pour Essilor qu'ils considèrent comme une entreprise innovante, totalement préparée aux défis du marché.

Ce qui a fait le progrès du Groupe dans les dix dernières années n'est qu'une base. Le succès des dix prochaines années sera fondé sur de nouveaux leviers. Nous le savons, nous nous y sommes préparés et nous allons vous les décrire.

Dans les années 90, nous avons baissé les coûts de production et de prescription par la délocalisation et la recherche de la taille optimale. Dans les dix prochaines années, les coûts de production et les stocks vont continuer à baisser par l'intégration des processus et leur localisation près des nœuds de communication.

Notre recherche s'est en grande partie focalisée sur le rattrapage du retard que nous avions alors dans le domaine des matériaux hauts indices permettant de faire des verres très fins. La situation est complètement inversée aujourd'hui grâce au polycarbonate et nous nous appliquons désormais à gérer un réseau de chercheurs situés dans chaque continent au cœur des régions les plus dynamiques du monde sur le plan technologique.

Nous avons étendu nos activités afin qu'elles couvrent la planète et soient au contact des 200 000 spécialistes qui font la profession. Nous allons désormais faire circuler nos savoir-faire pour enrichir collectivement les différentes expériences locales et nous pensons qu'il y a là un formidable gisement de productivité et de créativité.

Nous avons développé pendant dix ans des stratégies commerciales s'adressant à chaque segment de marché

Président du Président

avec des offres produits et des réseaux spécifiques. Nous continuerons ces approches, tout en intensifiant notre politique de marques à travers Varilux, Nikon, Airwear et Crizal et nous renforcerons nos partenariats avec les chaînes.

Un dernier point qui nous tient à cœur et qui va revêtir une importance capitale dans la décennie qui s'ouvre : l'informatique.

Philippe Alfroid vous décrira notre politique d'investissement. Il faut savoir que l'informatique est devenue un savoir-faire de base, car notre métier vient de changer de nature avec le succès de notre politique de couverture mondiale par un réseau de laboratoires de prescription.

Le cœur du métier, c'est aujourd'hui la prescription, c'est-à-dire la production et la fourniture de verres à l'unité, produits aux caractéristiques uniques de chaque œil. Pour ce faire, nous avons construit et acquis un réseau de cent quarante unités de prescription appuyées sur nos dix-huit unités de production. Ces unités de prescription travaillent quotidiennement avec la presque totalité des opticiens du monde entier.

Essilor vient donc de rajouter à sa dimension de producteur un métier de service quotidien à l'opticien fait d'informations, de conseils, d'échanges sur les caractéristiques des commandes et des livraisons aux dates convenues.

La quantité d'informations ainsi échangées est considérable puisqu'un verre progressif se décline en environ cinq milliards de combinaisons. Essilor a donc mis au point un système qui permet de gérer cet énorme échange d'informations.

La vague internet, dont l'importance commence à être perçue, a pour effet de permettre au consommateur de se connecter à l'opticien. Ceci crée une chaîne logistique unique, peu de professions ayant des points de vente au détail aussi informatisés que l'optique.

La forte présence du Groupe aux Etats-Unis est un atout unique, car nos unités américaines travaillent depuis plusieurs années dans cet environnement. Elles ont développé des expériences plébiscitées par les clients : le site varilux.com qui relie publicité, consommateur et points de vente, ainsi qu'Avisia le premier laboratoire entièrement relié à l'opticien par le net. Ceci ne fait que préfigurer ce qu'Essilor va apporter à la profession.

Le Groupe Essilor aborde donc le vingt-et-unième siècle mieux armé que jamais et continuera à jouer un rôle majeur dans son métier.

La bonne marche du Groupe, la régularité, le niveau et la croissance de son autofinancement et ses excellentes perspectives rendent quelque peu étrange à mes yeux la médiocre performance boursière de ces derniers temps.

Gageons que le monde financier redécouvrira la valeur de ces sociétés mondiales à forte part de marché et anticipera qu'Essilor, fort de son métier unique et des investissements informatiques qu'il a réalisés, a tout ce qu'il faut pour profiter de l'opportunité de la nouvelle économie.

Xavier Fontanet

Président-Directeur général





L'informatique était perçue dans les années 90 comme une nécessité. Depuis cinq ans, nous la considérons comme un avantage concurrentiel.



Nous avons commencé par la gestion de la production, c'est-à-dire l'amont de la chaîne, puis la prise de commandes, c'est-à-dire le contact avec l'opticien. Entre les années 95 et 98, nous nous sommes attaqués à l'informatisation de nos laboratoires. Nous sommes capables aujourd'hui de gérer par informatique ces unités réalisant des produits d'une variété quasiment infinie, mais nous savons aussi optimiser ces unités au niveau d'un continent. Une commande de verres progressifs passée en Grande-Bretagne peut très bien être réalisée au Portugal.

La dernière pierre, nous l'avons posée en 1998 et en 1999, années pendant lesquelles nous avons commencé à déployer des logiciels pour la gestion de magasins.

Internet câblant le public à l'opticien crée une opportunité unique d'améliorer les relations entre consommateur, opticien et fabricant.

Etre un opérateur sur internet dans notre domaine ne sera pas donné à tout le monde, car, vous l'avez compris, le verre ophtalmique est un produit fait à l'unité. Essilor sera un acteur incontournable, la relation laboratoire/opticien étant en quelque sorte le point central du futur réseau.

Ce nœud et ce réseau, nous les avons tissés, et nous les mettrons à la disposition de la profession.

Quelques mots sur la situation financière du Groupe.

Vous constaterez que, en dépit de forts investissements en production et en réseaux informatiques, un dividende que nous faisons croître et l'augmentation voulue de nos stocks en prévision de l'an 2000, notre endettement relatif à nos capitaux propres a encore baissé. C'est une preuve de la solidité du Groupe, qui nous permettra de financer les investissements à venir.

Puisque nous sommes à une année charnière, il est bon de faire un bilan de dix ans de croissance : les ventes ont crû de 10 % l'an, le profit de 12 %, l'autofinancement de 13 %. Les verres ont fait plus que la moyenne. La croissance a été de 50 % par croissance externe et de 50 % par développement naturel.

Les ingrédients de la croissance sont toujours là. Bien que notre part de marché ait atteint 22 %, ce qui peut paraître élevé, nous pensons pouvoir l'élargir encore. Notre mix produits est en effet plus favorable qu'il y a vingt ans et nous pensons pouvoir offrir de nouveaux services aux opticiens à travers internet notamment.

Après un démarrage lent, nous vous en avons prévenus, l'année 1999 s'est bien terminée.

Ce qui a été perçu comme un coup de frein révélait simplement qu'il était difficile de croître après un début d'année 1998 exceptionnel où le verre à teinte variable Transitions® avait très probablement accéléré toute l'industrie par un nouveau produit particulièrement bien lancé.

Les mesures prises en mars 1999 ont porté leurs fruits et le résultat final est une croissance du chiffre d'affaires de 6,3 % et une croissance de l'autofinancement de 12 % qui aurait atteint les 15 % sans les dépenses préparatoires au passage à l'an 2000. Le recul montrera qu'il n'y avait qu'un léger effet de report d'une année sur l'autre.

Nos divisions instruments et lentilles de contact se sont bien comportées. Nous adoptons dans la division instruments une politique de leadership mondial analogue à celle que nous avons dans les verres correcteurs. Cette politique porte également ses fruits. Dans les lentilles de contact, nous avons une politique de créneau et nous visons systématiquement les produits de niche.

Les lentilles de contact m'amènent à faire un point sur les opérations laser.

Une nouvelle technique de correction visuelle s'est récemment développée aux Etats-Unis. Le côté spectaculaire de l'opération, le talent communicatif des participants et l'ouverture de la presse pour ce qui est neuf font que l'image de cette industrie est forte.

Transitions® est une marque déposée de Transitions Optical Inc.

du Directeur général

La situation rappelle étrangement les questions qu'ont posées les lentilles de contact il y a presque exactement vingt ans. On pensait à cette époque que les verres ophtalmiques disparaîtraient. Il n'en a rien été parce qu'il s'est avéré que les porteurs de lentilles de contact ont besoin également des verres correcteurs. Le développement des deux métiers s'est fait parallèlement, un peu comme les motos et les voitures.

Les opérations chirurgicales prendront une place, mais il apparaît que les opérés sont dans leur grande majorité des porteurs de lentilles de contact et qu'une partie d'entre eux tend à porter des verres d'appoint après quelques années. Un myope opéré ressentira plus tôt les effets de la presbytie.

Nous sommes convaincus que ce mode de correction n'aura pas d'effet négatif sur notre activité en dépit de sa médiatisation.

Philippe Alfroid
Directeur général



Le Comité exécutif

Un Comité exécutif examine tous les mois l'ensemble des problèmes du court terme, mais se prononce également sur la planification et les perspectives du moyen terme. Présidé par Xavier Fontanet, il est composé des principaux responsables fonctionnels et opérationnels du Groupe qui ont soit une responsabilité mondiale, telle la production en série des verres, soit une responsabilité liée aux grands marchés (Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie).



De gauche à droite

Jean-Luc Schuppiser
Directeur Recherche et Développement

Henri Vidal
Directeur des Ressources Humaines

Didier Lambert
Directeur des Systèmes d'Information

Hubert Sagnières
Président d'Essilor of America

Jacques Stoerr
Directeur Amérique du Nord

Bertrand de Limé
Directeur général adjoint
Directeur Europe

Xavier Fontanet
Président-Directeur général

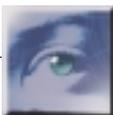
Claude Brignon
Directeur des Opérations

Patrick Cherrier
Directeur Asie

Olivier Mathieux
Directeur Amérique du Sud

Patrick Bozec
Directeur Scientifique et Technique

Philippe Alfroid
Directeur général



Varilux, Airwear, Crizal, ces innovations majeures en optique sont issues de la recherche du Groupe. Un réseau de 400 chercheurs qui se répartit entre la France, les États-Unis et le Japon et un budget annuel de 4% du chiffre d'affaires permettent à Essilor d'être positionné sur toutes les technologies en croissance.

Ces technologies portent sur l'amélioration des verres que ce soit en termes de légèreté, de qualité optique ou de protection du système visuel.

Toutes les dimensions du verre sont concernées :

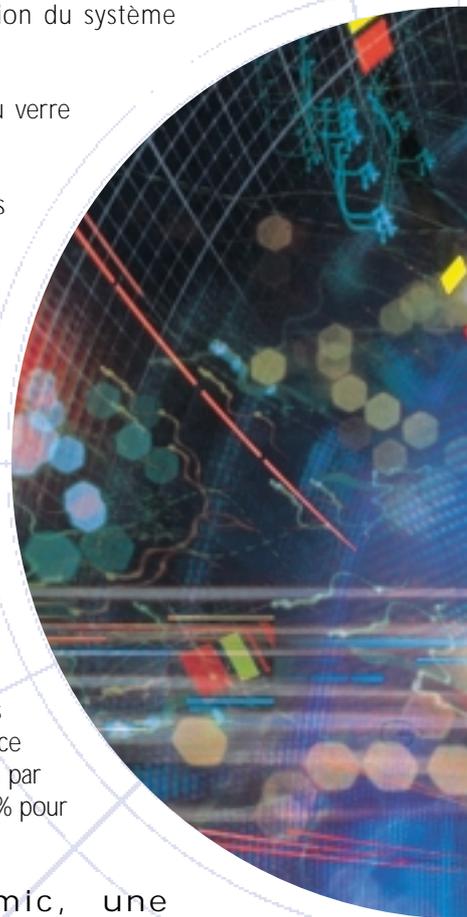
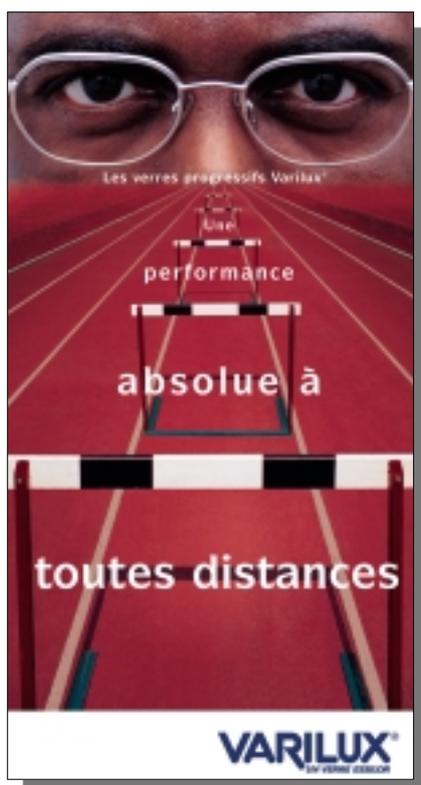
- les matériaux à hauts indices, tel le polycarbonate
- les surfaces progressives asphériques
- les traitements anti-reflets et la photochromisation.

Dans la filière du verre, Essilor bénéficie d'une position de leader, ou de co-leader en relation avec ses partenaires, sur les segments les plus porteurs à savoir les valeurs ajoutées dont la croissance future est estimée à 10 % par an et même à près de 20 % pour le polycarbonate.

Varilux Panamic, une cinquième génération de verres progressifs

Quarante ans d'expérience ont permis le lancement d'une cinquième génération de verres progressifs, Varilux Panamic, le verre le plus performant au monde pour la correction des presbytes.

La presbytie affecte la vision de près de tous les individus à partir de l'âge de 45 ans, que ceux-ci soient ou non atteints d'un autre défaut de vision. Les verres progressifs Varilux répondent aux attentes de ces consommateurs presbytes qui souhaitent bénéficier du meilleur confort visuel quelle que soit la distance de vision.



toutes les technologies de pointe de toutes les technologies de pointe

Le nouveau verre Varilux Panamic apporte un champ de vision "panoramique" et une vitesse d'adaptation record de nature à encourager l'adoption de verres progressifs en remplacement des verres simples-foyers ou doubles-foyers.

Les tests effectués plébiscitent les avantages offerts par ce verre. L'accueil réservé à Varilux Panamic se révèle très positif, tant de la part des professionnels que des consommateurs.

Un lancement mondial et une campagne de publicité grand public assurent à ce verre, outre ses avantages intrinsèques, toutes les garanties d'un succès réservé à un produit majeur.

L'optique de contact et la presbytie

Le savoir-faire d'Essilor en calculs optiques permettant de réaliser des surfaces complexes, est utilisé depuis dix ans dans la conception de lentilles de contact pour presbytes.

Après les expériences réussies de deux gammes de lentilles conventionnelles pour presbytes qui ne préconisaient aucun schéma particulier de remplacement, une lentille jetable à remplacement mensuel, Rythmic® Multifocal a été lancée en 1999 sur les marchés européens sur lesquels elle occupe la première place.

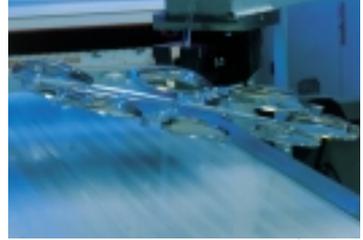
Son lancement a été accompagné d'une large campagne d'information à l'intention des consommateurs sur le thème "Les lentilles de contact pour presbytes existent : essayez, vous verrez !".

Ce produit est désormais proposé aux Etats-Unis sous le nom de Additions® multiples.

Sixième Forum de la Presbytie Varilux

"Partager les progrès dans le domaine de la vision" constitue le thème du sixième Forum de la Presbytie Varilux programmé au mois de juin 2000 au Portugal. Intervenant cinq ans après le précédent Forum de la Presbytie, il offrira l'opportunité à plus de 700 professionnels de l'optique provenant de 40 pays de se rencontrer pour discuter de sujets touchant à la presbytie. De nombreux spécialistes exposeront leurs recherches dans ce domaine ainsi que leurs prévisions pour les prochaines années. Le sixième Forum de la Presbytie contribue à la tradition de partenariat développée depuis de nombreuses années par Essilor avec l'ensemble des professionnels de l'optique.

Un site dédié à ce Forum, www.presbyopia.org, permettra la diffusion de l'information initiée à l'occasion du Forum afin de poursuivre la réflexion. Par cette initiative, Essilor s'engage dans la voie d'un échange mondial d'informations sur la presbytie.



Les verres en polycarbonate : un savoir-faire majeur d'Essilor

Lorsqu'en 1995 Essilor acquiert la Société américaine Gentex Optics, spécialiste des verres correcteurs en polycarbonate, le produit, essentiellement présent aux Etats-Unis, souffre d'un niveau de qualité insuffisant.

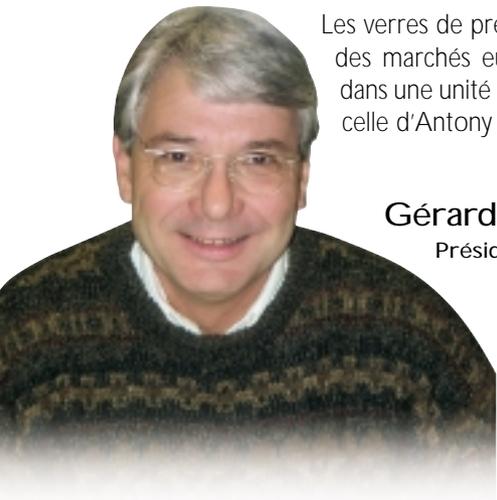
Essilor décide de miser sur les qualités intrinsèques du produit, légèreté et incassabilité, et de lui donner une meilleure résistance à la rayure par le développement d'un vernis durcissant, aujourd'hui le meilleur du marché.

Le polycarbonate offre désormais un confort total au consommateur et bénéficie des surfaces optiques les plus performantes du Groupe, comme Varilux Comfort® et Varilux Panamic. En outre, il peut être associé à un anti-reflets Crizal ainsi qu'à la technologie Transitions, qui lui donne la faculté de changer de teinte selon la luminosité.

La croissance spectaculaire du polycarbonate aux Etats-Unis le place à la deuxième place des matériaux utilisés, soit 20 % du marché des verres organiques.

Devant cette réussite, un troisième site industriel a été ouvert aux Etats-Unis, en Floride, qui vient compléter les deux sites existants dans le Massachussets. La qualité des produits, la rapidité d'exécution des commandes et des livraisons viennent d'être reconnues par l'obtention de la certification ISO 9001.

Le développement du produit en dehors des Etats-Unis conduit à la mise en place de nouvelles capacités de production en France et, très prochainement, en Thaïlande.



Les verres de prescription à destination des marchés européens sont réalisés dans une unité de prescription unique, celle d'Antony en France.

Gérard Malledant
Président de Gentex Optics

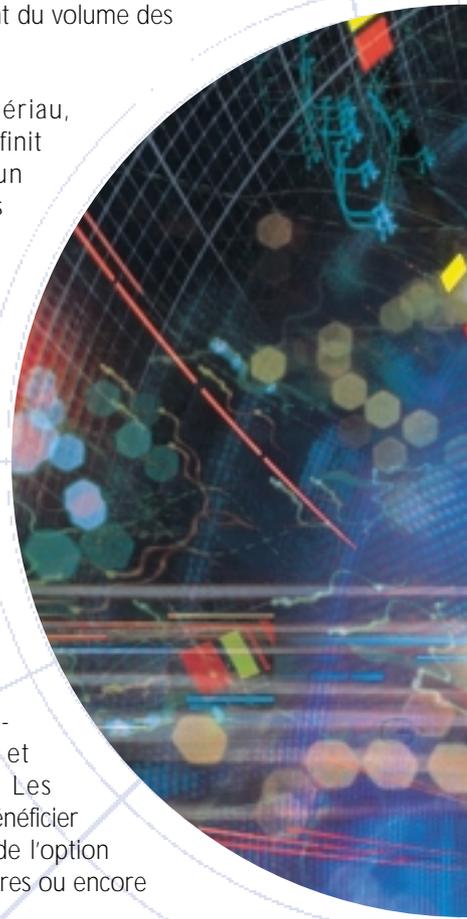
Airwear

Le lancement des verres en polycarbonate Airwear en Europe a constitué l'un des événements majeurs de l'année 1999. Débuté dès l'automne 1997 sur le marché français avec une gamme restreinte, le déploiement des verres Airwear en Europe a été réalisé progressivement jusqu'à couvrir la totalité des marchés. L'année 2000 sera une année charnière pour ce produit avec un objectif de doublement du volume des ventes.

Plus qu'un simple matériau, le verre Airwear se définit avant tout comme un véritable style de vie. Les caractéristiques optiques exceptionnelles propres au polycarbonate, associées au vernis anti-rayures développé par Essilor, en font un verre adapté à tous les consommateurs quel que soit le défaut visuel à corriger. Plus qu'un simple verre, Airwear est également une offre globale de prestations qui allie support de communication, aide à la vente et support technique. Les opticiens peuvent ainsi bénéficier d'un support marketing, de l'option de télédebordage des verres ou encore de formations techniques.

Dès son lancement, le produit a reçu un très bon accueil auprès des professionnels comme auprès des consommateurs. Reconnu pour ses qualités incontestables, le verre Airwear a réalisé une percée remarquable sur un marché européen où le polycarbonate tenait une place réduite. Verre haut de gamme, Airwear a également un impact favorable sur les valeurs ajoutées, tels les traitements Crizal qui sont appliqués sur la quasi-totalité des verres Airwear vendus en Europe.

Airwear est désormais présent sur le marché américain et sera prochainement lancé au Japon.



Crizal

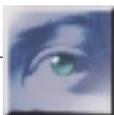
Combinant trois caractéristiques indispensables, anti-reflets, résistance aux rayures et anti-salissures, le verre Crizal apporte une vision précise au porteur, grâce à un processus complexe de fabrication optimisant chacune de ces qualités qui en font actuellement le meilleur verre "tout-en-un" du marché.

Les verres Crizal éliminent les dédoublements d'image et assurent une parfaite définition des contrastes en toutes circonstances, même en conduite de nuit. Ils éliminent également les reflets parasites et assurent une esthétique parfaite.

Leur exceptionnelle résistance à la rayure les protège des agressions de la vie quotidienne. La surface unique des verres Crizal ne retient ni eau, ni corps gras, ni poussière. Les verres se salissent beaucoup moins et se nettoient plus facilement.

Avec trente millions de verres vendus en Europe depuis son lancement en 1993 et plus d'un million aux Etats-Unis en moins d'un an, le verre Crizal est un grand succès. Il est reconnu par les professionnels comme par les consommateurs comme un verre de très haute qualité, répondant aux contraintes techniques liées à l'association des traitements vernis et anti-reflets sur les verres organiques.





Entretien avec Raymond W. LeBoeuf,
Président-Directeur général de PPG.

Quelles raisons ont-elles conduit une multinationale comme PPG à s'associer à Essilor ?

Nous savions qu'un partenaire stratégique avec un réel savoir-faire dans la technologie, la production et la promotion des verres correcteurs à l'échelle mondiale donnerait à Transitions des fondations solides. Essilor était pour nous le partenaire qui répondait le mieux à ces critères.

Qui a pris l'initiative de cette alliance ?

Nos deux Groupes se connaissent et travaillent ensemble depuis 25 ans. Essilor a été et continue d'être un client-clé pour notre monomère CR 39. Nos pigments photochromiques sont apparus performants lorsqu'ils étaient imbibés dans nos monomères. C'est donc naturellement que nous avons approché Essilor de façon à attaquer le marché sur une large échelle. Nous avons besoin de faire équipe avec une Société qui possédait non seulement l'aptitude technique à la mise au point du procédé, mais aussi des dirigeants décidés à exploiter tout le potentiel de nos technologies communes. Essilor remplissait plus que largement ces conditions, à l'époque comme aujourd'hui.

Vous travaillez avec Essilor depuis dix ans. Comment définiriez-vous ce partenariat en termes de technologie et de résultats économiques ?

Le partenariat avec Essilor est une réussite totale. D'un point de vue technique, nous avons fait évoluer de manière remarquable la technologie des verres Transitions : nous en sommes à la troisième génération et d'autres générations suivront.

Ce partenariat a été également un succès économique et financier. Transitions est numéro un mondial en verres à teinte variable, disponible dans de multiples matériaux. Le chiffre d'affaires a atteint trois cent millions de dollars en moins de dix ans : les verres Transitions sont désormais offerts partout dans le monde. C'est une performance remarquable.

Pensez-vous que la performance technologique des verres à teinte variable Transitions puisse être encore améliorée ?

Absolument. Certains consommateurs veulent que leurs verres s'obscurcissent et s'éclaircissent plus rapidement. D'autres souhaitent que la teinte du verre soit plus soutenue par grand soleil. D'autres encore voudraient que le changement de teinte se produise à l'intérieur d'une voiture ou d'un avion. Il y a même des opportunités pour de nouveaux coloris et des teintes plus claires. Nous sommes convaincus que la satisfaction de ces besoins, aura un impact significatif sur le nombre de verres vendus.

Comment voyez-vous évoluer votre relation avec Essilor au cours des cinq prochaines années ?

Elle ne pourra que se renforcer, notamment quand nous nous appuierons sur les forces de nos deux Sociétés pour offrir les produits spécialisés que je viens d'évoquer.



partenariats majeurs

des partenariats majeurs

Un grand produit mondial : les verres à teinte variable Transitions

L'alliance stratégique conclue il y a dix ans entre PPG et Essilor a permis de donner aux verres Transitions la position de numéro un mondial des verres à teinte variable.

Cette alliance a pris la forme d'une joint-venture appelée Transitions Optical Inc., dont PPG détient 51 % et Essilor 49 %, qui bénéficie des savoir-faire technologiques respectifs des deux Groupes :

- pour PPG, le monomère utilisé pour la fabrication des verres de base et les pigments photochromiques, qui permettent aux verres de changer de teinte selon l'intensité lumineuse et d'assurer une protection à 100 % contre les UVA et les UVB.
- pour Essilor, la fabrication des verres organiques, du CR 39 au polycarbonate, l'adaptation des traitements anti-rayures et anti-reflets et un réseau mondial de distribution.

Avec un chiffre d'affaires de 300 millions de dollars, le Groupe Transitions Optical Inc. se situe au quatrième rang mondial des fabricants d'optique ophtalmique.

Le Groupe Transitions bénéficie d'une véritable implantation mondiale : Amérique du Nord et du Sud, Europe et Asie, avec des unités de production implantées successivement en Floride, en Irlande, en Australie et, en 1999, aux Philippines et au Brésil.

La croissance est venue à la fois de l'amélioration des performances du produit, qui en est à sa troisième génération, d'un marketing innovant s'appuyant notamment sur des campagnes publicitaires grand public d'une dimension nouvelle pour l'industrie.

Pour le futur, à ces facteurs de croissance viendront s'ajouter l'offre de produits plus spécialisés, ainsi que de nouveaux procédés de fabrication, comme les vernis photochromiques introduits en 1999, plus versatiles.

Le succès obtenu par les verres à teinte variable Transitions est remarquable. Essilor a largement contribué à ce succès, en proposant toute la gamme de ses surfaces optiques en verres Transitions. Pour cette raison, Essilor est le premier client de la joint-venture et soutient la croissance des verres Transitions grâce à son réseau mondial.

Les verres organiques à teinte variable Transitions détiennent une très large part d'un marché en croissance toujours soutenue.

Le Groupe PPG Industries

Créé en 1883, le Groupe industriel américain PPG Industries, basé à Pittsburg (Etats-Unis), est l'un des premiers groupes chimiques mondiaux.

PPG a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 7,8 milliards de dollars et emploie 32 500 salariés répartis dans 110 sites.

Fournisseur de référence d'Essilor pour le CR 39 (résine de base des verres organiques), PPG est également depuis la création de la joint-venture Transitions, il y a tout juste dix ans, un partenaire essentiel pour le Groupe.



Shoichiro Yoshida,
Président de Nikon Corporation, parle de
l'alliance de son Groupe avec Essilor.

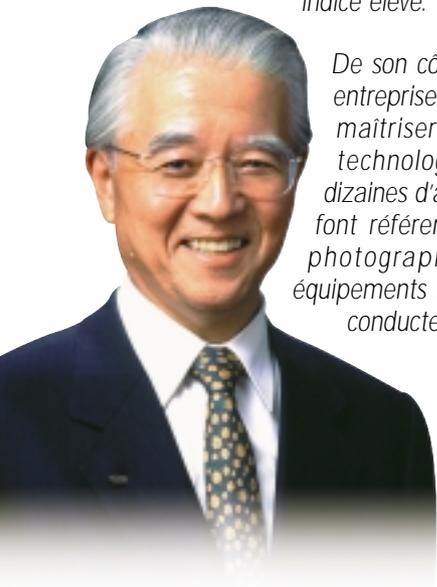
Pour quelles raisons avez-vous décidé de vous allier à Essilor ?

Au nom de Nikon Corporation, je tiens tout d'abord à féliciter Essilor, notre partenaire le plus important dans le domaine de l'optique ophtalmique, pour ses excellentes performances en 1999.

En janvier 2000, Essilor et Nikon ont lancé avec succès Nikon-Essilor Ltd au Japon. Il s'agit d'une joint-venture à 50-50, à laquelle Essilor et Nikon vont apporter leurs forces respectives et leur complémentarité pour développer, produire et distribuer des verres ophtalmiques.

Nous entretenons depuis longtemps avec Essilor des relations professionnelles et nous avons un immense respect pour la réputation d'excellence de ses produits, due à sa maîtrise des surfaces optiques, l'efficacité de son organisation de production et la force de son marketing.

Nous savons qu'Essilor cherche en permanence à créer des verres aux performances accrues, comme les surfaces asphériques réalisées en verres organiques à indice élevé.



De son côté, Nikon est l'une des rares entreprises dans le monde capable de maîtriser un très large éventail de technologies optiques. Depuis des dizaines d'années, les objectifs de Nikon font référence dans le domaine de la photographie et sa supériorité en équipements pour la fabrication de semi-conducteurs n'est plus à démontrer.

On a coutume de dire que les entreprises japonaises et européennes ont des cultures d'entreprises très différentes. Qu'en pensez-vous ?

Les cultures d'entreprises en Europe et au Japon sont certes différentes, mais nous essayons de placer les relations humaines au cœur de nos relations commerciales. L'accord que nous avons noué dans le secteur des verres ophtalmiques nous a d'ailleurs permis d'établir d'excellentes relations de confiance et de respect mutuel. Je suis persuadé que la joint-venture Nikon-Essilor ne tardera pas à devenir une référence en matière de partenariat franco-japonais, alliant le meilleur des cultures d'entreprises de deux pays, et qu'il sera couronné de succès par un chiffre d'affaires et des bénéfices élevés.

La recherche joue un rôle fondamental dans le secteur des verres ophtalmiques : qu'attendez-vous de la collaboration entre vos équipes et celles d'Essilor ?

Dans un environnement très concurrentiel avec des consommateurs toujours exigeants, Essilor et Nikon devraient tirer le plus grand profit de leur alliance, notamment dans le domaine technologique. Notre ambition est d'avancer ensemble sur la base de la confiance mutuelle et de promouvoir les marques d'Essilor et de Nikon. Ensemble, nous avons les moyens de valoriser nos marques et d'asseoir notre réputation mondiale.

Nikon continuera à faire du développement des technologies sa devise et a l'ambition de conquérir le marché mondial aux côtés d'Essilor. Je fais le pari que l'alliance Essilor-Nikon contribuera à renforcer la valeur de nos entreprises respectives.

Une alliance stratégique mondiale

Nikon et Essilor ont, en début d'année 2000, finalisé une alliance majeure, qui a donné naissance à une joint-venture de droit japonais détenue à parité, Nikon-Essilor Co Ltd.

Grâce aux parts de marché respectives des deux Groupes, la nouvelle Société occupe une position de numéro trois au Japon, l'objectif étant de renforcer encore cette position.

Nikon a apporté à la joint-venture toutes ses activités existantes en production et en distribution dans le domaine de l'optique ophtalmique, ainsi que le droit d'utilisation exclusif de la marque Nikon à l'échelle mondiale.

Les apports d'Essilor ont été sa filiale Varilux Japan, l'exclusivité de la marque Varilux et des produits du Groupe au Japon et l'accès aux capacités de production de ses usines en Asie.

Il s'agit de développer le chiffre d'affaires mondial de la marque et des produits Nikon, notamment dans les verres d'indices de réfraction élevés et les traitements de surface les plus performants, domaines dans lesquels Nikon et Essilor sont des acteurs de tout premier plan.

Le marché japonais, deuxième marché en quantités après les Etats-Unis, représente la meilleure performance mondiale en produits de haute technologie : 60 % des verres organiques vendus au Japon sont des verres à indices élevés contre 12 % en Europe et 90 % des verres sont traités anti-reflets contre 10 % aux Etats-Unis.

Le développement des traitements anti-reflets a été particulièrement spectaculaire au Japon grâce à l'utilisation de savoir-faire acquis dans l'industrie photographique par les fabricants japonais.

Nikon, qui a largement contribué à la promotion qualitative du marché japonais, et Essilor se sont engagés à faire bénéficier, dans le futur, la Société Nikon-Essilor de toutes leurs avancées technologiques.

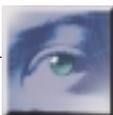
Au-delà de cet accès aux capacités de recherche des deux Groupes, la joint-venture pourra faire appel aux ressources industrielles d'Essilor, outil performant et dont la productivité est constamment améliorée, et à ses réseaux de distribution qui apportent la garantie d'une mondialisation efficace des produits.

L'accord signé entre Nikon et Essilor devrait ainsi faire bénéficier les consommateurs des produits les mieux adaptés à leurs exigences de confort et d'esthétique.

Nikon Corporation

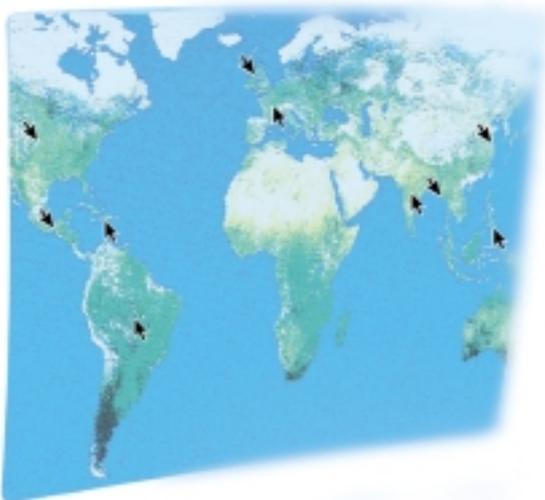
Nikon Corporation, qui a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 20 milliards de francs en 1999, est l'un des plus grands fabricants mondiaux d'équipements pour la fabrication des semi-conducteurs, microscopes et instruments de mesure. Le savoir-faire de Nikon est également reconnu dans les produits grand public comme les appareils photographiques et les verres optiques.

Membre du groupe Mitsubishi, Nikon Corporation est une société japonaise créée en 1917 et basée à Tokyo. Mondialement reconnue, la marque Nikon est synonyme d'expertise dans le domaine de l'optique.



De la délocalisation à la mondialisation

Dès les années 80, Essilor a choisi de délocaliser les procédés standard parfaitement maîtrisés correspondant à la fabrication de verres finis sans traitements particuliers. Cette première étape a permis de réaliser des gains de productivité importants grâce à des coûts de production plus faibles, mais elle a aussi été l'occasion d'un formidable échange de cultures et de savoir-faire. Ces échanges ont contribué à l'établissement de standards mondiaux assurant un niveau de qualité équivalent quel que soit le site de production. Tous les sites de production répondent actuellement aux normes internationales de qualité ISO 9002.



Les sites de production Essilor dans le monde

- France (5)
- Irlande (2)
- Etats-Unis (3)
- Porto-Rico
- Mexique
- Brésil
- Philippines (2)
- Thaïlande
- Chine
- Inde

production industrielle

la production industrielle

Cette normalisation permet maintenant de produire dans les sites à plus faible coût de production des produits à plus forte valeur ajoutée (traitements anti-rayures et anti-reflets). Aujourd'hui, plus d'un verre sur trois produit en Asie porte au moins un traitement. Cette évolution se confirme sur l'année 2000 avec le lancement de la production en Thaïlande de verres en polycarbonate qui viendra compléter les capacités de production des usines américaines. Cette mondialisation aboutira à terme à une concentration des capacités de production de verres finis sur des sites spécialisés dans les pays à faible coût de production.

Parallèlement, la production industrielle continuera de s'appuyer sur l'expertise des sites de recherche et développement aux Etats-Unis et en France, relayés par des sites pilotes localisés à proximité. Cette organisation permet d'optimiser la mise au point des nouveaux procédés de production en bénéficiant de l'expérience forte des unités européennes notamment.

La mise au point de nouvelles technologies permettant d'intégrer à la fois les procédés de l'industrie de série et de prescription est en cours. Il devient possible de réaliser des verres à la commande en supprimant les contraintes de stock. En phase de lancement aux Etats-Unis et en Europe, ce procédé ouvre des perspectives intéressantes pour la fabrication des verres progressifs les plus fréquemment demandés et jusqu'ici réalisés en prescription.

L'environnement

Le respect de l'environnement porte à la fois sur une réduction des consommations de produits employés et de matières premières et par la mise en place d'une démarche de management de l'environnement pour l'ensemble des usines de production de verres de série. L'objectif est d'obtenir une certification ISO 14001 pour ces usines.

Deux sites en Irlande ont déjà obtenu cette certification : un projet est en cours pour les unités françaises, mais aussi au Brésil, en Asie et aux Etats-Unis. L'objectif est de contribuer à la préservation et à l'amélioration de l'environnement, à la protection de la santé des personnes et à l'utilisation prudente et rationnelle des ressources naturelles.

La démarche de certification repose sur une analyse environnementale permettant de définir pour chaque site et pour chaque activité l'ensemble des impacts sur l'environnement. Les bénéfices attendus de la certification sont une maîtrise des risques de pollution grâce à des actions ciblées. L'amélioration du tri des déchets et un meilleur contrôle des consommations (eau, énergie, matières premières...) sont également des sources d'économies pour l'entreprise.

L'étape suivante devrait consister à intégrer progressivement les contraintes environnementales en amont des activités de production, au stade de la conception des procédés et des produits, en relation avec les équipes de recherche et de développement, et d'industrialisation.

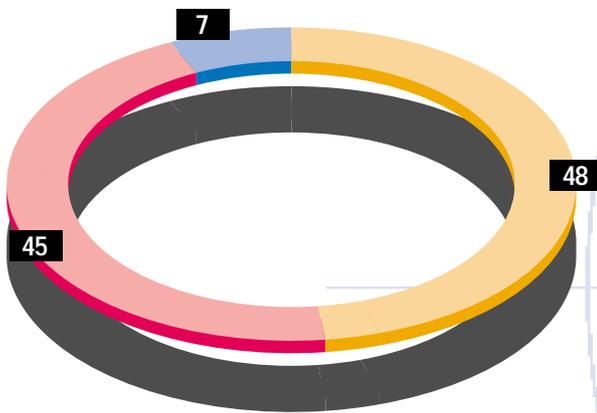
D'ores et déjà, les aspects environnementaux sont pris en compte dès la conception des unités de série (Chine et Inde) et de prescription (agence d'Antony en région parisienne).



Presque partout dans le monde, Essilor est à moins d'une heure d'un client opticien. Ce formidable réseau industriel et commercial s'est bâti au fil des années, soit par implantation directe, soit par l'acquisition d'entités existantes. L'approche a été adaptée à la configuration de chaque marché.

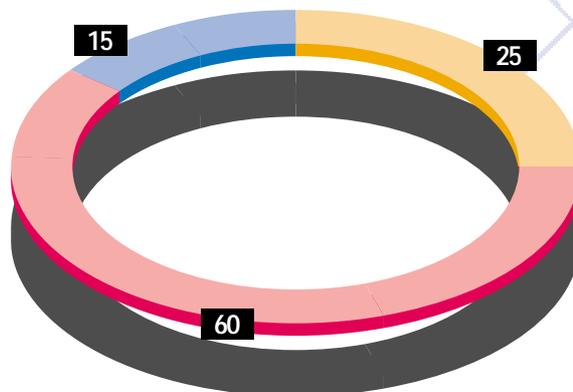
Nous avons choisi de vous décrire plus précisément quatre exemples d'attaque des marchés : l'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis et l'Australie. Ces exemples expriment totalement la souplesse d'intervention du Groupe qui, tout en acclimatant ses propres technologies et systèmes, respecte l'identité culturelle de ses clients partenaires.

Le chiffre d'affaires d'Essilor (en %)



- Europe
- Amérique du Nord
- Amérique du Sud et Asie

Répartition mondiale des laboratoires de prescription Essilor (en %)



- Amériques
- Europe
- Asie



Essilor en Allemagne : en bonne position pour relever les défis de l'an 2000

Pour Essilor Allemagne, l'année 1999 aura été un bon millésime. La mise en œuvre d'un "processus d'amélioration permanente" a permis d'améliorer le niveau de qualité et de productivité des quatre sites de Freiburg, Braunschweig, Rathenow et Hanau, et une réduction importante des coûts a pu être obtenue grâce à l'automatisation. De nouveaux horaires ont été mis en place avec succès sur deux sites et seront à terme généralisés à l'ensemble des sites allemands, afin de réduire encore les délais de livraison, tout en augmentant le niveau de productivité.

Une nouvelle stratégie de distribution a permis de faire progresser les parts de marché dans le domaine des verres progressifs, stratégie axée sur le concept de partenariat "Spécialiste Varilux" et destinée à resserrer les liens avec l'opticien.

Cette formule rencontre un grand succès, puisqu'à ce jour plus de 2 000 magasins d'optique l'ont adoptée. Grâce à celle-ci, le spécialiste Varilux a le privilège de s'approvisionner en produits de tout premier choix, tout en bénéficiant d'une assistance-conseil en matière de gestion d'atelier, d'une offre publicitaire sophistiquée, conjuguée à un programme de formation très complet. La stratégie de communication d'Essilor Allemagne vise à mettre systématiquement en réseau les professionnels tout en se rapprochant des consommateurs.

Depuis le mois de juin 1999, la collection "Essilor World Collection" permet aux opticiens d'acheter des verres organiques unifocaux haut de gamme et de bénéficier des avantages d'un "Global Player", dont la particularité est d'assurer, à l'échelle mondiale, l'ensemble des achats. Le lancement d'Airwear remporte également un grand succès : en 1999, en effet, les ventes ont quadruplé.

Plus généralement, tous les services d'Essilor Allemagne ont été orientés vers le client. Un exemple : grâce au service Xpress, les verres Varilux traités anti-reflets sont livrés à l'opticien en 36 heures.



Le centre logistique d'Essilor Allemagne établi, lui aussi, de nouveaux standards. Situé à Hanau, ce dispositif de stockage entièrement automatisé, unique en son genre en Europe, assure la préparation des commandes clients.

Environ 200 000 verres sont gérés en stock, les entrées et les sorties étant entièrement automatisées. Ce dispositif permet d'accéder directement à chacune des références stockées, la capacité correspondant à 2 000 verres/heure. Actuellement, les entrées et sorties de stock sont au nombre de 13 000 verres par jour. Les commandes reçues avant 20h00 sont systématiquement livrées par un service de livraison de nuit.

Essilor Allemagne met tout en œuvre pour accélérer la croissance du chiffre d'affaires et des profits, retrouvée en 1999 après deux années difficiles.

Thomas F. Bayer
Président d'Essilor Allemagne

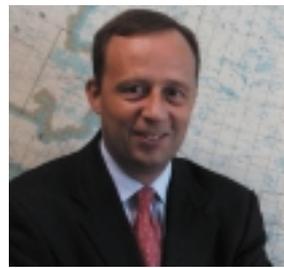
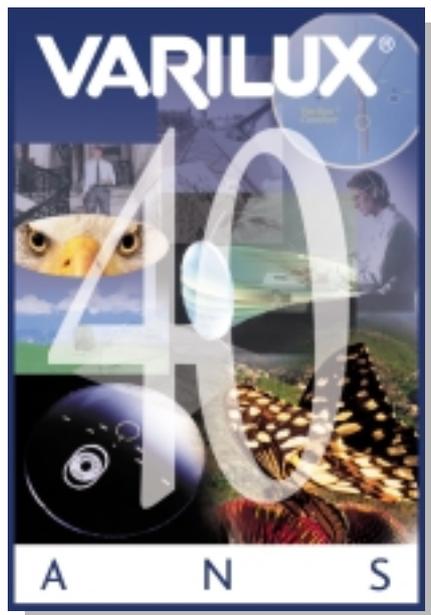




Essilor Canada : une stratégie réussie de conquête

Le Canada représente aujourd'hui pour Essilor un chiffre d'affaires de 500 millions de francs, dont la moitié réalisée par des entités créées ou acquises au cours des dix dernières années. En tout, huit sociétés travaillent avec succès sur ce marché, puisqu'un verre sur deux vendus au Canada est un verre Essilor.

La présence d'Essilor au Canada a débuté dans les années 70 par une promotion intensive des verres progressifs Varilux auprès des professionnels du Québec. Les structures se sont enrichies au fil des années permettant à la fois de couvrir l'ensemble du Canada de Montréal à Vancouver et de travailler avec l'ensemble des canaux de distribution : opticiens, optométristes, grossistes, laboratoires indépendants, chaînes de distribution optique intégrées et non intégrées.



Laurent Vacherot
Président d'Essilor Canada

Le marché canadien est un marché haut de gamme, notamment le Québec et la Colombie Britannique. Comme l'explique Laurent Vacherot, en charge des activités d'Essilor au Canada depuis juillet 1998, "les Canadiens ont une curiosité naturelle pour les innovations technologiques qu'elles viennent d'Asie, d'Amérique ou d'Europe".

Les laboratoires de prescription d'Essilor et de Nikon, ont en outre réalisé depuis 25 ans un travail très positif de promotion des produits à forte valeur ajoutée.

Les objectifs sont maintenant de renforcer les services aux clients. Ainsi, l'un des défis de l'an 2000 est de vaincre l'immensité du Canada en livrant les verres Crizal en vingt-quatre heures. Les relations avec les clients bénéficient également de connexions informatiques améliorées et du renforcement du débordage des verres à distance. Une large campagne de promotion des grandes marques du Groupe sera entreprise.

Essilor Canada emploie 800 personnes sur un territoire marqué par une double culture : l'intégration se fait grâce au dynamisme des équipes et à la recherche d'une cohésion permanente.

Le Président et le Directeur général d'Essilor viennent de rendre visite à leurs principaux collaborateurs canadiens : ceux-ci ont été frappés par la profondeur de leur réflexion stratégique, leur complémentarité et la simplicité de leur comportement.

Essilor Canada se sent encore plus confiante en l'avenir parce qu'intégrée à un groupe parfaitement global : son objectif est de doubler le chiffre d'affaires dans les cinq prochaines années.



Essilor aux États-Unis :

Robert Colucci, Senior Vice-President Sales and Marketing, Essilor Laboratories of America.

Comment s'est passée l'année 1999 pour les laboratoires de prescription ?

Nos laboratoires ont globalement souffert d'un ralentissement lié, d'une part, à l'abandon progressif de certains produits et, d'autre part, à la situation difficile que traversent quelques uns de leurs clients.

En revanche, les activités de prescription, qui représentent maintenant plus de 80 % du chiffre d'affaires des laboratoires, tournent à plein régime et tout spécialement depuis le début de l'année 2000.

Pouvez-vous nous donner quelques données chiffrées ?

Depuis les acquisitions de Crown Optical et Optogenics, intervenues en 1999, nous détenons 68 laboratoires aux États-Unis, qui comptent 4 000 salariés. Ces laboratoires couvrent plus de 30 États américains, la plupart d'entre eux travaillant avec les professionnels de plusieurs États.

60 000 verres passent tous les jours par ces laboratoires de surfacage et, éventuellement, par l'un de nos quatre centres de traitement anti-reflets, soit 10 000 verres Crizal réalisés chaque jour.

Avec un chiffre d'affaires annuel de 2,2 milliards de francs, les laboratoires américains détiennent près de 25 % du marché américain de la prescription indépendante.



Quelles améliorations allez-vous apporter au fonctionnement des laboratoires ?

Nous voulons accélérer notre service au client : les livraisons pour les verres non débordés se font du jour au lendemain et pour les verres Crizal sous cinq à six jours. Le télébordage des verres a démarré le 1^{er} mars 2000.

La plupart des commandes sont encore transmises par télécopie, téléphone ou e.mail. L'accélération viendra maintenant de la transmission des commandes par le logiciel de prises de commandes Opsy® sur le web.

Vous représentez les actionnaires des filiales internationales du Groupe au sein du Conseil d'administration d'Essilor : comment concevez-vous votre rôle ?

Je souhaite apporter le point de vue des salariés actionnaires et leur permettre de participer de plus près à la vie du Groupe. Près de 800 salariés américains détiennent des actions Essilor : c'est pour eux une immense fierté d'être ainsi associés à Essilor, dont ils admirent la qualité du management et des stratégies développées, notamment aux États-Unis.

Robert Colucci





Tom Sloan

Essilor aux États-Unis :

Un entretien avec Tom Sloan, Président de Southern Optical Inc.



Dans le contexte de sa politique d'acquisition de laboratoires indépendants de prescription, Essilor a pris le contrôle en 1996 de Southern Optical Co., laboratoire situé à Greensboro (Caroline du Nord) et spécialisé en verres progressifs Varilux.

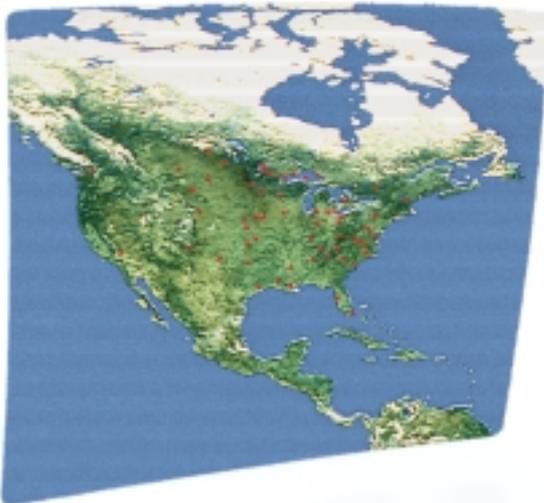


Tom Sloan, fils de Harry Sloan, fondateur de la Société, continue d'assurer la direction de Southern Optical.

Quelles sont, selon vous, les raisons de la réussite de la politique d'acquisition de laboratoires menée par Essilor ?

Essilor s'est forgée une très forte réputation de professionnalisme depuis de longues années et bénéficie de la confiance totale des propriétaires de laboratoires de prescription.

Il était tout à fait fondé qu'Essilor renforce encore sa pénétration du marché américain, grâce notamment à la très grande notoriété de la marque Varilux.



Réseau de laboratoires de prescription Essilor aux États-Unis

Après une première période d'adaptation, la direction des laboratoires a été centralisée à Dallas (Texas), siège des opérations nord-américaines du Groupe. Ainsi, chaque laboratoire bénéficie des évolutions les plus récentes en termes de technologies et de l'intensification, grâce à internet, des relations avec les distributeurs et les consommateurs.

Quelles sont les caractéristiques de Southern Optical ?

Southern Optical est l'un des laboratoires les plus importants des États-Unis, le deuxième dans le Groupe Essilor après Omega. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 500 millions de francs et ses effectifs de 700 salariés.

La politique menée par mon père et moi-même a consisté à compléter la croissance interne par la croissance externe. Avec ses acquisitions, Southern Optical compte actuellement 19 entités réparties en Caroline du Nord et du Sud, dans le Maryland, en Virginie, dans le Tennessee, la Géorgie, l'Alabama, la Louisiane et le Mississippi.

Pour ses 5 000 clients, Southern Optical réalise 5 000 à 6 000 verres de prescription par jour.

Quels conseils donneriez-vous à la Direction générale d'Essilor afin de poursuivre de façon efficace l'intégration des laboratoires ?

Il faut qu'Essilor continue de respecter les hommes, leur identité et leur culture, même au sein d'une organisation plus large.

La main d'œuvre est mobile aux États-Unis, mais les collaborateurs de Southern Optical sont attachés à leur métier et apprécient d'être associés à l'avenir d'Essilor.



L'Asie-Pacifique : un large marché potentiel

En Asie, moins de 15 % de la population portent des verres correcteurs, contre plus d'une personne sur deux aux Etats-Unis. Cette zone est marquée par des disparités nationales importantes : l'Asie comporte en effet des marchés à haute valeur ajoutée, tel le Japon, et des marchés émergents à fort potentiel, tels l'Inde et la Chine.

Les verres organiques dominent, à l'exception de l'Inde et de la Chine, pays spécialisés en verres minéraux. En termes de surfaces optiques, les unifocaux connaissent une forte pénétration, tandis que les verres progressifs ne représentent encore que 5 % du marché, mais la population est jeune et non encore presbyte. Presque tous les marchés, dont la Chine, ont adopté les traitements anti-reflets à l'exception de l'Inde et de l'Australie.

Essilor vend encore essentiellement des verres simples en Asie-Pacifique mais, après la crise de 1998, la croissance des ventes a repris, associée à une contribution positive aux résultats.

Essilor couvre l'ensemble des pays de la zone avec des solutions répondant aux attentes des acteurs du marché : partenariat local, laboratoires de prescription, acquisition de laboratoires indépendants.

En Australie, des accords ont été passés dès 1997 avec la chaîne de distribution optique OPSM et plusieurs acquisitions de laboratoires ont été effectuées : Perkins Optical en 1998, VisionLine et AG Thomson en 1999, donnant à Essilor la position de numéro un.



Chaque laboratoire présente une offre complète pour l'optométriste, dont le télédebordage des verres. Essilor détient une forte part de marché dans tous les produits haut de gamme.

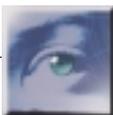
L'acquisition en 1999 de la Société Optical Holdings Ltd, qui détient cinq laboratoires de prescription, place Essilor en très bonne position en Nouvelle-Zélande, notamment en verres progressifs.

Essilor en Inde

Essilor développe en Inde une stratégie ambitieuse, celle de convertir un marché de verres minéraux en un marché de verres organiques.

Une telle substitution, qui ne peut se faire qu'avec la confiance totale des opticiens, repose sur des produits de très haute qualité, verres organiques Orma®, verres Crizal et bientôt verres en polycarbonate Airwear. Dans les grandes villes, on constate une forte pénétration des verres organiques traités qui favorisent le développement des anti-reflets et des hauts indices.

Cette dynamique, qui profite à l'ensemble des consommateurs et des professionnels, souligne le leadership d'Essilor après seulement deux ans de présence sur le marché indien.



Au cours des dernières années, Essilor a couvert le monde d'une infrastructure complexe dont les caractéristiques répondent à une demande exprimée sous forme de verres personnalisés fabriqués sur mesure et vendus à l'unité.

Un système informatique performant facilite une intégration de plus en plus rapide entre les besoins des marchés et les sites de production, eux aussi répartis sur l'ensemble de la planète.

Dans ce contexte, la préparation du passage à l'an 2000 a constitué un véritable projet d'entreprise qui a permis de renouveler complètement les systèmes et de créer un réseau mondial de spécialistes.

L'intégration des flux internes à Essilor se poursuit à un rythme accéléré: multiplication des échanges par messagerie électronique, mise en place du progiciel intégré de gestion Oracle, entrepôt de données, référentiel clients...

En parallèle, les interventions relatives à l'intégration des systèmes reliant Essilor à ses clients se sont renforcées sous la forme du développement de logiciels de gestion des magasins d'optique, des systèmes de prises de commande et de la multiplication des sites web.

Le logiciel de gestion Optimeyes® a pour but de faciliter la gestion des magasins d'optique grâce aux nouvelles technologies informatiques. Cet outil succède au logiciel Léonard® qui a contribué, depuis dix ans déjà, à offrir une prestation complète aux clients français d'Essilor.



Le magasin du futur.

bases d'une informatique puissante

Conçu pour les opticiens et avec l'aide de ceux-ci, Optimeyes couvre de nombreuses fonctionnalités, dont la gestion de la relation avec le client depuis son entrée dans le magasin de l'opticien jusqu'à la facturation, la gestion de l'atelier, les instruments de pilotage d'un magasin...

En complément d'Optimeyes, Opsys est un logiciel d'aide à la vente qui favorise l'échange d'informations techniques entre l'opticien et ses clients. Il permet en effet de visualiser les bénéfices apportés par les verres proposés par l'opticien :

- gains d'épaisseur et de poids (Airwear, par exemple)
- qualités de vision et d'esthétique (Crizal, Transitions...)

Cet outil soutient la promotion des verres à haute valeur ajoutée en rapprochant Essilor du consommateur par l'intermédiaire de l'opticien.

Opsys est également un outil de prise des commandes, dont il assure une transmission sécurisée et rapide par télématique. Cette connexion directe permet aussi à l'opticien de suivre l'état d'avancement de ses commandes.

Système ouvert, Opsys peut être connecté à tous les logiciels de gestion présents sur le marché et notamment au logiciel Optimeyes.

Opsys complète avantageusement la gamme Essilor dans le domaine des instruments pour opticiens :

- les lecteurs de montures (lecteur numérique Phi notamment) donnent accès au service optionnel de télébordage Présise®. Les dimensions de la monture choisie par le client sont transmises directement à Essilor qui livre des verres prêts à monter. Cette prestation est particulièrement adaptée au développement des nouveaux matériaux tel que le polycarbonate qui requiert des équipements de découpe spécifique,
- les machines d'atelier (telles que les chaînes numériques Essilor Gamma® ou Kappa®) peuvent également être pilotées à partir du système Opsys, assurant gain de temps et simplicité.



Les logiciels Opsys et Optimeyes s'inscrivent dans une offre mondiale. Opsys est dès à présent implanté dans 14 pays européens, le nombre de verres passant par ce canal devant doubler d'ici à la fin de l'année 2000. Il sera par ailleurs décliné au cours de l'année 2000 sous une version web pour le marché américain.



Essilor sur le web

La stratégie internet initiée par Essilor s'inscrit pleinement dans sa volonté de développer au sein de la filière de l'optique une dimension de service axée autour de quatre objectifs :

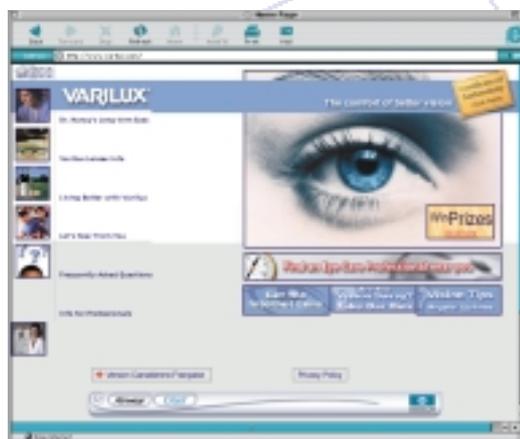
- promouvoir les marques du Groupe
- renforcer les relations avec les professionnels de l'optique
- aller à la rencontre des consommateurs
- développer le commerce électronique.

L'année 2000 constitue un tournant sur cette voie prometteuse. Plusieurs initiatives ont déjà vu le jour sur le marché américain et sont appelées à se développer sur l'ensemble des marchés.

Les sites dédiés aux marques

Créés aux Etats-Unis en 1999, les sites dédiés aux marques fortes de la société : Varilux, Airwear, Crizal, constituent la première étape du développement des nouvelles technologies dans l'activité d'Essilor. Ils permettent aux consommateurs de simplifier leur processus d'achat par l'obtention des coordonnées des professionnels les plus proches de leur domicile. Ces sites jouent également le rôle de portail vers les sites des professionnels, dont 4 000 sont déjà en fonctionnement et dont le nombre devrait plus que doubler d'ici à la fin de l'année 2000.

Parallèlement, le Groupe a développé pour chaque gamme de produits un site destiné aux professionnels, dont l'objectif est de donner une information générale sur les produits, une consultation en ligne des catalogues, des conseils techniques et un planning de formation.





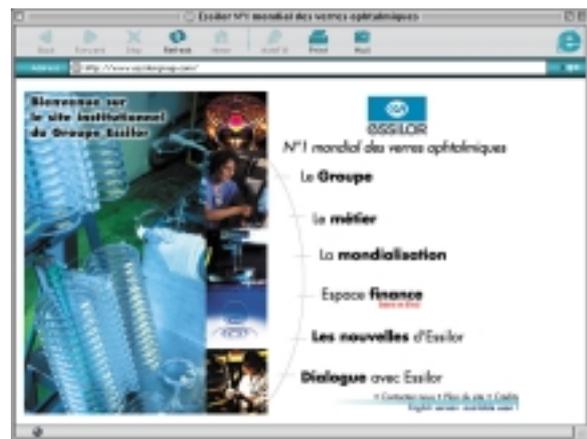
Le site mondial de la vision

Soucieux de jouer pleinement son rôle de leader sur le marché des verres correcteurs, le Groupe a développé un site d'information "Vision1to1" qui met en évidence à la fois l'importance de la vue dans la vie de tous les jours et les apports des dernières innovations dans ce domaine.

La prescription sur le web : Nikoneyes

Le premier "web lab" au monde, Avisia, vient d'être lancé aux Etats-Unis. Ce laboratoire de prescription repose sur un concept totalement nouveau : offrir aux professionnels une offre simple comprenant des produits de haute qualité commercialisés sous la marque Nikon.

Grâce au site nikoneyes.com, les professionnels peuvent de façon sécurisée et rapide passer leurs commandes et en suivre l'état d'avancement.



www.essilorgroup.com

Un site web [essilorgroup.com](http://www.essilorgroup.com) est ouvert à l'intention de tous ceux qui s'intéressent à Essilor.

Au 31 décembre 1999, le capital social s'élevait à 211 554 940 francs, divisé en 10 577 747 actions de 20 francs nominal, dont 10 521 329 actions ordinaires et 56 418 actions à dividende prioritaire sans droit de vote, toutes entièrement libérées.

A cette même date, il y avait 12 556 305 droits de vote, compte tenu de l'attribution d'un droit de vote double aux actions ordinaires détenues sous la forme nominative depuis deux ans.



Répartition du capital* (en %)

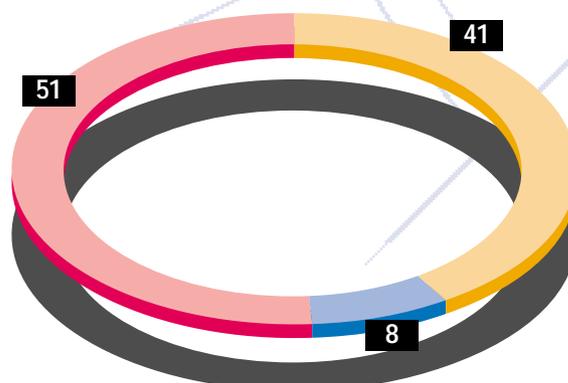


* actions ordinaires et actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

- Compagnie de Saint-Gobain
- Actionnariat interne
- Public

L'actionnariat interne est composé des Fonds communs de placement Groupe Essilor et du Fonds commun de placement Valoptec International.

Répartition des droits de vote (en %)



A la connaissance du Conseil d'administration, aucun autre actionnaire ne détient plus de 5 % du capital et des droits de vote.

Rachat d'actions

La Société a émis une note d'information à l'occasion de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions propres qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale mixte du 27 avril 2000.

En application des articles 2 et 3 du règlement 98-02, la Commission des Opérations de Bourse a apposé le 3 avril 2000 son visa n°00-461 sur cette note d'information, qui a été publiée dans la presse le 7 avril 2000.

Options de souscription d'actions ordinaires

L'Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juin 1992 a autorisé le Conseil d'administration à consentir, dans un délai de cinq ans, aux salariés du Groupe Essilor, des options donnant droit à la souscription d'actions ordinaires à émettre à titre d'augmentation de capital.

L'Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1997 a autorisé le Conseil d'administration à consentir, dans un délai de cinq ans, aux salariés du Groupe Essilor, des options donnant droit à la souscription d'actions ordinaires à émettre à titre d'augmentation de capital. En vertu de cette autorisation, le nombre total des options consenties ne peut être supérieur à 2 % du capital social au jour où les options sont consenties.

Chaque option donne droit de souscrire à une action ordinaire, le prix de levée étant égal à 95 % de la valeur moyenne de l'action calculée sur les vingt derniers cours de bourse précédant l'attribution.

L'ensemble des plans ont une durée de six ans.

La situation des options de souscription d'actions est la suivante au 31 décembre 1999 :

		dont en 1999
Options attribuées	387 481	1 100
Options annulées	4 139	1 916
Options levées	37 016	34 133
Options restantes	346 326*	

soit 3,3 % du capital

* dont 61 091 aux membres du Comité exécutif

Politique d'information

La Société pratique une large politique d'information économique et financière tant auprès de ses actionnaires français que de ses actionnaires internationaux.

Les publications légales respectent les dates obligatoires et les résultats annuels donnent lieu à une réunion ouverte à la fois aux analystes financiers et aux journalistes. L'Assemblée générale annuelle des actionnaires se tient le même jour, les exposés étant les mêmes entre les deux réunions.

Cette assemblée annuelle se tiendra le jeudi 27 avril 2000 à 16 heures au Pavillon Gabriel.

Les actions Essilor

Essilor dispose de deux catégories de titres : des actions ordinaires (code Sicovam 12166), cotées sur le marché à règlement mensuel, et des actions à dividende prioritaire sans droit de vote ADP (code Sicovam 12526), désormais cotées au comptant.

Après avoir connu, le 8 janvier 1999, un plus haut à 394 euros (2 584 francs) et, le 24 novembre 1999, un plus bas à 273 euros (1 791 francs), l'action ordinaire Essilor a terminé le 31 décembre 1999 à 308 euros (2 020 francs) contre 335,39 euros (2 200 francs) un an plus tôt, soit une baisse de 8 %.

Sur l'année, le volume moyen des transactions par séance s'est établi à 17 600 actions ordinaires contre 14 000 en 1998.

Au 31 décembre 1999, la capitalisation boursière d'Essilor atteignait 3 234 millions d'euros contre 3 395 millions d'euros au 31 décembre 1998.

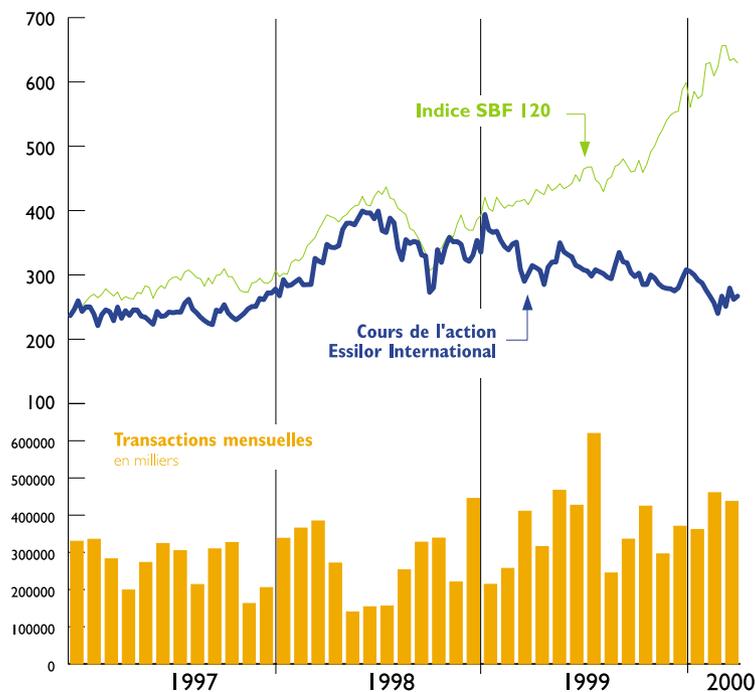
Dividendes 1999

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires de porter le dividende net (hors avoir fiscal) de 3,20 euros (21 francs) à 3,40 euros (22,30 francs) pour les actions ordinaires et de 3,32 euros (21,80 francs) à 3,52 euros (23,10 francs) pour les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, soit respectivement 5,10 euros (33,45 francs) et 5,28 euros (34,65 francs) avec l'avoir fiscal (mise en paiement le 5 juin 2000).

Cette distribution portera sur un montant de 236 millions de francs contre un montant de 214,8 millions de francs en 1998, soit une progression proche de 10 %. Elle représente 30 % du bénéfice net (part du Groupe), ce qui la situe dans la moyenne du marché boursier.

Le paiement s'effectuera exclusivement en numéraire afin d'éviter les effets dilutifs d'un paiement en actions.

L'évolution du cours de bourse



Source IDE



L'action ordinaire

	1999		1998		1997
	en euros	en francs	en euros	en francs	en francs
Cours le plus haut	394	2 584	410,85	2 695	1 835
Cours le plus bas	273	1 791	257,03	1 686	1 331
Cours de clôture	308	2 020	335,39	2 200	1 800
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	10 521 329	10 521 329	10 169 471	10 169 471	9 780 674
Bénéfice net consolidé par action	11,63	76,27	11,92	78,19	64,06
Dividende par action	3,40	22,30	3,20	21	17
Rapport Dividende/Bénéfice net	0,29	0,29	0,27	0,27	0,27
Revenu global par action (dividende + avoir fiscal)	5,10	33,45	4,80	31,50	25,50
Capitalisation boursière (en millions)	3 234	21211	3 395	22 273	17 408

L'action à dividende prioritaire sans droit de vote

	1999		1998		1997
	en euros	en francs	en euros	en francs	en francs
Cours le plus haut	361,40	2 371	356,43	2 338	1 694
Cours le plus bas	270,00	1 771	221,05	1 450	1 260
Cours de clôture	348,80	2 288	304,90	2 000	1 693
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	56 418	56 418	56 418	56 418	56 418
Dividende par action	3,52	23,10	3,32	21,80	17,80
Revenu global par action (dividende + avoir fiscal)	5,28	34,65	4,98	32,70	26,70
Capitalisation boursière (en millions)	19,68	129,08	17,20	112,84	95,52

Transactions depuis janvier 1999

L'action ordinaire

	En nombre de titres	En capitaux		Cours extrêmes			
		Milliers d'euros	Milliers de FRF	Plus haut		Plus bas	
				En euros	En FRF	En euros	En FRF
1999							
Janvier	213 957	78 653	515 933	394,00	2 584	339,00	2 224
Février	256 943	89 012	583 882	369,90	2 426	330,00	2 165
Mars	415 093	128 798	844 862	357,40	2 344	281,00	1 843
Avril	315 333	97 029	636 465	320,00	2 099	283,10	1 857
Mai	466 646	154 966	1 016 511	359,30	2 357	305,10	2 001
Juin	438 987	141 235	926 441	339,00	2 224	303,10	1 988
Juillet	621 528	189 731	1 244 553	317,40	2 082	292,30	1 917
Août	245 081	75 469	495 041	323,80	2 124	293,10	1 923
Septembre	345 472	109 355	717 322	337,20	2 212	298,00	1 955
Octobre	472 775	138 989	911 711	302,80	1 986	275,50	1 807
Novembre	295 622	84 361	553 369	303,40	1 990	273,00	1 791
Décembre	376 712	108 469	711 507	309,00	2 027	275,00	1 804

2000

Janvier	365 226	108 912	714 413	319,90	2 098	272,60	1 788
Février	460 295	121 412	796 409	292,00	1 915	233,20	1 530
Mars	436 684	116 285	762 782	290,00	1 902	230,00	1 509

L'action à dividende prioritaire sans droit de vote

	En nombre de titres	En capitaux		Cours extrêmes			
		Milliers d'euros	Milliers de FRF	Plus haut		Plus bas	
				En euros	En FRF	En euros	En FRF
1999							
Janvier	2 493	782	5 132	335,00	2 197	290,00	1 902
Février	1 423	446	2 926	328,00	2 152	283,00	1 856
Mars	2 824	839	5 505	320,00	2 099	270,00	1 771
Avril	1 901	572	3 755	309,80	2 032	290,00	1 902
Mai	4 229	1 401	9 188	361,40	2 371	310,00	2 033
Juin	1 843	618	4 052	348,00	2 283	320,00	2 099
Juillet	3 166	995	6 529	341,90	2 243	305,00	2 001
Août	2 053	648	4 249	335,00	2 197	300,00	1 968
Septembre	1 861	620	4 068	346,90	2 276	320,00	2 099
Octobre	1 232	384	2 519	330,00	2 165	300,00	1 968
Novembre	2 481	770	5 049	329,60	2 162	298,00	1 955
Décembre	2 285	748	4 907	350,00	2 296	310,00	2 033

2000

Janvier	1 973	655	4 296	349,00	2 289	316,00	2 073
Février	2 299	745	4 889	349,50	2 293	300,00	1 968
Mars	2 014	651	4 268	339,00	2 224	311,00	2 040

L'année 1999

LES RÉSULTATS <i>(en millions)</i>	1999		1998		1997	
	Francs	Euros	Francs	Euros	Francs	Euros
Chiffre d'affaires	10 901	1 662	10 251	1 563	9 353	1 426
Résultat d'exploitation	1 501	229	1 469	224	1 235	188
Résultat courant	1 268	193	1 254	191	953	145
Résultat net	805	123	799	122	636	97
Résultat net (part du Groupe)	793	121	785	120	616	94
Autofinancement	1 580	241	1 414	216	1 213	185

Les résultats 1999 se comparent à des résultats 1998 excellents mais atypiques. Cependant, avec une progression de 6,3% à 10 901 millions de francs, Essilor accroît ses parts de marché mondiales, notamment dans les produits à forte valeur ajoutée en développement rapide: matériaux à indices élevés, surfaces optiques complexes et traitements de surface.

Déduction faite d'une incidence des devises de 1,8% et d'un effet périmètre de 0,3 %, la hausse de l'activité est de 4,2%.

Après un premier trimestre 1999 stable, le chiffre d'affaires a été en amélioration constante tout au long de l'année, ce qui permet au résultat d'exploitation d'atteindre le chiffre record de 1 501 millions de francs, soit une marge opérationnelle de 13,8%. Ce niveau de marge situe régulièrement Essilor dans les meilleures performances des sociétés françaises cotées.

Le résultat d'exploitation subit pourtant une hausse des coûts informatiques de 90 millions de francs, destinés à doter le Groupe d'un outil informatique à la pointe du progrès, particulièrement adapté à son activité de prescription et aux développements attendus dans le commerce électronique.

Après prise en compte d'un impôt de 329 millions de francs et d'un amortissement des écarts d'acquisition de 131 millions de francs, le résultat net s'inscrit en légère hausse à 805 millions de francs et le résultat net (part du Groupe) à 793 millions de francs.

Au cours de l'année 1999, les investissements industriels et financiers ont atteint le niveau élevé de 1 258 millions de francs. Cependant, l'endettement net ne progresse que de 141 millions de francs à 1 077 millions de francs. Le ratio

d'endettement net sur fonds propres reste très faible (14% contre 15% un an plus tôt) et permet d'envisager toute opération de croissance externe sans appel au marché.

LA POSITION D'ESSILOR SUR LES MARCHÉS DE L'OPTIQUE

La croissance du marché mondial des verres correcteurs se situe aux alentours de 3% conjuguant un ralentissement quantitatif, notamment dans les pays émergents, et une amélioration du mix-produits dans les pays industrialisés.

Cette amélioration du mix-produits résulte de la montée en puissance des produits à plus forte valeur ajoutée qui allient des matériaux plus légers à des surfaces optiques complexes, tels les verres progressifs pour presbytes. Il s'y ajoute dans la plupart des cas des traitements anti-rayures et, au choix du consommateur, des traitements de toute nature (anti-reflets, anti-buée, anti-salissures, coloration...).

Pour les principaux marchés, la croissance s'analyse ainsi: + 3% aux Etats-Unis, + 2,5% en Europe et + 2,3% en France.

Pour sa part, Essilor enregistre une croissance plus forte que les chiffres cités ci-dessus en raison de sa forte position sur les segments de marché en développement rapide, c'est-à-dire à forte valeur ajoutée.

Des campagnes de publicité grand public, à l'initiative des fabricants, accompagnent et soutiennent l'action des professionnels de l'optique (ophtalmologistes, opticiens et optométristes) dans la promotion de produits répondant aux souhaits des consommateurs: verres esthétiques, confortables et agréables à porter.

LES PRODUITS

Répartition du chiffre d'affaires par produit

(en millions de francs)	1999	1998	1997
Verres correcteurs	9 823	9 001	8 143
Autres produits (dont produits associés aux verres)	1 078	1 250	1 210
	10 901	10 251	9 353

(*) après déconsolidation de l'activité montures de luxe Eyewear Luxury en 1999.

Les verres correcteurs et produits associés représentent 92 % du chiffre d'affaires, contre 88 % en 1998, les instruments pour opticiens 4 % et les lentilles de contact 4 %.

A taux de change constants et hors chiffre d'affaires des nouvelles acquisitions, la progression des ventes de verres correcteurs de 4 %, est plus rapide que celle du marché, ce qui confirme une nouvelle accélération des positions mondiales d'Essilor.

L'année 1999 a été l'année du lancement du verre en polycarbonate Airwear. Ce verre présente l'avantage d'être incassable et bénéficie d'un indice élevé qui le rend particulièrement léger et agréable à porter. Afin d'optimiser les qualités optiques du produit, Essilor a développé le meilleur vernis durcissant existant sur le marché et l'a associé à un traitement anti-reflets.

Ce produit majeur, désormais présent sur tous les marchés européens, existe dans toutes les déclinaisons de surfaces optiques.

Depuis 1995, date de l'acquisition de Gentex Optics, Essilor distribue des verres en polycarbonate aux Etats-Unis. La marque Airwear est appelée à se développer sur ce marché ainsi qu'au Japon. La croissance des verres en polycarbonate est supérieure à 20 % par an, ce qui permet à Essilor d'augmenter sa part de marché dans l'ensemble des créneaux.

Le verre Crizal s'affirme comme un réel succès sur le marché américain jusqu'à présent peu développé en traitements anti-reflets.

En dépit d'un début d'année 1999 très ralenti, les verres à teinte variable Transitions ont bénéficié de l'ouverture de deux nouvelles unités de production aux Philippines et au Brésil. Après dix ans d'existence, le chiffre d'affaires de la

joint-venture Transitions Optical Inc. a atteint en 1999 300 millions de dollars.

Le lancement mondial d'une cinquième génération de verres progressifs, Varilux Panamic, constitue déjà l'un des événements majeurs de l'année 2000. Soutenu par des campagnes de promotion auprès des professionnels et du grand public, Varilux Panamic connaît déjà un excellent démarrage dont les effets positifs devraient se faire sentir dans les chiffres dès cette année.

Ce nouveau verre progressif vient élargir la gamme de produits pour presbytes proposée par le Groupe et présente des caractéristiques de correction visuelle encore améliorées par rapport aux générations précédentes. Il confirme la supériorité du Groupe dans la maîtrise de ce type de surface optique.

L'ACCORD AVEC LE GROUPE NIKON

L'alliance stratégique conclue avec le Groupe japonais Nikon Corp., devenue opérationnelle dès le début de l'année 2000, permettra d'associer les produits haut de gamme des deux Groupes.

Ses principaux objectifs sont :

- une affirmation au Japon de la position d'acteur majeur de la joint-venture Nikon-Essilor, détenue à parité par les deux Groupes,
- un développement du chiffre d'affaires mondial de la marque et des produits Nikon, particulièrement performants en indices élevés et traitements de surface,
- le lancement de programmes de recherche à long terme en optique ophtalmique.

La joint-venture, composée d'équipes en provenance des deux Groupes, prépare le lancement au Japon de produits 2000, notamment les verres en polycarbonate, des verres à très hauts indices et deux nouveaux verres progressifs, l'un sous la marque Nikon et l'autre étant le Varilux Panamic.

Le chiffre d'affaires attendu pour l'an 2000 est de l'ordre de 700 millions de francs : la production de certains produits dans l'usine Essilor des Philippines et le caractère haut de gamme des verres vendus par la joint-venture permettent d'envisager une croissance satisfaisante de l'activité.

Afin de promouvoir la marque Nikon aux Etats-Unis, Essilor a mis en place un nouveau laboratoire, Avisia, incorporant les technologies de prescription les plus

avancées, et facilitant l'interaction automatique avec ses clients opticiens à travers le web. Ce concept, présenté aux opticiens début mars, suscite un très vif intérêt.

Une organisation vient également d'être mise en place afin de promouvoir la marque Nikon sur les marchés européens.

L'ACTIVITÉ SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

(en millions de francs)	1999	1998	%	%	1997
				croissance	
				réelle ²	
Sociétés françaises ¹	2 200	2 230	-1	+3	2 108
Autres pays d'Europe	3 018	2 855	+6	+8	2 616
Amérique du Nord	4 928	4 456	+11	+1	3 939
Reste du monde	755	710	+6	+10	690
	10 901	10 251	+6,3	+4,2	9353

(1) y compris les ventes à l'exportation vers des clients hors Groupe

(2) à taux de change constants et périmètre identique

La part des marchés internationaux progresse d'un point en 1999 pour atteindre 83%.

Après un début d'année ralenti, qui se comparait à une base 1998 particulièrement élevée, l'activité des sociétés françaises s'est améliorée trimestre après trimestre pour atteindre +8% à données comparables sur les trois derniers mois. Après déconsolidation de l'activité montures de luxe en 1999, le chiffre d'affaires atteint 2 200 millions de francs, dont 1 876 millions de francs réalisés sur le marché français.

Les filiales européennes réalisent la meilleure performance du Groupe avec une progression à données comparables de 8% à 3 018 millions de francs. Tous les marchés participent à cette croissance, et notamment l'Allemagne en bonne voie de reprise.

L'ensemble européen a bénéficié du lancement particulièrement réussi du verre en polycarbonate Airwear, notamment en France et en Allemagne, ainsi que de la qualité de toute la gamme de produits. L'Europe apporte une nouvelle fois le témoignage de sa vitalité et de son dynamisme.

En Amérique du Nord, trois activités doivent être analysées:

- le marché canadien, dont la progression est de 18% en devises et hors effet périmètre, où Essilor renforce

encore sa position, grâce à sa couverture de tous les canaux du marché: opticiens, optométristes, grossistes, laboratoires, chaînes de distribution optique,

- aux Etats-Unis, l'activité amont vers les chaînes et les laboratoires non contrôlés par Essilor est en hausse de 8%. Les verres en polycarbonate soutiennent cette bonne activité,
- le chiffre d'affaires des laboratoires de prescription acquis par Essilor depuis 1996 est en retrait de 5% en devises en raison des réorganisations en cours et d'une réduction volontaire des activités autres que les verres de prescription,

Globalement, les produits à forte valeur ajoutée, comme les verres progressifs Varilux et les verres Crizal améliorent leur pénétration du marché.

Dans le Reste du Monde, dont la hausse de chiffre d'affaires est de 10% à données comparables, l'Amérique du Sud se développe en dépit d'un contexte économique difficile et l'Asie bénéficie d'une très bonne activité, notamment en Australie.

Le Groupe n'est pas présent en ex-URSS et n'a aucun engagement dans ce pays.

LES INVESTISSEMENTS

(en millions de francs)	1999	1998	1997
Investissements industriels	974	876	656
Amortissements	628	506	488
Investissements financiers	284	578	133
Autofinancement	1 580	1 414	1 213

Le programme d'investissements industriels réalisé en 1999 représente 8,9% du chiffre d'affaires, soit un pourcentage supérieur à celui de 1998.

Ces investissements concernent essentiellement les verres correcteurs avec une répartition équilibrée entre la production de série et la prescription-distribution.

Les principaux investissements ont porté:

- en production de série, sur les extensions de capacité pour le polycarbonate en France et aux Etats-Unis et pour les verres à teinte variable Transitions aux Philippines et au Brésil,
- en prescription, sur l'adaptation des équipements au travail du polycarbonate et le développement des

traitements sous vide, notamment en Europe, et sur la modernisation des laboratoires américains de prescription.

Dans le contexte de sa politique d'acquisition de laboratoires américains indépendants de prescription, le Groupe a procédé à deux nouvelles acquisitions, celles de Crown Optical et de Optogenics, qui améliorent sa couverture du Nord-Est des Etats-Unis.

En année pleine, le chiffre d'affaires des laboratoires atteint 360 millions de dollars US, soit une part de marché supérieure à 20%. Le Groupe se situe toujours en tête du marché.

Deux autres opérations de croissance externe ont été conclues au Mexique et en Nouvelle-Zélande.

L'INFORMATIQUE

La préparation du passage à l'an 2000 et la poursuite de la mise en place de l'entreprise en réseau ont été les deux thèmes majeurs du programme informatique en 1999.

Les coûts opérationnels en résultant ont représenté 350 millions de francs, soit une augmentation de 90 millions de francs par rapport à 1998. Ce budget sera reconduit sans alourdissement en l'an 2000.

Le passage à l'an 2000, qui a mobilisé des centaines de personnes dans le monde entier, s'est déroulé sans incident majeur. Les bénéfices indirects de cet immense chantier sont très significatifs: documentation complète sur les systèmes, renouvellement accéléré des composants, mise en place d'une structure mondiale de spécialistes.

La mise en place de l'entreprise en réseau s'est fortement accélérée en 1999 et continuera à un rythme encore supérieur dans les années à venir par l'intégration des flux internes à Essilor et par la construction des éléments de base nécessaires à la connexion avec les systèmes des clients: logiciels de gestion de magasin (Optimeyes), prises de commande contrôlées avec possibilité de télédebordage (Opsys), multiplication des sites web et des échanges par messagerie électronique.

Essilor a maintenant posé les fondements des initiatives majeures qui seront prises dès l'an 2000 dans le domaine du commerce électronique.

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Avec un résultat d'exploitation de 1 501 millions de francs, la marge opérationnelle est de 13,8% contre 14,3% en 1998. L'amélioration de l'activité au cours du 2^e semestre 1999 a permis à la marge opérationnelle de passer de

13,1% au 1^{er} semestre à 14,4% au 2^e semestre.

Le résultat financier (-194 millions de francs contre -182 millions de francs) intègre une charge d'endettement plus forte au 1^{er} semestre qu'au deuxième. Le taux de la dette s'est situé à 6% et l'endettement net, calculé avec une incidence du dollar qui passe de 5,62 francs à 6,53 francs, n'a progressé que de 141 millions de francs à 1 077 millions de francs au 31 décembre 1999. Le ratio de dettes sur fonds propres se situe à 14% contre 15% un an plus tôt.

L'autofinancement, en hausse de 12%, atteint en 1999 un niveau record de 1 580 millions de francs: le ratio autofinancement sur chiffre d'affaires passe ainsi de 13,8% à 14,5%.

Le montant élevé de cet autofinancement contribue à la bonne situation de l'endettement en dépit du programme élevé d'investissements et d'un besoin en fonds de roulement qui subit l'incidence de la constitution d'un demi-mois de stocks de précaution en vue du passage à l'an 2000.

Les charges hors exploitation de 39 millions de francs contre 33 millions de francs en 1998 portent sur des coûts de restructuration, notamment dans les laboratoires américains, et de constitution de retraites.

Les sociétés mises en équivalence n'apportent pas de contribution au résultat (14 millions de francs en 1998), la quote-part de profits en provenance du Groupe Christian Dalloz étant absorbée par des coûts de restructuration au sein du Groupe Logo.

RÉSULTAT NET

<i>(en millions de francs)</i>	1999	1998	1997
Sociétés françaises	320	393	294
Autres pays d'Europe	285	236	247
Amérique du Nord	119	102	48
Reste du monde	81	68	47
	805	799	636

Après prise en compte d'un amortissement des survaleurs de 131 millions de francs, le résultat net ressort à 805 millions de francs contre 799 millions de francs un an plus tôt, soit une marge nette de 7,4% contre 7,8%.

Informations relatives au capital

ÉVOLUTION EN 1999

Au 31 décembre 1999, le capital social s'élevait à 211 554 940 francs, divisé en 10 521 329 actions ordinaires et 56 418 actions à dividende prioritaire sans droit de vote, soit un total de 10 577 747 actions d'une valeur nominale de 20 francs.

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 1999

(en %)	en capital*	en droits de vote
Compagnie de Saint-Gobain	32	41
Fonds commun de placement Valoptec International	6	5
Fonds communs de placement Groupe Essilor	2	3
Public	60	51
	100	100

(*) actions ordinaires et actions à dividende prioritaire sans droit de vote

En 1999, 351 858 actions ordinaires ont été créées, dont 40 230 provenant des augmentations de capital réservées aux salariés dans le contexte des Fonds commun de placement Groupe Essilor, 34 133 provenant des levées d'options de souscription d'actions effectuées par les salariés et 277 495 provenant de la conversion de 55 499 obligations.

L'ensemble des actions créées en 1999 ont porté jouissance à partir du 1^{er} janvier 1999.

SITUATION DES OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Essilor avait émis, en mars 1989, 210 526 obligations convertibles en actions ordinaires. Ces obligations étaient convertibles à tout moment depuis le 1^{er} janvier 1993 à raison de cinq actions ordinaires pour une obligation.

Leur amortissement s'est effectué en trois tranches, les 1^{er} janvier 1997, 1998 et 1999, soit sous forme d'un remboursement au prix de 4 180 francs, soit sous forme d'une conversion en actions ordinaires, selon la parité mentionnée ci-dessus.

Après amortissement des deux premières tranches (conversion de 154 819 obligations et remboursement de 89 obligations), 55 499 obligations ont été converties le 31 mars 1999.

ACTIONS DÉTENUES PAR LA SOCIÉTÉ

Lors de l'Assemblée générale du 27 avril 2000, le Conseil sollicitera l'autorisation, pour une durée de dix-huit mois, d'acquérir en bourse les propres actions ordinaires ou à dividende prioritaire sans droit de vote de la Société à hauteur de 10% du capital (soit 1 057 774 actions), en vue soit de régulariser leur marché, soit de remettre des actions au titre d'échange ou de paiement en particulier dans le cadre d'opérations de croissance externe, soit en vue de l'attribution d'options d'achat d'actions au profit du personnel et des dirigeants du Groupe.

Les prix maximum d'achat et minimum de revente par action sont fixés respectivement à 400 euros et 200 euros qu'il s'agisse d'actions ordinaires ou d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Cette autorisation annule et remplace celle donnée par l'Assemblée générale du 26 avril 1999.

Au 1^{er} avril 2000, Essilor détenait 4 000 actions ordinaires achetées en mars 2000.

OPÉRATIONS RÉSERVÉES AUX SALARIÉS

L'année 1999 a vu le démarrage d'une nouvelle organisation de l'actionariat interne:

- le Fonds commun de placement Valoptec international issu de la fusion-absorption par Essilor de la Société civile Valoptec, approuvée par les actionnaires d'Essilor le 21 décembre 1998,
- dans le contexte des plans d'épargne Essilor et BBGR, la création, aux côtés du Fonds commun de placement Groupe Essilor existant, d'un nouveau Fonds commun, le premier comportant un blocage pendant 5 ans de l'épargne investie et le deuxième un blocage de 7 ans.

Les conditions d'abondement ont été majorées pour le Fonds 7 ans, mais les deux Fonds souscrivent de la même manière aux augmentations de capital réservées aux salariés.

Deux catégories d'opérations ont concerné les salariés en 1999:

- d'une part, des augmentations de capital émises à taux préférentiel pour le compte des Fonds communs de placement Groupe Essilor.

Ces augmentations de capital ont entraîné la création de 40 230 actions en 1999 à un prix préférentiel inférieur de 20% à la moyenne de l'action ordinaire au cours des

vingt séances de bourse ayant précédé la décision du Conseil d'administration.

- d'autre part, une attribution de 1 100 options de souscription d'actions en novembre 1999 à un prix de levée de 1 824 francs, soit 95 % de prix moyen de l'action.

La situation des options de souscription d'actions ordinaires Essilor était la suivante au 31 décembre 1999:

		dont en 1999
Options attribuées	387 481	1 100
Options annulées	4 139	1 916
Options levées	37 016	34 133
Options restantes	346 326*	

soit 3,3% du capital.

* dont 61 091 aux dirigeants.

COMPTES SOCIAUX ET AFFECTATION DU RÉSULTAT 1999

Les comptes sociaux font apparaître un résultat net de 587,3 millions de francs contre 656,6 millions de francs en 1998.

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires de porter le dividende net (hors avoir fiscal) de 3,20 euros à 3,40 euros (soit à titre indicatif de 21 francs à 22,30 francs) pour les actions ordinaires et de 3,32 euros à 3,52 euros (soit à titre indicatif de 21,80 francs à 23,10 francs) pour les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, soit respectivement 5,10 euros et 5,28 euros avec l'avoir fiscal (mise en paiement le 5 juin 2000).

Cette distribution portera sur un montant de 236 millions de francs contre un montant de 214,8 millions de francs en 1998, soit une augmentation proche de 10%. Elle représente 30% du bénéfice net (part du Groupe), ce qui la situe dans la moyenne du marché boursier.

Résultat net de l'exercice		587 266 985,80
Report à nouveau antérieur		33 917 849,22
Affectation à la réserve légale		-710 000,00
Prélèvement sur les réserves de plus-value à long terme		152 561 809,00
Total distribuable		773 036 644,02
Dotation à la réserve de plus-value long terme		77 021 753,00
Dividende		
• prioritaire	17 204,67 €	
• statutaire	1 924 340,55 €	
• complémentaire	34 029 564,74 €	
Dividende total	35 971 109,96 €*	235 955 013,70
Précompte mobilier exigible		29 269 676,00
Dotation aux autres réserves		395 000 000,00
Report à nouveau		35 790 201,32
		773 036 644,02

* converti en francs au taux de conversion officiel de 1 € = 6,55957 FRF

Pour les trois exercices précédents, les dividendes payés ont été les suivants:

(en francs)	Dividende net	Avoir fiscal	Rémunération globale
1996			
action ordinaire	14,50	7,25	21,75
action à dividende prioritaire sans droit de vote	15,30	7,65	22,95
1997			
action ordinaire	17	8,50	25,50
action à dividende prioritaire sans droit de vote	17,80	8,90	26,70
1998			
action ordinaire	21	10,50	31,50
action à dividende prioritaire sans droit de vote	21,80	10,90	32,70

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons eu le regret de déplorer en novembre 1999 la disparition de Jacky Frémont, administrateur depuis 1991 et Président du Directoire de la Société BBGR. Nous exprimons toute notre sympathie à sa famille. Jacky Frémont était un dirigeant apprécié de ses collaborateurs et des professionnels de l'optique. Il laisse le souvenir d'un homme dynamique et courageux et sa disparition prive le Groupe de l'un de ses meilleurs dirigeants.

Nous vous proposons de nommer, pour une durée de deux ans, en qualité d'administrateur Claude Darnault en remplacement de Jacky Frémont.

Nous vous proposons de renouveler, pour une durée de trois ans, les mandats d'administrateur de Michel Besson, Jean Burelle, Gilles Colas, Eric d'Hautefeuille, Jean-François Phélizon et René Thomas.

RÉSOLUTION EXTRAORDINAIRE

Nous vous demandons de donner au Conseil d'administration l'autorisation de faire usage des autorisations d'augmentation de capital données par l'Assemblée générale du 26 avril 1999 en période d'offre publique visant les titres de la Société.

L'année 2000

Selon nos estimations, le marché de l'optique continue de connaître une forte progression des produits à valeur ajoutée qui, compte tenu de l'avance d'Essilor dans ces domaines, contribuera à un élargissement des parts de marché du Groupe dans les prochaines années.

Essilor continuera de tirer profit de ses atouts :

- partenariat actif avec le Groupe japonais Nikon,
- développement d'une politique de marques,
- renforcement dans les produits à forte valeur ajoutée, notamment grâce au lancement majeur de Varilux Panamic,
- optimisation de la filière grâce à un recours accru aux techniques du commerce électronique.

Avec le développement, à l'initiative d'Essilor, d'un réseau sur internet comprenant dès à présent 4 000 sites de professionnels américains, Essilor amorce une évolution fondamentale des relations entre ces professionnels et le public. Le succès de cette initiative encourage le Groupe à s'engager résolument dans cet axe prometteur.

Après avoir opéré un changement profond du métier avec la personnalisation des verres de prescription, Essilor donne ainsi une dimension de service à l'ensemble de la filière.

Le Conseil d'administration

Actif (en milliers de francs)	Notes	1999	1998	1997
Immobilisations incorporelles	7	657 028	473 643	452 113
Ecart d'acquisition sur titres	8	2 179 864	1 854 258	1 498 616
Immobilisations corporelles	9	3 186 073	2 683 023	2 320 888
Immobilisations nettes		6 022 965	5 010 924	4 271 617
Titres mis en équivalence		404 861	380 249	370 059
Autres immobilisations financières	11	220 926	229 561	230 937
Autres valeurs immobilisées	1	625 787	609 810	600 996
Stocks et en-cours	12	2 139 662	1 866 041	1 813 718
Avances et acomptes aux fournisseurs		29 473	44 892	26 342
Créances d'exploitation	12	2 117 787	1 815 687	1 725 602
Impôt différé actif	6	247 490	168 515	103 513
Créances diverses		121 241	40 980	100 281
Capital souscrit appelé, non versé		5 993	11 946	4 273
Valeurs mobilières de placement	14	132 890	674 754	956 485
Disponibilités		587 356	257 376	286 126
Charges constatées d'avance et comptes de régularisation		66 524	59 983	50 769
Total des créances et disponibilités		5 448 416	4 940 174	5 067 109
Charges à répartir sur plusieurs exercices	13	10 224	5 264	4 893
Total de l'actif		12 107 392	10 566 172	9 944 615
Engagements reçus	19	19 278	18 409	18 565

Passif (en milliers de francs)	Notes	1999	1998	1997
Capital		211 555	204 518	196 742
Primes		1 953 686	1 662 948	1 358 349
Réserves consolidées		4 084 846	3 536 327	3 089 411
Différence de conversion		480 585	-96 199	-6 361
Résultat net (part Groupe)		792 649	784 759	616 319
Situation nette	15	7 523 321	6 092 353	5 254 460
Intérêts hors Groupe	16	56 716	46 843	44 066
Résultat net part hors Groupe		12 025	14 293	19 746
Total des capitaux propres consolidés		7 592 062	6 153 489	5 318 272
Provisions pour retraites		265 480	193 521	181 831
Autres provisions pour risques		150 784	187 504	191 219
Provisions	17	416 264	381 025	373 050
Dettes financières	18	1 796 808	1 868 079	2 300 738
Avances et acomptes reçus des clients		18 365	24 611	9 857
Dettes d'exploitation		1 907 451	1 689 971	1 492 908
Dettes diverses		349 390	434 949	437 168
Produits constatés d'avance		27 052	14 048	12 622
Total des dettes		4 099 066	4 031 658	4 253 293
Total du passif		12 107 392	10 566 172	9 944 615
Engagements donnés	19	662 826	634 551	1 190 707

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 1999

(en milliers de francs)	Notes	1999	1998	1997
Chiffre d'affaires	3	10 900 760	10 251 422	9 353 304
Production stockée		29 671	105 167	30 439
Production immobilisée		267 848	132 400	116 751
Production de l'exercice		11 198 279	10 488 989	9 500 494
Achats de matières premières et variations de stocks		2 360 742	2 215 415	2 011 014
Charges externes		2 682 601	2 417 451	2 087 743
Valeur ajoutée		6 154 936	5 856 123	5 401 737
Impôts et taxes		189 743	160 572	147 620
Charges de personnel		3 879 131	3 619 029	3 352 329
Excédent brut d'exploitation		2 086 062	2 076 522	1 901 788
Solde net sur amortissements et provisions		-531 836	-540 800	-593 337
Autres produits et charges		-52 779	-66 352	-73 925
Résultat d'exploitation		1 501 447	1 469 370	1 234 526
Résultat financier	4	-194 076	-182 236	-205 077
Résultat hors exploitation	5	-39 262	-33 423	-76 039
Résultat courant		1 268 109	1 253 711	953 410
Impôt sur les bénéfices	6	329 255	359 784	254 897
Résultat net des sociétés intégrées		938 854	893 927	698 513
Résultat des sociétés mises en équivalence		-3 435	14 327	26 812
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition		130 745	109 202	89 260
Intérêts minoritaires		12 025	14 293	19 746
Résultat net part du Groupe		792 649	784 759	616 319
Résultat net (part du Groupe) par action ordinaire		76,27	78,19	64,06
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		10 376	10 036	9 564
Résultat net retraité (part du Groupe) dilué par action		75,74	76,19	61,41
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution		10 448	10 405	10 301

(en milliers de francs)	1999	1998	1997
Bénéfice net	804 674	799 052	636 065
Résultat net des dividendes des sociétés mises en équivalence	4 988	-10 849	-23 168
Amortissements et provisions	770 397	626 360	600 408
Autofinancement	1 580 059	1 414 563	1 213 305
Variation des impôts différés	-98 423	-52 326	-8 838
Variation des provisions pour risques et charges	1 306	-8 139	44 612
Résultat des cessions d'actifs	7 035	12 188	43 351
Quote-part de subvention transférée au compte de résultat	-1 541	-2 380	-2 033
Diminution des stocks	-273 621	-52 323	-137 942
Diminution des créances et comptes de régularisation	-367 590	-66 221	-285 352
Augmentation des dettes et comptes de régularisation	138 680	211 023	173 875
Augmentation des intérêts courus	-13 847	-7 125	54 343
Flux provenant des opérations	972 058	1 449 260	1 095 321
Investissements industriels	-1 008 709	-875 858	-656 516
Cessions d'actifs	34 257	22 845	57 418
Acquisition de titres et octroi de prêts	-343 002	-546 840	-142 247
Remboursements de prêts et avances	12 883	39 124	9 107
Flux de trésorerie net affecté aux investissements	-1 304 571	-1 360 729	-732 238
Augmentation de capital	298 775	312 374	558 356
Dividendes versés			
- aux actionnaires d'Essilor	-214 789	-173 472	-142 683
- aux actionnaires minoritaires par les filiales intégrées	-9 780	-11 699	-6 389
Remboursements d'emprunts	-859 346	-516 582	-413 003
Nouveaux emprunts	887 801	74 251	36 542
Incidence des variations de périmètre	-70 276	5 563	21 075
Flux provenant des opérations de financement	32 385	-309 565	53 898
Variation de la trésorerie nette	-300 128	-221 034	416 981
Trésorerie au 1 ^{er} janvier	517 393	863 959	408 840
Incidence des variations des taux de change	198 257	-125 532	38 138
Trésorerie au 31 décembre	415 522	517 393	863 959

Principales données en euros

Compte de résultat	Euros*			Francs*		
	1999	1998	1997	1999	1998	1997
Chiffre d'affaires	1 662	1 563	1 426	10 901	10 251	9 353
Résultat d'exploitation	229	225	189	1 501	1 469	1 235
Résultat courant	193	191	145	1 268	1 254	953
Résultat net part du Groupe	121	120	94	793	785	616
Résultat net (part du Groupe) par action ordinaire	11,63	11,92	9,77	76,27	78,19	64,06
Résultat net retraité (part du Groupe) dilué par action	11,55	11,62	9,36	75,74	76,19	61,41
Bilan						
Capital	32	31	30	212	205	197
Capitaux propres part du Groupe	1 147	929	801	7 523	6 092	5 254
Endettement net	164	143	161	1 077	936	1 058
Valeurs immobilisées nettes	1 014	857	743	6 649	5 621	4 873
Total du bilan	1 846	1 611	1 516	12 107	10 566	9 945

* en millions, sauf données par action.

Note 1 : principes comptables

GÉNÉRALITÉS

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec la loi française du 3 janvier 1985 et son décret d'application du 17 février 1986. Ils sont conformes aux principes comptables préconisés par l'International Accounting Standards Committee (I.A.S.C.).

Les chiffres sont exprimés en milliers de francs, sauf mention contraire.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers des sociétés importantes dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés pour lesquelles le Groupe détient entre 40 et 50 % sont consolidées par la méthode de mise en équivalence, dès lors qu'un autre actionnaire détient un pourcentage de contrôle supérieur à celui du Groupe.

Les sociétés dont le Groupe détient plus de 20% de droits de vote et sur lesquelles il exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Les critères retenus pour déterminer les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont décrits dans la note intitulée "Evolution du périmètre de consolidation" (note 2).

Le résultat des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice est retenu dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure à la date d'acquisition ou antérieure à la date de cession.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie:

L'autofinancement est défini comme étant la somme du résultat net des sociétés intégrées, des dotations aux amortissements et provisions (hors provisions sur actifs circulants), des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.

L'incidence de la variation de taux de change s'entend de la variation des taux entre la clôture et l'ouverture et de leur impact sur la valeur de la trésorerie à l'ouverture.

MÉTHODES DE CONVERSION

Conversion des états financiers des filiales internationales

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis au taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux moyen pour le compte de résultat.

Les comptes des succursales sont convertis aux taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux de couverture pour le compte de résultat.

Cours utilisés pour les principales devises :

	Taux fin			Taux moyen		
	1999	1998	1997	1999	1998	1997
USD	6,53	5,62	5,99	6,20	5,90	5,84
DEM	3,35	3,35	3,35	3,35	3,35	3,36
GBP	10,55	9,30	9,92	10,01	9,79	9,58
IEP	8,33	8,33	8,57	8,33	8,39	8,80

L'écart entre la conversion des situations nettes au taux de clôture et leur valeur en coût historique, ainsi que celui provenant de l'utilisation des taux moyens pour déterminer le résultat, figure au poste "Différence de conversion" dans les capitaux propres et y est maintenu jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels il se rapporte soient vendus ou liquidés.

Pour les sociétés situées dans des pays à forte inflation, les actifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, et les actifs monétaires aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Le résultat est converti au taux moyen annuel, sauf pour les éléments non monétaires convertis au taux historique. La différence de conversion est comptabilisée au compte de résultat.

ÉCARTS DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation et qui représente la différence entre le prix d'achat des titres des sociétés et la part des capitaux propres correspondants lors de l'achat est, le cas échéant, affecté aux postes du bilan consolidé, la partie résiduelle non affectée étant portée à la rubrique "Ecart d'acquisition".

Conformément à la faculté offerte, l'affectation des écarts de première consolidation ne deviendra définitive qu'à l'issue du délai d'un an, postérieurement à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis ou repris selon un plan qui reflète, aussi raisonnablement que possible, les perspectives de développement au moment de l'acquisition et sur une durée maximum de 20 ans.

CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS

Lorsque les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont également constatés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus, dès lors qu'ils ne correspondent pas à l'ensemble des critères définis par la norme internationale pour être inscrits à l'actif du bilan.

RÉSULTAT FINANCIER

Les charges et produits financiers sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encourus.

OPÉRATIONS EN DEVICES

Les dettes et créances en devises ont été converties au taux de change de clôture ou à leur cours de couverture. Les gains et pertes de conversion ont été constatés au compte de résultat.

CONTRATS À TERME D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont uniquement destinés à couvrir des engagements commerciaux et des flux financiers identifiés du Groupe, par ventes ou achats à terme de devises ou par des options de change.

Il existe également des options de taux destinées à couvrir le portefeuille des liquidités et l'emprunt obligataire Eurobond.

Le Groupe n'utilise ces instruments financiers qu'à des fins de couverture.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte

des produits et charges sur les éléments couverts.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

En conformité avec la norme IAS12 révisée, un impôt différé est constitué selon la méthode du report variable pour les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan.

Les impôts différés actifs ne sont constatés que si leur récupération est considérée comme probable.

Le taux d'impôt utilisé pour la détermination des impôts différés des sociétés françaises est de 37,76%.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Les biens, dont les entreprises consolidées ont la disposition par contrat de crédit-bail, sont traités au bilan et au compte de résultat, comme s'ils avaient été acquis à crédit.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Constructions	20 à 33 ans
Agencements, aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des fonds commerciaux, des marques, des concessions, des brevets et des licences.

Les fonds commerciaux et les marques comprennent notamment la partie affectée des écarts de première consolidation et ne sont pas amortis.

Une revue annuelle de la valorisation de ces actifs est effectuée par rapport aux prévisions initiales et il est procédé à la comptabilisation d'une provision, si nécessaire.

Les autres actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée qui varie de 3 à 5 ans.

STOCKS ET EN-COURS

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré.

Une dépréciation est calculée en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

PROVISIONS POUR CRÉANCES CLIENTS

Des provisions statistiques sont constituées sur les créances n'ayant pas fait l'objet d'une provision spécifique en fonction du délai couru depuis la date d'échéance des factures. Un taux progressif est appliqué de telle manière qu'une créance échue depuis plus de 12 mois soit provisionnée à 100%.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Selon les réglementations et usages propres à chaque pays, les sociétés du Groupe Essilor peuvent avoir des obligations en termes de retraites, préretraites, indemnités de départ et assimilés. Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluations actuarielles.

L'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités d'une société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles propres à chaque pays (taux d'actualisation, taux d'inflation) et à la société concernée (taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang du pays de la société concernée.

Lorsque les sociétés versent des cotisations à un fonds pour couvrir une partie ou la totalité de leur engagement, la provision constatée correspond au montant de l'engagement minoré de la valeur de marché des actifs du fonds.

En cas de changement des hypothèses actuarielles, de changement des prestations d'un régime ou lors de la première application d'un régime, et dans certaines conditions, la variation de l'engagement résultant de ces changements est reprise en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime.

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les comptes de régularisation comprennent les charges constatées d'avance et les charges à répartir.

Note 2 : évolution du périmètre de consolidation

Les entités réalisant un chiffre d'affaires annuel de plus de 20 millions de francs ou dont les actifs corporels sont supérieurs à 60 millions de francs, ainsi que les sociétés Holding ou de gestion du patrimoine sont retenues dans le périmètre de consolidation.

<u>Entrées de périmètre</u>	<u>Pays</u>	<u>% de participation</u>
Transitions Optical Do Brazil Limitada	Brésil	49,00
Eastern Optical Laboratories Ltd	Canada	100,00
OK Lenscraft Laboratories Ltd	Canada	100,00
Crown Optical	Etats-Unis	100,00
Optogenics of Syracuse	Etats-Unis	100,00
Avisia	Etats-Unis	100,00
Nikon-Essilor Co Ltd.	Japon	50,00
Transitions Optical Holdings BV.	Pays-Bas	49,00
Optodev Inc	Philippines	100,00
Transitions Optical Philippines Inc	Philippines	49,00

<u>Sorties de périmètre</u>	<u>Pays</u>
Paris Lunettes Corporation GmbH	Allemagne
Lead Amériques Inc	Etats-Unis
Luxury Eyewear International S.A.	France
Paris Lunettes Corporation Italia Srl.	Italie
Essilor Luxury Eyewear BV	Pays-Bas
Luxury Eyewear UK Ltd	Royaume-Uni

Note 3: information par zone géographique

Chiffre d'affaires (en millions de francs) **1999** 1998 1997

Par zone géographique

France	2 200	2 230	2 108
Autres pays d'Europe	3 018	2 855	2 616
Amérique du Nord	4 928	4 457	3 939
Reste du monde (Amérique du Sud/Asie)	755	710	690
	10 901	10 251	9 353

Par branche

Verres correcteurs	9 823	9 001	8 143
Autres produits	1 078	1 251	1 210
	10 901	10 251	9 353

Contribution au résultat net (en millions de francs) **1999** 1998 1997

Par zone géographique

France	320	393	294
Autres pays d'Europe	285	236	247
Amérique du Nord	119	102	48
Reste du monde (Amérique du Sud/Asie)	81	68	47
	805	799	636

Provisions pour risques et charges et passif exigible (en millions de francs)	1999		1998		1997	
	Provisions risques & charges	Dettes financ. & exploitation	Provisions risques & charges	Dettes financ. & exploitation	Provisions risques & charges	Dettes financ. & exploitation

Par zone géographique

France	144	2 320	156	2 250	184	2 339
Autres pays d'Europe	144	527	115	489	108	441
Amérique du Nord	116	927	101	997	77	1 242
Reste du monde (Amérique du Sud/Asie)	12	325	9	296	4	231
	416	4 099	381	4 032	373	4 253

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (en millions de francs)	1999	1998	1997
Par zone géographique			
France	290	233	202
Autres pays d'Europe	107	154	88
Amérique du Nord	378	374	298
Reste du monde (Amérique du Sud/Asie)	225	110	65
	1 000	871	653

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (en millions de francs)	1999	1998	1997
Par zone géographique			
France	1 673	1 551	1 435
Autres pays d'Europe	907	811	766
Amérique du Nord	1 336	940	786
Reste du monde (Amérique du Sud/Asie)	323	243	186
	4 239	3 546	3 173

Actifs immobilisés et actifs totaux (en millions de francs)	1999		1998		1997	
	Actifs immobilisés*	Actifs totaux	Actifs immobilisés*	Actifs totaux	Actifs immobilisés*	Actifs totaux
Par zone géographique						
France	929	3 159	860	3 386	811	3 567
Autres pays d'Europe	585	1 660	588	1 540	499	1 423
Amérique du Nord	3 855	5 696	3 184	4 697	2 714	4 226
Reste du monde (Amérique du Sud/Asie)	654	1 592	379	943	248	729
	6 023	12 107	5 011	10 566	4 272	9 945

*hors immobilisations financières

Note 4 : résultat financier

	1999	1998	1997
Intérêts sur emprunts	-148 917	-139 497	-164 286
Produits financiers	43 673	48 236	49 762
Escomptes nets	-99 314	-104 402	-101 818
Provisions filiales	-11 247	-8 167	-21 475
Change	18 515	5 732	20 038
Divers	3 214	15 862	12 702
	-194 076	-182 236	-205 077

Note 5 : résultat hors exploitation

	1999	1998	1997
Charges de restructuration	-15 280	-18 003	-17 555
Provisions pour risques et charges	-22 502	1 663	-27 023
Résultat sur exercices antérieurs	-584	1 709	3 091
Cession d'actifs	-2 974	-21 880	-31 586
Autres (charges) et produits	2 078	3 088	-2 966
	-39 262	-33 423	-76 039

Note 6 : impôts sur les bénéfices

Charge (produit) d'impôt de la période	1999	1998	1 997
Impôts courants	385 035	423 457	259 640
Impôts différés	-55 780	-63 673	-4 743
	329 255	359 784	254 897

Analyse de la charge d'impôt

(en% du résultat avant impôts)

	1999	1998	1997
Taux théorique	40	41	41
Effet des taux d'imposition des filiales étrangères, différents du taux français	-12	-10	-12
Effet des impositions à taux réduit, et des différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	-2	-2	-2
Taux effectif de l'impôt sur les bénéfices	26	29	27

La variation de l'impôt différé au bilan (actif) s'analyse de la manière suivante:

Variation des impôts différés au bilan

	1999	1998	1997
Situation au 1^{er} janvier	168 515	103 513	92 130
Dotations de l'exercice	-9 729	-17 981	-43 224
Reprises de l'exercice	67 239	79 005	46 017
Evolution du périmètre, autres mouvements et change	21 465	3 978	8 590
Situation au 31 décembre	247 490	168 515	103 513

Impôts différés par nature

	1999	1998
Elimination des profits sur stocks	104 686	94 649
Différences de durées d'amortissements	-64 489	-60 173
Provisions temporairement non déductibles	90 273	71 094
Autres	117 020	62 945
	247 490	168 515

Note 7 : immobilisations incorporelles

	Valeur au début de l'exercice	Evolution périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation amortis- sements provisions	Valeur à la fin de l'exercice
1999							
Fonds commercial	374 110		9 119		59 686		442 915
Autres immobilisations incorporelles	222 122	77 604	109 840	7 872	13 455		415 149
Valeur brute	596 232	77 604	118 959	7 872	73 141		858 064
Amortissements	122 589	38 457		3 489	5 686	37 793	201 036
Valeur nette	473 643	39 147	118 959	4 383	67 455	-37 793	657 028
1998							
Fonds commercial	398 826				-24 716		374 110
Autres immobilisations incorporelles	162 106	1 617	78 163	17 014	-2 751		222 121
Valeur brute	560 932	1 617	78 163	17 014	-27 467		596 231
Amortissements	108 819	587		12 113	-1 307	26 603	122 589
Valeur nette	452 113	1 030	78 163	4 901	-26 160	-26 603	473 643
1997							
Fonds commercial	347 020				51 806		398 826
Autres immobilisations incorporelles	144 748	6 921	13 218	6 999	4 218		162 106
Valeur brute	491 768	6 921	13 218	6 999	56 024		560 932
Amortissements	95 267	90		6 296	1 042	18 716	108 819
Valeur nette	396 501	6 831	13 218	703	54 982	-18 716	452 113

Note 8 : écarts d'acquisition

	Valeur au début de l'exercice	Evolution périmètre et acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation amortissement provisions	Valeur à la fin de l'exercice
1999						
Valeur brute	2 233 437	235 688		259 486		2 728 611
Amortissements	379 179			33 587	135 981	548 747
Valeur nette	1 854 258	235 688		225 899	-135 981	2 179 864
1998						
Valeur brute	1 767 962	372 770		92 705		2 233 437
Amortissements	269 346			4 274	105 559	379 179
Valeur nette	1 498 616	372 770		88 431	-105 559	1 854 258
1997						
Valeur brute	1 737 398	30 564				1 767 962
Amortissements	180 135				89 211	269 346
Valeur nette	1 557 263	30 564			-89 211	1 498 616

Note 9: immobilisations corporelles

	Valeur au début de l'exercice	Evolution périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation amortis- sements provisions	Valeur à la fin de l'exercice
1999							
Terrains	131 130	940	7 922	190	12 644		152 446
Constructions	1 391 746	112 508	120 330	19 025	84 624		1 690 183
Matériel industriel	3 224 559	67 594	515 972	109 806	251 720		3 950 039
Autres immobilisations corporelles	1 359 218	-197 440	236 747	52 970	85 980		1 431 535
Valeur brute	6 106 653	-16 398	880 971	181 991	434 968		7 224 203
Amortissements	3 423 630	-48 107		140 801	197 356	606 052	4 038 130
Valeur nette	2 683 023	31 709	880 971	41 190	237 612	-606 052	3 186 073
1998							
Terrains	120 244	10 847	2 681	594	-2 048		131 130
Constructions	1 233 284	107 982	94 472	21 718	-22 274		1 391 746
Matériel industriel	2 759 501	194 506	410 428	72 464	-67 412		3 224 559
Autres immobilisations corporelles	1 272 379	-112 687	285 717	49 659	-36 532		1 359 218
Valeur brute	5 385 408	200 648	793 298	144 435	-128 266		6 106 653
Amortissements	3 064 520	74 053		118 200	-65 121	468 379	3 423 631
Valeur nette	2 320 888	126 595	793 298	26 235	-63 145	-468 379	2 683 023
1997							
Terrains	117 644	-3 423	1 484	440	4 979		120 244
Constructions	1 144 611	13 368	57 038	14 467	32 734		1 233 284
Matériel industriel	2 451 908	144 649	227 888	136 787	71 843		2 759 501
Autres immobilisations corporelles	1 092 147	-130 129	354 379	81 015	36 997		1 272 379
Valeur brute	4 806 310	24 465	640 789	232 709	146 553		5 385 408
Amortissements	2 652 170	27 391		137 951	60 300	462 610	3 064 520
Valeur nette	2 154 140	-2 926	640 789	94 758	86 253	-462 610	2 320 888

Note 10: immobilisations corporelles: biens en crédit-bail

	Valeur au début de l'exercice	Evolution périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation amortis- sements provisions	Valeur à la fin de l'exercice
1999							
Terrains	5 576						5 576
Constructions	116 171						116 171
Autres immobilisations corporelles	14 406	-78	409	2 627	820		12 930
Valeur brute	136 153	-78	409	2 627	820		134 677
Amortissements	83 532			2 556	697	5 721	87 394
Valeur nette	52 621	-78	409	71	123	-5 721	47 283
1998							
Terrains	5 576						5 576
Constructions	116 418	-225			-22		116 171
Autres immobilisations corporelles	14 423	-214			197		14 406
Valeur brute	136 417	-439			175		136 153
Amortissements	78 473	-23			122	4 960	83 532
Valeur nette	57 944	-416			53	-4 960	52 621
1997							
Terrains	5 576						5 576
Constructions	116 774		48		-404		116 418
Autres immobilisations corporelles	14 360		102		-39		14 423
Valeur brute	136 710		150		-443		136 417
Amortissements	73 246				-216	5 443	78 473
Valeur nette	63 464		150		-227	-5 443	57 944

Note 11 : autres immobilisations financières

	Valeur au début de l'exercice	Evolution périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation amortis- sements provisions	Valeur à la fin de l'exercice
1999							
Participations	172 116	-306 509	364 599	29 063	8 857		210 000
Créances rattachées à des participations	72 468	40 684	17 222	101 305	356		29 425
Autres immobilisations financières	62 388	-89	48 095	45 739	3 686		68 341
Valeur brute	306 972	-265 914	429 916	176 107	12 899		307 766
Provisions	77 411	-3 494		6 430	1 694	17 659	86 840
Valeur nette	229 561	-262 420	429 916	169 677	11 205	-17 659	220 926
1998							
Participations	213 452	-35 367	58 092	58 386	-5 675		172 116
Créances rattachées à des participations	73 306	-36 637	54 673	18 569	-305		72 468
Autres immobilisations financières	66 597	11 702	7 247	20 548	-2 610		62 388
Valeur brute	353 355	-60 302	120 012	97 503	-8 590		306 972
Provisions	122 418	-1 389		51 000	-707	8 089	77 411
Valeur nette	230 937	-58 913	120 012	46 503	-7 883	-8 089	229 561
1997							
Participations	181 158	-6 590	38 188	210	906		213 452
Créances rattachées à des participations	31 038	-9 010	51 033	652	897		73 306
Autres immobilisations financières	60 045	741	18 074	14 967	2 704		66 597
Valeur brute	272 241	-14 859	107 295	15 829	4 507		353 355
Provisions	96 121	3 134			-470	23 633	122 418
Valeur nette	176 120	-17 993	107 295	15 829	4 977	-23 633	230 937

Répartition des autres immobilisations financières par échéance	1999	1998	1997
Moins d'un an	31 296	115 604	82 030
Plus d'un an	276 470	191 368	271 325
	307 766	306 972	353 355

Note 12 : actif circulant

Stocks	1999	1998	1997
Matières premières, autres approvisionnements	870 546	780 578	779 167
Marchandises	381 379	326 477	275 141
Produits finis, semi finis, en-cours	1 214 729	1 166 396	1 115 000
Valeur brute	2 466 654	2 273 451	2 169 308
Provisions	326 992	407 410	355 590
Valeur nette	2 139 662	1 866 041	1 813 718

Créances d'exploitation	1999	1998	1997
Créances clients			
Valeur brute	2 095 992	1 793 682	1 726 022
Dépréciations des comptes clients	-160 695	-151 344	-147 301
Valeur nette des créances clients	1 935 297	1 642 338	1 578 721
Autres créances d'exploitation			
Valeur brute	183 472	173 757	146 881
Dépréciations des autres créances d'exploitation	-982	-408	
Valeur nette des autres créances d'exploitation	182 490	173 349	146 881
Total des créances d'exploitation (net)	2 117 787	1 815 687	1 725 602

Note 13 : comptes de régularisation

Charges à répartir	1999	1998	1997
Montant net au début de l'exercice	5 264	4 893	5 602
Augmentations	8 780	4 394	2 509
Dotations aux amortissements	-4 390	-3 145	-2 462
Variation des cours de change	570	-879	-756
Montant net à la fin de l'exercice	10 224	5 264	4 893

Note 14 : valeurs mobilières de placement

	1999	1998	1997
Valeur nette comptable	132 890	674 754	956 485
Valeur de marché	132 947	676 640	958 664
Plus-value latente	57	1 886	2 179

Nature du portefeuille au 31 décembre	1999	1998	1997
Sicav	70 949	148 086	177 723
FCP et titres de créances négociables	31 558	474 738	726 231
Options de change	2 958	2 243	1 739
Autres	27 425	49 687	50 792
	132 890	674 754	956 485

Note 15 : variation des capitaux propres du Groupe

	Capital	Primes d'émission	Réserves	Différences de conversion	Résultat net par t Groupe	Situation nette Groupe
Situation au 1^{er} janvier 1999	204 518	1 662 948	3 536 327	-96 199	784 759	6 092 353
Augmentation de capital	7 037	290 738				297 775
Fonds commun de placement	804	67 923				68 727
Conversion d'obligations	5 550	203 309				208 859
Options de souscription d'actions	683	19 506				20 189
Affectation du résultat			784 759		-784 759	
Résultat de la période					792 649	792 649
Dividendes distribués			-214 789			-214 789
Provisions médailles du travail et assimilés			-20 919			-20 919
Subventions d'exploitation			-532			-532
Différences de conversion et divers				576 784		576 784
Situation au 31 décembre 1999	211 555	1 953 686	4 084 846	480 585	792 649	7 523 321
Situation au 1^{er} janvier 1998	196 742	1 358 349	3 089 411	-6 361	616 319	5 254 460
Augmentation de capital	7 776	304 599				312 375
Fonds commun de placement	680	60 100				60 780
Conversion d'obligations	5 781	212 118				217 899
Options de souscription d'actions	1 315	32 381				33 696
Affectation du résultat			616 319		-616 319	
Résultat de la période					784 759	784 759
Dividendes distribués			-173 474			-173 474
Réévaluation			5 066			5 066
Subvention d'exploitation			-930			-930
Différences de conversion et divers			-65	-89 838		-89 903
Situation au 31 décembre 1998	204 518	1 662 948	3 536 327	-96 199	784 759	6 092 353
Situation au 1^{er} janvier 1997	187 261	809 473	2 713 684	-120 661	520 184	4 109 941
Augmentation de capital	9 481	548 876				558 357
Fonds commun de placement	865	52 737				53 602
Conversion d'obligations	8 526	312 873				321 399
Options de souscription d'actions	90	2 548				2 638
Autres		180 718				180 718
Affectation du résultat			520 184		-520 184	
Résultat de la période					616 319	616 319
Dividendes distribués			-142 683			-142 683
Subvention d'exploitation			-1 895			-1 895
Différence de conversion et divers			121	114 300		114 421
Situation au 31 décembre 1997	196 742	1 358 349	3 089 411	-6 361	616 319	5 254 460

En 1999, l'évolution de l'écart de conversion résulte principalement de l'augmentation du dollar américain.

Évolution du nombre d'actions	1999	1998	1997
Actions ordinaires au 1^{er} janvier	10 169 471	9 780 674	7 736 476
Levées d'options	34 133	65 727	4 516
Souscription du FCP Groupe Essilor	40 230	34 010	43 200
Conversion d'obligations	277 495	289 060	426 340
Echange d'actions à dividende prioritaire			1 570 142
Nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	10 521 329	10 169 471	9 780 674
Actions à dividende prioritaire au 1^{er} janvier	56 418	56 418	1 626 560
Echange pour actions ordinaires			-1 570 142
Nombre d'actions à dividende prioritaire au 31 décembre	56 418	56 418	56 418

Note 16 : variation des intérêts minoritaires

	1999	1998	1997
Situation au 1^{er} janvier	61 136	63 812	36 942
Résultat de l'exercice	12 025	14 293	19 746
Dividendes versés par les filiales consolidées	-9 782	-11 699	-6 389
Périmètre de consolidation	-4 944	-590	7 525
Ecart de conversion et divers	10 306	-4 680	5 988
Situation au 31 décembre	68 741	61 136	63 812

Note 17 : provisions

Provisions pour risques et charges

(en milliers de francs)

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres mouvements change ⁽²⁾	Valeur à la fin de l'exercice
1999					
Provisions pour retraites et pensions	193 521	61 971	-25 571	35 559	265 480
Autres provisions pour risques	187 504	64 333	-109 130	8 077	150 784
Provision pour coût euro et an 2000	18 758		-18 758		
Provision pour risques sur filiales et participations	22 645				22 645
Provisions pour restructuration	26 472	17 940	-20 979	889	24 322
Autres ⁽¹⁾	119 629	46 393	-69 393	7 188	103 817
Total des provisions pour risques et charges	381 025	126 304	-134 701	43 636	416 264
1998					
Provisions pour retraites et pensions	181 831	24 978	-10 923	-2 365	193 521
Autres provisions pour risques	191 219	77 909	-94 429	12 805	187 504
Provisions pour primes de remboursement de l'emprunt obligataire	14 673		-14 673		
Provision pour coût euro et an 2000	28 142		-9 384		18 758
Provision pour risques sur filiales et participations	32 250	445	-10 050		22 645
Provisions pour restructuration	29 844	11 717	-16 683	1 594	26 472
Autres ⁽¹⁾	86 310	65 747	-43 639	11 211	119 629
Total des provisions pour risques et charges	373 050	102 887	-105 352	10 440	381 025
1997					
Provisions pour retraites et pensions	162 163	20 103	-3 022	2 587	181 831
Autres provisions pour risques	166 275	101 534	-80 196	3 606	191 219
Provisions pour primes de remboursement de l'emprunt obligataire	25 039		-10 366		14 673
Provision pour coût euro et an 2000		28 142			28 142
Provision pour risques sur filiales et participations	43 330	10 400	-22 190	710	32 250
Provisions pour restructuration	29 879	19 905	-21 029	1 089	29 844
Autres ⁽¹⁾	68 027	43 087	-26 611	1 807	86 310
Total des provisions pour risques et charges	328 438	121 637	-83 218	6 193	373 050

(1) Ces provisions concernent essentiellement les garanties données sur produits et risques divers.

(2) A fin décembre 1999, les autres mouvements intègrent l'impact des entrées et sorties de périmètre.

PROVISIONS POUR RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

Les provisions pour retraites et autres avantages résultent principalement des engagements d'Essilor International, de BBGR, des filiales allemandes et d'Essilor of America envers leurs salariés.

En 1999, le Groupe Essilor a provisionné pour la première fois les engagements relatifs aux médailles du travail en France (et à des avantages équivalents à l'étranger) pour un montant de 32 millions de francs. En application de la norme IAS 19 révisée, ce montant, net d'impôts différés, a été imputé en capitaux propres.

	1999	1998
Montant de l'engagement	600 296	483 594
Valeur de marché des actifs des fonds	-219 530	-165 921
Ecart à amortir	-115 286	-124 152
Provisions pour retraites au bilan	265 480	193 521

A fin 1999, ces provisions par nature d'engagement se décomposent de la manière suivante:

	Engagement	Fonds	Ecart à amortir	Provision
Retraites (compléments de retraite, garantie de ressources)	481 709	-172 430	-115 286	193 993
Indemnités de départ à la retraite	86 400	-47 100		39 300
Autres avantages	32 187			32 187
	600 296	-219 530	-115 286	265 480

Note 18 : dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Au 31 décembre 1999, l'endettement net du Groupe est de 1 077 millions de francs (contre 936 millions de francs en 1998), dont un emprunt obligataire de 800 millions de francs.

<i>(en millions de francs)</i>	1999	1998	1997
Dettes à moins de 1 an	601	1 067	1 205
Dettes entre 1 an et 5 ans	394	1	293
Dettes à plus de 5 ans	802	800	803
	1 797	1 868	2 301
dont:			
Emprunts sur immobilisations acquises en crédit-bail	29	33	39

Par devise, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante:

(en millions de francs)	1999	1998	1997
Dollar américain	1 449	1 212	1 563
Franc français		211	431
Yen		96	94
Dollar canadien	9		
Autres devises	339	349	213
	1 797	1 868	2 301

Emprunt convertible

Il s'agit de l'emprunt obligataire convertible émis le 6 avril 1989, pour un montant total de 799 999 milliers de francs, ayant un taux actuariel de 7,12 % en cas de non conversion.

Au cours de l'exercice 1999, 55 499 obligations ont été converties en 277 495 actions. Elles correspondent au solde de l'amortissement de la troisième tranche de l'emprunt.

La provision pour risque relative à la prime de remboursement, soit 14 672 milliers de francs, avait été reprise en totalité en 1998.

GESTION DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

Gestion du risque de taux

La politique suivie par le Groupe en matière de gestion de risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux.

Le montant nominal des instruments financiers de couverture de taux en date du 31 décembre 1999 est:

Swaps payeurs de taux fixe	800 millions de francs
Swaps receveurs de taux fixe	0

Avant couverture, l'ensemble de la dette est à taux variable. La partie des dettes à taux fixe est de 45% de l'endettement brut total après utilisation des instruments de couverture.

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale après couverture se situe, à la fin de l'année 1999 à 6,3%, contre 5,8% à la fin de l'année 1998 et 6,4% à la fin de l'année 1997.

Gestion du risque de change

La politique du Groupe en matière de gestion du risque de change, en particulier celui naissant de ses activités d'importations et d'exportations, est celle de la couverture systématique du risque par les instruments de marché appropriés: achats et ventes de devises à terme ou comptant, swaps cambistes, options de change. Le mode de facturation en monnaie locale de l'établissement importateur ou exportateur permet de concentrer la quasi totalité du risque de change sur la Maison-mère. Le risque supporté par les filiales est par conséquent très faible. Au 31 décembre 1999, l'encours des opérations de change fermes s'élève à 3 794 millions de francs et la valorisation des options de change à 1 037 milliers de francs.

Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque de change associé à une activité économique. Le Groupe n'effectue pas de trading d'opération de change.

Toutes nos opérations de change sont traitées à l'intérieur de limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change. Au 31 décembre 1999, les positions ouvertes résiduelles ne sont pas significatives.

Gestion du risque de crédit et de liquidité

Les instruments financiers utilisés en couverture des opérations de change et de taux ne présentent pas de risque de contrepartie significatif. De même, le risque de liquidité géré par le Groupe est très limité.

Note 19 : engagements hors bilan

Engagements financiers	1999	1998	1997
Engagements donnés			
Avals et cautions	621 771	634 551	1 079 024
Dettes garanties par des sûretés réelles			
Dettes	22 400		
Valeur nette comptable des biens donnés en garantie	41 055		111 683
Engagements reçus			
Avals, cautions et garanties reçus	19 278	18 409	18 535
Contrats à terme de devises			
Ventes	3 157 175	2 150 603	2 040 470
Achats	636 611	185 429	321 290
	1999	1998	1997
Positions conditionnelles de devises : couverture des opérations commerciales			
Achats d'options de ventes de devises	163 502	143 975	132 700
Ventes d'options d'achats de devises		38 300	30 000
Achats d'options d'achats de devises	16 238	19 508	
Ventes d'options de ventes de devises		28 465	28 250

En 1998 et 1999, il n'y a aucune position optionnelle de taux d'intérêt. En 1997, le Groupe avait conclu des achats d'options de taux pour une valeur nominale de 100 millions de francs et des ventes d'options de taux pour le même montant.

Note 20 : effectif moyen et charges de personnel correspondantes

	1999	1998	1997
Cadres	1 616	1 591	1 389
Agents de maîtrise et employés	5 835	5 790	5 237
Ouvriers	12 575	12 331	11 383
Total des effectifs	20 026	19 712	18 009
<i>(en milliers de francs)</i>			
Rappel des effectifs fin	20 899	19 841	17 820
dont effectifs des sociétés consolidées en proportionnelle (100%)	1 090	976	884
Charges de personnel (rémunérations et charges sociales)	3 879 131	3 619 029	3 352 329

Note 21 : rémunération des dirigeants

	1999	1998	1997
Montant global des rémunérations et avantages versés au Comité exécutif*	18 933	16 572	13 876
Jetons de présence versés au Comité exécutif	40	40	45
Total des rémunérations des dirigeants	18 973	16 612	13 921

* Il s'agit d'un montant brut avant prélèvements sociaux et impôts.

Note 22 : environnement

Le Groupe Essilor considère ne pas encourir de risques significatifs à ce titre.

Note 23 : litiges

Aucun des différents litiges connus dans lesquels des sociétés du Groupe peuvent être engagées ne devrait affecter, de façon significative, la situation financière consolidée.

Note 24 : liste des sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Siège	% intér. Groupe
France		
BBGR	France	99,99
Essidev	France	100,00
Groupe Invoptic	France	99,99
Optim	France	99,99
Europe		
Essilor - Ehinger GmbH	Allemagne	100,00
Essilor - Optik GmbH	Allemagne	100,00
Essilor - Rathenow GmbH	Allemagne	100,00
Lunelle Kontaktlinsen GmbH	Allemagne	100,00
Essilor Austria GmbH	Autriche	100,00
Essilor Belgium S.A.	Belgique	100,00
Essilor Danmark A/S	Danemark	100,00
Lunelle Scandinavia A/S	Danemark	100,00
Essilor Espana S.A.	Espagne	100,00
Essilor OY	Finlande	100,00
Essilor Ltd	Grande-Bretagne	100,00
Lunelle Ltd	Grande-Bretagne	100,00
M.J.S. Scientific Ltd	Grande-Bretagne	100,00
Ireland (Sales) Ltd	Irlande	100,00
Essilor Ireland (succursale)	Irlande	100,00
Organic Lens Manufacturing (succursale)	Irlande	100,00
Essilor Italia S.p.A	Italie	100,00
Essilor Norge A.S.	Norvège	100,00
Essilor Nederland BV	Pays-Bas	100,00
Essilor Nederland Holding BV	Pays-Bas	100,00
Lunelle BV	Pays-Bas	100,00
Essilor Portugal	Portugal	100,00
Essilor AB	Suède	100,00
Essilor (Suisse) S.A.	Suisse	100,00
Lunelle S.A.	Suisse	100,00
Vaco Holding S.A.	Suisse	100,00
Essilor Optik Sanayi Ticaret A.S.	Turquie	100,00
Amérique du nord		
BBGR Optique Canada Inc.	Canada	99,99
Canoptec Inc.	Canada	100,00
Eastern Optical Laboratories Ltd	Canada	100,00
Essilor Canada Ltée/Ltd	Canada	100,00
OK Lenscraft Laboratories Ltd	Canada	100,00
K & W Optical Ltd	Canada	100,00
Pro Optic Canada Inc.	Canada	99,99
R&R Optical Laboratory Ltd	Canada	100,00

Sociétés	Siège	% intér. Groupe
Amérique du nord (suite)		
Avisia Holdings B.V.	Etats-Unis	100,00
Avisia General Inc	Etats-Unis	100,00
Avisia LP	Etats-Unis	100,00
Bell Optical Laboratory Inc.	Etats-Unis	100,00
Crown Optical Inc	Etats-Unis	100,00
Essilor Laboratories of America Inc (Kansas) ex Duffens	Etats-Unis	100,00
Essilor of America Inc	Etats-Unis	100,00
Optogenics of Syracuse Inc	Etats-Unis	100,00
Gentex Optics Inc.	Etats-Unis	100,00
Kosh Ophthalmic Inc.	Etats-Unis	100,00
Essilor Laboratories of America Inc. (Floride) ex Omega	Etats-Unis	100,00
Optical Supply Inc.	Etats-Unis	100,00
Southern Optical Co Inc.	Etats-Unis	100,00
Sunsoft Corporation	Etats-Unis	50,07
Twin City Optical Co Inc.	Etats-Unis	100,00
Autres		
Essilor Argentine S.A.	Argentine	100,00
Perkins Optical	Australie	100,00
Essilor Australia Pty Ltd.	Australie	100,00
Essilor Lens Australia Pty Ltd	Australie	100,00
Hobart Optical	Australie	51,00
Optilabs Pty Ltd	Australie	100,00
Brasilor Participacoes Sc Ltda	Brésil	100,00
Essilor Da Amazonia Industria e Comercio Ltda	Brésil	100,00
Multi Optica Distribuidora Ltda	Brésil	100,00
Sudop Industria Optica Ltda	Brésil	100,00
Shanghai Essilor Optical Co. Ltd	Chine	97,16
Essilor Hong Kong	Hong Kong	100,00
Varilux Japan K.K.	Japon	100,00
Essilor Manufacturing Philippines Inc	Philippines	100,00
Optodev	Philippines	99,99
Essilor (Singapore) Pte Ltd	Singapour	100,00
Optical Supplies of Asia Pty Ltd	Singapour	100,00
Essilor Manufacturing (Thaïland) Co Ltd	Thaïlande	100,00

Note 25 : liste des sociétés consolidées en proportionnelle

Nikon-Essilor Co Ltd (50%) - Transitions Optical Holdings BV - Transitions Optical Limited - Transitions Optical Pty Ltd - Transitions Optical Inc - Transitions Optical Philippines Inc - Transitions Optical Do Brazil Limitada

Les sociétés du Groupe Transitions détenues à 49% sont consolidées par intégration proportionnelle.

Aucune information concernant ces filiales n'est communiquée en raison des accords de confidentialité conclus avec les partenaires.

Note 26 : liste des sociétés mises en équivalence

Les sociétés consolidées par mise en équivalence sont :

	%
Groupe Dalloz	30,94
Groupe Logo	43,95

Le Groupe Logo est consolidé par mise en équivalence, un autre actionnaire détenant un pourcentage de contrôle supérieur à celui d'Essilor.

Note 27 : sociétés non consolidées

Sociétés	Pays	% contrôle
France		
Distrilens	France	100,00
Varilux University	France	99,90
VIP	France	100,00
Europe		
Essilor Logistik GmbH	Allemagne	100,00
Essilor Optika D.o.o	Croatie	100,00
Alpino holding BV	Danemark	100,00
Sunsoft Europe	Grande-Bretagne	50,07
Essilor Optika Kft	Hongrie	100,00
Biolent Srl	Italie	95,00
DPM	Italie	50,00
Escosud s.r.l.	Italie	70,00
Oftalma s.r.l.	Italie	100,00
Opto 3	Italie	50,00
Essilor Polonia	Pologne	100,00
Vision Link SA	Portugal	100,00
Essilor Optika Spol.sr.o	République Tchèque	100,00
Essilor Slovakia s.r.o.	Slovaquie	100,00
Essilor D.o.o.	Slovénie	100,00
Biolens S.A.	Suisse	100,00
Amérique du nord		
Pioneer Optical Ltd	Canada	100,00
Perspectics Lab & Optical Supplies Ltd.	Canada	100,00
Essilor Transfer Corporation	Etats-Unis	100,00
Arlens S.A. de C.V.	Mexique	100,00
Vision Center S.A. de C.V.	Mexique	100,00
Reste du monde		
AG Thomson & Co Pty Ltd	Australie	61,00
Apogee Lenses Ltd	Australie	75,00
Tasmanian Optical Company	Australie	51,00
Lead Brésil Ltda	Brésil	100,00
Optikôt S.A.	Brésil	35,13
Indian Ophthalmic Lenses Manufacturing Co Pvt Ltd - Olmil	Inde	45,00
Essilor SRF Optics LTD - Esol	Inde	74,00
P.T. Essilor Indonésia	Indonésie	94,36
Essilor Japan K.K.	Japon	100,00
Essilor (Malaysia) Sdn Bhd	Malaisie	100,00
Direct Optical Supplies (NZ) Ltd	Nouvelle-Zélande	56,00
Essilor New Zealand	Nouvelle-Zélande	100,00
Xtra Vision	Nouvelle-Zélande	50,00
Essilab Philippines Inc	Philippines	40,00

Sociétés	Pays	% contrôle
Reste du monde (suite)		
Eyeland	Philippines	49,00
Optoland	Philippines	100,00
Paris Lunettes Corporation (Philippines)	Philippines	40,00
Essilor South Africa (Pty) Ltd	République du Sud Afrique	100,00
Central Essilor Co Ltd	Thaïlande	35,00
BOD (Paris Lunettes Corporation (Siam) Co Ltd)	Thaïlande	48,99
Istanbul Cel Optik AS	Turquie	100,00
Vision Optik AS	Turquie	100,00

Les sociétés du Groupe détenues à moins de 20% par la Société-mère ainsi que celles détenues à plus de 20%, dont le chiffre d'affaires est inférieur au seuil minimal de 20 millions de francs et dont les actifs corporels sont inférieurs à 60 millions de francs, ne sont pas consolidées.

La valeur des participations est appréciée suivant une méthode basée sur les prévisions de cashflows futurs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

Les titres de participations non consolidés correspondent à un montant brut de 210 001 milliers de francs à fin 1999 et sont présentés ci-dessous.

Les données relatives aux principales sociétés non consolidées sont les suivantes (en milliers de francs) :

Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Valeur comptable des titres	
			Brute	Nette
101 797	206 029	-15 439	210 001	133 921

Note: En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83 1020 du 29 novembre 1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la Société.

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1999

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société Essilor International, établis en francs français et relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1999, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France : ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes comptables et aux méthodes d'évaluation décrits dans la note 1 de l'annexe, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport de gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 16 mars 2000

Les Commissaires aux comptes

Befec-Price Waterhouse
Membre de PricewaterhouseCoopers

Antoine Reiss

Liliane Tellier

Gérard Dauge

Compagnie Régionale de Paris

Actif <i>(en milliers de francs)</i>	Notes	1999			1998	1997
		Montant brut	Amortissement provisions	Montant net	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	6	191 906	67 519	124 386	45 866	16 098
Immobilisations corporelles	7	1 202 040	847 318	354 722	373 176	378 071
Immobilisations financières	8	5 928 958	440 712	5 488 247	4 553 082	3 691 642
Actif immobilisé		7 322 904	1 355 549	5 967 355	4 972 125	4 085 811
Stocks	9	589 631	82 646	506 984	442 198	468 206
Avances versées sur commandes		24 360	54	24 306	29 354	24 113
Clients et comptes rattachés	9	897 582	21 381	876 201	754 464	729 440
Autres créances d'exploitation	9	73 973		73 973	85 786	72 793
Créances diverses	9	274 434		274 434	150 511	121 792
Valeurs mobilières de placement		105 466		105 466	625 068	905 693
Disponibilités	9	82 052		82 052	49 285	85 354
Charges constatées d'avance	9	17 695		17 695	13 080	14 154
Actif circulant		2 065 193	104 081	1 961 112	2 149 746	2 421 546
Charges à répartir	9	3 881		3 881	466	854
Ecart de conversion	9				2 130	20 430
Total de l'actif		9 391 978	1 459 631	7 932 348	7 124 467	6 528 641
Engagements reçus	13			19 278	18 409	18 535

Passif (avant affectation) <i>(en milliers de francs)</i>	Notes	1999	1998	1997
Capital social	10	211 555	204 518	196 742
Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 953 686	1 662 948	1 358 349
Réserve légale		20 455	19 675	18 780
Réserves réglementées		189 039	136 740	145 952
Autres réserves		2 479 031	2 089 031	1 749 031
Report à nouveau		33 918	35 162	21 750
Résultat de l'exercice		587 267	656 623	518 569
Subventions d'investissement		363	200	251
Provisions réglementées		65 700	59 183	66 021
Différence de conversion		21 777	1 181	20 022
Capitaux propres avant répartition	10	5 562 790	4 865 261	4 095 467
Provisions pour risques et charges	11	68 124	157 312	154 234
Emprunt obligataire convertible	12		225 056	459 173
Autres emprunts obligataires		828 213	829 239	826 896
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit		413 714	93 257	102 249
Autres dettes financières diverses		2 771	3 549	3 682
Dettes financières	12	1 244 698	1 151 101	1 392 001
Avances et acomptes reçus sur commandes				988
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	503 942	464 427	440 792
Dettes fiscales et sociales	12	226 423	166 842	184 211
Autres dettes d'exploitation	12	192 791	177 622	159 326
Dettes diverses	12	118 190	135 077	88 773
Produits constatés d'avance		15 390	4 694	4 791
Dettes		1 056 736	948 663	878 880
Ecart de conversion passif	9		2 130	8 059
Total du passif		7 932 348	7 124 467	6 528 641
Engagements donnés	13	617 663	634 552	1 190 707

Compte de résultat au 31 décembre 1999

(en milliers de francs)	Notes	1999	1998	1997
Chiffre d'affaires	2	3 540 920	3 394 600	3 169 108
Production stockée		-10 475	33 387	-7 284
Production immobilisée		42 507	3 676	3 812
Production de l'exercice		3 572 952	3 431 663	3 165 636
Achats de matières et variation de stocks		1 399 681	1 203 600	1 036 741
Charges externes		823 427	754 985	685 175
Valeur ajoutée		1 349 845	1 473 078	1 443 720
Impôts et taxes		102 974	98 809	92 501
Charges de personnel	15	1 036 496	1 007 451	1 007 574
Excédent brut d'exploitation		210 375	366 818	343 645
Solde net sur amortissements et provisions	11	36 336	-74 051	-96 670
Autres produits et charges		151 149	132 668	106 150
Résultat d'exploitation		397 860	425 434	353 125
Résultat financier	3	284 570	351 642	236 582
Résultat courant		682 430	777 077	589 707
Résultat exceptionnel	4	-43 254	-21 363	-25 840
Impôt sur les bénéfices	5	51 910	99 089	45 297
Résultat net	15	587 266	656 623	518 569

Comptes sociaux

Flux de trésorerie

(en milliers de francs)	1999	1998	1997
Capacité d'autofinancement	720 511	786 614	668 565
Variation de besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	-196 463	18 502	60 830
Fonds provenant des opérations	524 048	805 116	729 395
Investissements industriels	-164 282	-116 128	-78 477
Charges à répartir	-4 823	-438	-512
Acquisition de titres et octroi de prêts	-4 572 837	-2 562 825	-275 199
Cessions d'actifs	27 535	55 922	22 744
Remboursement de prêts et avances long terme	3 494 880	1 609 642	40 732
Fonds affectés aux investissements	-1 219 527	-1 013 827	-290 712
Augmentation de capital	7 037	7 776	9 481
Augmentation des autres capitaux propres	311 335	285 757	573 453
Dividendes versés aux actionnaires	-214 789	-173 474	-142 682
Remboursements des emprunts	-212 101	-220 541	-329 146
Nouveaux emprunts	393 579	566	
Fonds provenant des opérations de financement	285 061	-99 916	111 106
Variation de trésorerie	-410 418	-308 627	549 789
Trésorerie à l'ouverture	580 736	889 363	339 574
Trésorerie à la clôture	170 318	580 736	889 363

La trésorerie s'entend comme les liquidités disponibles et les dépôts à court terme.

⁽¹⁾ Détail de la variation du besoin en fonds de roulement	1999	1998	Variation
Avances et acomptes aux fournisseurs	24 306	29 354	-5 048
Stocks et en-cours	506 984	442 198	64 786
Créances d'exploitation	950 174	840 250	109 924
Créances diverses	274 434	153 821	120 613
Intérêts courus sur prêts et dividendes à recevoir	2 922	5 508	-2 586
Dettes d'exploitation	-923 156	-808 891	-114 265
Dettes diverses	-118 190	-135 077	16 887
Intérêts courus	-32 053	-44 286	12 233
Comptes de régularisation et écart de conversion	2 305	8 386	-6 081
	687 726	491 263	196 463

Compte de résultat <i>(en milliers d'euros)</i>	1999	1998	1997
Chiffre d'affaires	539 810	517 503	483 127
Résultat d'exploitation	60 653	64 857	53 834
Résultat courant	104 036	118 465	89 900
Résultat net	89 528	100 102	79 055
Bilan			
Capital	32 251	31 179	29 993
Capitaux propres	848 042	741 704	624 350
Endettement net	161 166	72 680	61 125
Valeurs immobilisées nettes	909 717	757 996	622 878
Total du bilan	1 209 279	1 086 118	995 285
Dividende net attribué à chaque action ordinaire	3,40	3,20	2,59
Dividende net attribué à chaque action à dividende prioritaire sans droit de vote	3,52	3,32	2,71

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 1999, dont le total est de 7 932 348 milliers de francs.

Le compte de résultat dégage un bénéfice net de 587 266 milliers de francs.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1999.

Note: Les chiffres sont exprimés en milliers de francs.

Note 0: faits caractéristiques de l'exercice

En 1999, Essilor International et le Groupe japonais Nikon ont créé une joint-venture Nikon Essilor Co Ltd détenue à parité.

En juillet 1999, Essilor International a cédé ses participations dans le Groupe Luxury (activité Montures de luxe).

Note 1: principes comptables

GÉNÉRALITÉS

Les comptes annuels ont été établis, conformément aux normes définies par le Plan Comptable Général 1999 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, la loi du 30 avril 1983 et le décret du 29 novembre 1983.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des fonds de commerce et des concessions, brevets, licences et logiciels. Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis économiquement suivant le mode linéaire sur une durée qui varie de 3 à 10 ans. Les fonds de commerce ne sont pas amortis lorsqu'ils bénéficient d'une protection juridique.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements, aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

L'écart entre le mode linéaire et le mode dégressif fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition, à l'exception de ceux acquis avant le 31 décembre 1976, qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978. L'écart de réévaluation a été porté à la réserve de réévaluation et incorporé au capital en 1980.

La valeur des participations est appréciée suivant une méthode basée sur les prévisions de cash-flows futurs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

STOCKS

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré pour les produits achetés et, au coût standard de production, pour les produits fabriqués.

Une dépréciation est calculée en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes en francs français sont valorisées à leur valeur nominale ; celles en devises sont converties au cours du 31 décembre 1999 ou à leur cours de couverture. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement, en fonction de l'ancienneté des créances.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Ces valeurs sont enregistrées à leur coût d'acquisition et constituées, principalement, de SICAV, de bons de caisse et de FCP.

Les intérêts courus acquis dans les fonds électifs sont enregistrés dans les produits financiers de placement.

Une provision pour dépréciation est constituée si leur valeur liquidative est inférieure à leur coût d'acquisition.

CONTRATS A TERME D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont uniquement destinés à couvrir des engagements commerciaux et des flux financiers identifiés, par achats et ventes à terme de devises ou par options de change.

La Société n'utilise ces instruments financiers qu'à des fins de couverture. Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur des limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

En matière de risque de taux, la politique de la Société est de se protéger contre une évolution défavorable des taux.

EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE

Caractéristiques de l'emprunt

Les principales caractéristiques de l'emprunt sont les suivantes: Montant de l'emprunt: 799 998 800 francs.

Nombre d'obligations: 210 526 obligations de 3 800 francs nominal.

Prix d'émission: 3 800 francs par obligation.

Date de jouissance et de règlement: 6 avril 1989.

Durée totale de l'emprunt: 9 ans, 8 mois, 25 jours.

Intérêt annuel: payable le 1^{er} janvier de chaque année.

- 6%, soit 228 francs par obligation les 1^{er} janvier des années 1990 à 1993.

Exceptionnellement pour la période du 6 avril au 31 décembre 1989, il sera mis en paiement un intérêt de 168,65 francs par obligation calculé prorata temporis.

- 6,5% , soit 247 francs par obligation, les 1^{er} janvier des années 1994 à 1999.

Taux de rendement actuariel brut: 7,12% (en cas de non conversion).

Amortissement normal: à 4 180 francs, en 3 tranches annuelles sensiblement égales les 1^{er} janvier des années 1997, 1998 et 1999.

Amortissement anticipé: possible par rachats en Bourse et par remboursements au gré de l'émetteur dans les conditions prévues au contrat.

Conversion des obligations: à tout moment à partir du 1^{er} janvier 1993, à raison de cinq actions pour une obligation (ou dès mise en oeuvre de l'amortissement anticipé).

En 1999, le solde de la troisième tranche a été converti.

OPÉRATIONS EN DEVISES

La quasi totalité des opérations en devises fait l'objet de couverture. Elles sont alors comptabilisées aux cours de couverture.

Les créances et dettes inscrites au bilan sont évaluées aux cours de couverture. Seuls les comptes banques en devises sont convertis aux taux fin de mois.

PROVISIONS

Euro et an 2000

Conformément à l'avis du comité d'urgence du C.N.C. du 24/01/97, une provision d'un montant de 28 142 milliers de francs avait été constituée en 1997, afin de couvrir les coûts liés à la monnaie unique européenne et à l'an 2000.

En 1998, les frais engagés sur l'exercice, soit 9 384 milliers de francs ont donné lieu à une reprise et une provision complémentaire a été constituée pour un montant de 25 302 milliers de francs.

En 1999, la totalité de la provision a été reprise.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Engagements en faveur des salariés

Des provisions sont constituées pour les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite .

Ces provisions résultent d'un calcul qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel de l'entreprise, ainsi que les hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

Essilor a souscrit, auprès d'organismes extérieurs, un plan de préfinancement des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite pour l'ensemble du personnel. La totalité des engagements est couverte par les fonds constitués auprès de ces organismes et par une provision pour la partie non financée.

La Société est redevable, envers ses salariés cadres et assimilés, d'une garantie de ressources en complément des régimes normaux de retraite. Cette garantie fait l'objet d'un contrat souscrit auprès d'un organisme extérieur (note 13).

CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA SUCCURSALE ÉTRANGÈRE

Le processus de conversion des comptes de la succursale, Essilor Industries, considérée comme établissement autonome, est le suivant.

Les postes du compte de résultat ont été convertis en francs français, sur la base du cours de couverture moyen de l'exercice.

Les comptes de bilan ont été convertis en francs français, sur la base du cours de change officiel en vigueur au 31 décembre 1999, exceptés:

- pour les postes de capitaux propres qui ont été valorisés aux taux historiques,
- pour le résultat qui a été valorisé au cours de couverture de l'exercice.

L'écart de conversion résultant de l'emploi de taux différents a été imputé dans le poste "Différence de conversion", en situation nette.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (RÉGIME DE L'INTÉGRATION FISCALE)

Essilor, BBGR, Optim, VIP, Invoptic, Varilux University et Essidev constituent un groupe fiscal, la Société-mère étant seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt ou l'économie d'impôt, est enregistrée dans le résultat de chacune des Sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution.

La charge d'impôt du groupe fiscal pour l'exercice s'élève à 62 429 milliers de francs.

Note 2: chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires 1999 par secteur d'activité	France	Export	Total	Variation % / 98
Verres correcteurs	1 319 738	1 291 910	2 611 648	4,28
Optique de contact	69 792	69 825	139 617	3,66
Instruments pour opticiens	131 411	202 076	333 487	13,16
Equipements industriels	65 156	263 198	328 354	21,85
Autres ventes diverses	36 515	91 299	127 814	34,42
	1 622 612	1 918 308	3 540 920	4,31

Chiffre d'affaires 1998 par secteur d'activité*	France	Export	Total	Variation % / 97
Verres correcteurs	1 315 511	1 188 938	2 504 449	21,83
Montures	10 595	85 600	96 195	-48,35
Optique de contact	71 065	63 623	134 688	8,80
Instruments pour opticiens	104 571	190 130	294 701	8,50
Equipements industriels	58 620	210 858	269 478	2,25
Autres ventes diverses	35 106	59 983	95 089	36,18
	1 595 468	1 799 132	3 394 600	7,12

*La ventilation entre les différentes activités a été modifiée entre 1997 et 1998. La variation 98/97 a été calculée sur la base de la ventilation 1998.

Chiffre d'affaires 1997 par secteur d'activité	France	Export	Total	Variation % / 96
Verres correcteurs	1 295 648	1 008 559	2 304 207	10,79
Montures	15 890	171 489	187 379	27,41
Optique de contact	67 723	57 426	125 149	0,03
Instruments pour opticiens	108 290	168 942	277 232	6,94
Equipements industriels	79 343	173 351	252 694	27,99
Autres ventes diverses	14 939	7 509	22 448	63,25
	1 581 833	1 587 276	3 169 109	12,29

Entre Groupe et hors Groupe, France et export	1999	1998	1997	Variation % 99/98
France				
Groupe	202 611	202 233	199 453	0,19
Hors Groupe	1 420 001	1 393 235	1 382 380	1,92
Sous-total	1 622 612	1 595 468	1 581 833	1,70
Export				
Groupe	1 720 209	1 573 272	1 384 867	9,34
Hors Groupe	198 099	225 860	202 409	-12,29
Sous-total	1 918 308	1 799 132	1 587 276	6,62
	3 540 920	3 394 600	3 169 109	4,31

Note 3: résultat financier

Résultat financier	1999	1998	1997
Intérêts sur emprunts	-60 800	-74 402	-84 361
Produits financiers	415 409	482 719	348 416
Escomptes nets	-21 483	-20 119	-19 362
Provisions sur filiales	-46 914	-55 344	-34 864
Change	-7 092	2 123	32 454
Divers	5 450	16 665	-5 701
	284 570	351 642	236 582

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Autres éléments d'information	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres	
Compte de résultat				
Charges financières	83 086		136 676	219 762
Produits financiers	343 767	128 725	31 839	504 331

Note 4 : résultat exceptionnel

	1999	1998	1997
Sur opérations de gestion	-12 228	-12 955	-9 736
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-7 751	-9 752	-3 703
Charges sur opérations de restructuration	-4 477	-3 203	-6 033
Sur opérations en capital	-40 815	-2 021	-14 944
Opérations sur cessions d'immobilisations financières	-41 713	-2 757	-15 142
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	898	736	198
Dotations, reprises de provisions	9 790	-6 387	-1 160
Dotations, reprises de provisions à caractère fiscal	-6 517	5 474	20 400
Dotations, reprises de provisions sur opérations de restructuration	7 103	2 161	-3 929
Dotations, reprises de provisions sur immobilisations			10 400
Dotations, reprises de provisions, transferts de charges euro et an 2000		-15 918	-28 142
Autres	9 204	1 896	111
	-43 253	-21 363	-25 840

Note 5: impôts sur les bénéfices

Résultats hors évaluation fiscale dérogatoire	1999	1998	1997
Résultat de l'exercice	587 266	656 623	518 569
Impôt sur les bénéfices	51 910	99 089	45 297
Résultat avant impôt	639 176	755 712	563 866
Variation des provisions réglementées	6 517	-6 838	-20 401
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	645 693	748 874	543 465

Le résultat 1999 comprend 300 millions de francs de dividendes et 113 millions de francs de redevances imposées à taux réduit.

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
1999			
Résultat courant	682 430	-73 625	608 805
Résultat exceptionnel	-43 254	21 715	-21 539
Résultat net			587 266
1998			
Résultat courant	777 077	-109 431	667 646
Résultat exceptionnel	-21 363	10 340	-11 023
Résultat net			656 623
1997			
Résultat courant	589 707	-55 873	533 834
Résultat exceptionnel	-25 840	10 576	-15 264
Résultat net			518 569

IMPÔT DIFFÉRÉ

L'allègement fiscal futur résultant de provisions non déductibles constituées se décompose principalement comme suit:

Actif	1999	1998	1997
Dettes provisionnées pour congés payés*	52 625	52 363	52 927
Contribution sociale de solidarité	4 401	4 403	4 070
	57 026	56 766	56 997
Soit un impôt correspondant de (37,76%)	21 533	23 654	23 751

* du fait de l'exercice de l'option de l'article 8 de la loi de finances pour 1987, la dotation pour congés payés n'est pas déductible, et générera un allègement fiscal futur.

Passif

Aucune charge d'impôt différé n'a été comptabilisée. La charge fiscale qui en résulterait s'élèverait à 24 092 milliers de francs sur la base des décalages temporaires ci-dessous.

	1997		1998		1999		
	A la fin de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Provisions pour :							
Implantation à l'étranger	14 809		6 040	8 769		4 242	4 527
Amortissements dérogatoires	51 212	16 145	16 943	50 413	27 500	16 741	61 172
	66 021	16 145	22 983	59 183	27 500	20 983	65 700
Dettes fiscales futures (37,76%)	24 210			21 702			24 808

Note 6: immobilisations incorporelles

	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Amortissements provisions	Valeur à la fin de l'exercice
1999						
Concessions	88 714	71 596	950	5 616		164 976
Fonds commercial	3 010					3 010
Autres immobilisations incorporelles	6 331	17 514		75		23 920
Valeur brute	98 055	89 110	950	5 691		191 906
Amortissements et provisions	52 189				15 330	67 519
Valeur nette	45 866					124 387
1998						
Concessions	61 035	31 526	6 152	2 304		88 714
Fonds commercial	3 010					3 010
Autres immobilisations incorporelles	1 096	5 533		-299		6 331
Valeur brute	65 141	37 059	6 152	2 005		98 055
Amortissements et provisions	49 044				3 145	52 189
Valeur nette	16 097					45 866
1997						
Concessions, brevets, licences	55 294	5 775	895	861		61 035
Fonds commercial	3 010					3 010
Autres immobilisations incorporelles	335	701		60		1 096
Valeur brute	58 640	6 476	895	921		65 141
Amortissements et provisions	43 105				5 939	49 044
Valeur nette	15 535					16 097

Note 7 : immobilisations corporelles

	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations Amortissements provisions	Valeur à la fin de l'exercice
1999						
Terrains	42 845	563		599		44 006
Constructions	431 359	14 005	2 148	10 191		453 407
Matériel industriel	416 650	13 649	10 701	21 363		440 960
Autres immobilisations corporelles	192 390	25 174	3 466	18 973		233 072
Immobilisations corporelles en cours	50 694	21 422		-42 493		29 623
Avances et acomptes	1 910	970		-1 910		970
Valeur brute	1 135 848	75 783	16 315	6 723		1 202 040
Amortissements et provisions	762 672				84 646	847 318
Valeur nette	373 176					354 722
1998						
Terrains	42 503	350	8			42 845
Constructions	428 987	11 918	12 149	2 603		431 359
Matériel industriel	420 909	16 402	26 659	5 998		416 650
Autres immobilisations corporelles	191 914	14 741	13 387	-878		192 390
Immobilisations corporelles en cours	23 075	36 574		-8 955		50 694
Avances et acomptes	6 845	2 152	242	-6 845		1 910
Valeur brute	1 114 233	82 137	52 445	-8 077		1 135 848
Amortissements et provisions	736 161				26 511	762 672
Valeur nette	378 072					373 176
1997						
Terrains	41 432	1 208	138			42 503
Constructions	419 517	8 038	6 540	7 972		428 987
Matériel industriel	439 807	17 055	55 235	19 282		420 909
Autres immobilisations corporelles	193 815	17 109	22 114	3 105		191 914
Immobilisations corporelles en cours	24 971	15 559		-17 456		23 075
Avances et acomptes	5 924	6 757		-5 836		6 845
Valeur brute	1 125 466	65 726	84 027	7 067		1 114 233
Amortissements et provisions	695 503				40 659	736 161
Valeur nette	429 963					378 072

Note 8: immobilisations financières

	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations nettes Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
1999						
Participations	3 392 341	366 055	65 547	194 678		3 887 526
Créances rattachées à des participations	1 517 098	4 299 609	3 594 418	-200 472		2 021 817
Autres titres immobilisés	9 001					9 001
Prêts	8 122	12	15			8 119
Autres immobilisations financières	2 701	154	154	-206		2 495
Valeur brute	4 929 263	4 665 830	3 660 134	-6 000		5 928 958
Provisions	376 181				64 531	440 712
Valeur nette	4 553 082					5 488 246
1998						
Participations	2 982 855	1 917 047	1 878 542	370 981		3 392 341
Créances rattachées à des participations	1 083 635	2 495 931	1 699 602	-362 866		1 517 098
Autres titres immobilisés	9 001					9 001
Prêts	8 052	88	9	-9		8 122
Autres immobilisations financières	2 386	1 448	1 103	-30		2 701
Valeur brute	4 085 929	4 414 514	3 579 256	8 076		4 929 263
Provisions	394 287				-18 106	376 181
Valeur nette	3 691 642					4 553 082
1997						
Participations	2 954 452	19 229		9 175		2 982 855
Créances rattachées à des participations	911 888	305 276	125 500	-8 029		1 083 635
Autres titres immobilisés	3 746	6 687	1 432			9 001
Prêts	8 052					8 052
Autres immobilisations financières	2 207	741	612	50		2 386
Valeur brute	3 880 345	331 933	127 544	1 196		4 085 929
Provisions	349 107				45 180	394 287
Valeur nette	3 531 238					3 691 642

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations dont la valeur brute par rapport au capital	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
Est supérieure à 1%									
Sociétés françaises	719 788	1 018 146	775 729	763 832		5 000	1 059 910	-7 145	69 003
Filiales internationales	1 475 653	1 932 679	3 104 913	2 787 921	1 907 324	420 153	8 334 082	476 606	236 885
N'excède pas 1%									
Sociétés françaises	50		50	50			2 370	-1 516	
Filiales internationales	12 566	16 781	6 834	6 834	12 801	75 876	349 435	40 658	746

Note: En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83.1020 du 29.11.1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la Société. Des informations complémentaires sont données au niveau consolidé par zones géographiques.

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Autres éléments d'information	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres	

Postes de l'actif immobilisé financier (net)

Participations	3 009 261	549 378		3 558 639
Créances rattachées à des participations	1 912 097	7 757	6 295	1 926 149
Total actif immobilisé financier (net)	4 921 358	557 135	6 295	5 484 788

Échéances des créances de l'actif immobilisé

	1999	1998	1997
Plus d'un an	813 120	811 222	811 151
Moins d'un an	1 219 311	716 699	282 922
	2 032 431	1 527 921	1 094 073

Note 9: actif circulant

Stocks	1999	1998	1997
Matières premières, autres approvisionnements	237 764	214 040	277 114
Marchandises	63 427	65 433	22 417
Produits finis, semi finis, en-cours	288 441	298 868	296 331
Sous total	589 631	578 342	595 862
Provisions	-82 646	-136 144	-127 657
	506 985	442 198	468 205

Échéances des créances de l'actif circulant	1999	1998	1997
Moins d'un an	1 270 349	1 041 068	974 108
	1 270 349	1 041 068	974 108

Valeurs mobilières de placement	1999		1998		1997	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
Sicav	70 949	70 949	148 086	148 086	177 723	177 723
FCP et titres de créances négociables	31 558	31 558	474 738	474 738	726 231	726 231
Titres cotés	1	1	1	1	1	1
Options de change	2 958	2 958	2 243	2 243	1 739	1 739
	105 466	105 466	625 068	625 068	905 694	905 694

La comparaison des valeurs comptables et de marché s'analyse comme suit:

	1999	1998	1997
Montants comptabilisés au bilan	105 466	625 068	905 694
Valeur de marché	105 523	626 954	907 872
Plus-value latente	57	1 886	2 178

COMPTE DE RÉGULARISATION

Charges constatées d'avance	1999	1998	1997
Charges d'exploitation	10 051	12 484	14 154
Charges financières	7 643	596	
	17 694	13 080	14 154

Charges à répartir

Il s'agit de charges à étaler amorties sur 3 ans. Le déport est de 1 753 milliers de francs sur le résultat de 2000, de 1 607 milliers de francs sur le résultat de 2001 et de 520 milliers de francs sur le résultat de 2002.

	1999	1998	1997
Montant net au début de l'exercice	466	854	828
Augmentations	4 823	438	899
Dotations aux amortissements	1 407	826	873
Montant net à la fin de l'exercice	3 882	466	854

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Autres éléments d'information	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres	
Postes de l'actif circulant (net)				
Clients et comptes rattachés	397 023	82 153	397 024	876 201
Autres créances	192 303		150 110	342 413
Total actif circulant (net)	589 326	82 153	547 134	1 218 614

PRODUITS À RECEVOIR

	1999	1998	1997
Immobilisations financières			
- Créances rattachées à des participations	2 398	1 917	2 416
Créances			
- Clients factures à établir	53 374	42 153	40 359
- Autres créances	3 401	11 327	2 096
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
	59 173	55 397	44 871

Note 10: capitaux propres

Composition du capital	En début d'exercice	Nombre de titres		A la clôture de l'exercice	Valeur nominale
		Créés	Echangés		
Actions ordinaires	10 169 471	351 858		10 521 329	20
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote	56 418			56 418	20
	10 225 889	351 858		10 577 747	20

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation nette avant répartition	1999	1998	1997
Due à des modifications de structure :			
Capital	7 037	7 776	9 481
Primes d'émission	290 738	304 599	548 875
Réserves, report à nouveau et écart de conversion	20 596	-18 841	24 579
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-214 789	-173 474	-142 682
Hors opérations de structure :			
Résultat net de l'exercice	587 267	656 623	518 569
Provisions réglementées	6 517	-6 838	-20 402
Subventions d'investissement	163	-51	-128
	697 529	769 794	938 292

1999

Le capital a été porté à 211 555 milliers de francs, par émission de 351 858 actions ordinaires, correspondant aux levées d'options de souscription d'actions, aux conversions d'obligations en actions, aux souscriptions des Fonds communs de placement Groupe Essilor.

Ces nouvelles actions ont porté jouissance à compter du 1^{er} janvier 1999.

1998

Le capital a été porté à 204 518 milliers de francs, par émission de 388 797 actions ordinaires, correspondant aux levées d'options de souscription d'actions, aux conversions d'obligations en actions, aux souscriptions du Fonds commun de placement Groupe Essilor.

Ces nouvelles actions ont porté jouissance à compter du 1^{er} janvier 1998.

1997

Le capital a été porté à 196 742 milliers de francs, par émission de 474 056 actions ordinaires, correspondant aux levées d'options de souscription d'actions, aux conversions d'obligations en actions, aux souscriptions du Fonds commun de placement Groupe Essilor.

Ces nouvelles actions ont porté jouissance à compter du 1^{er} janvier 1997.

Par ailleurs, 1 570 142 actions à dividendes prioritaires ont été échangées pour un nombre identique d'actions ordinaires en date du 30 avril 97.

Cette opération s'est traduite par une augmentation des primes d'émission de 180 716 milliers de francs.

Les actions échangées ont porté jouissance à compter du 1^{er} janvier 1996.

Note 11 : état des provisions

Provisions pour risques et charges <i>(en milliers de francs)</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
1999				
Provisions pour retraites et pensions	59 465		12 261	47 204
Provision pour coût euro et an 2000	44 061		44 061	
Provision pour risques sur filiales et participations	18 062		17 617	445
Provisions pour restructuration	9 309	125	7 228	2 206
Autres provisions pour risques et charges	26 415	17 787	25 933	18 269
	157 312	17 912	107 100	68 124
1998				
Provisions pour retraites et pensions	64 419		4 954	59 465
Provisions pour primes de remboursement de l'emprunt obligataire	14 673		14 673	
Provision pour coût euro et an 2000	28 142	25 302	9 383	44 061
Provision pour risques sur filiales et participations	1 830	17 282	1 050	18 062
Provisions pour restructuration	11 469	1 042	3 202	9 309
Autres provisions pour risques et charges	33 700	19 699	26 984	26 415
	154 233	63 325	60 246	157 312
1997				
Provisions pour retraites et pensions	65 248		829	64 419
Provisions pour primes de remboursement de l'emprunt obligataire	25 039		10 366	14 673
Provision pour coût euro et an 2000		28 142		28 142
Provision pour risques sur filiales et participations	12 252		10 422	1 830
Provisions pour restructuration	7 540	9 962	6 033	11 469
Autres provisions pour risques et charges	28 152	24 638	19 090	33 700
	138 231	62 742	46 740	154 233

Provisions réglementées <i>(en milliers de francs)</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
1999				
Amortissements dérogatoires	50 414	27 500	16 741	61 173
Implantation à l'étranger	8 769		4 242	4 527
	59 183	27 500	20 983	65 700
1998				
Amortissements dérogatoires	51 212	16 145	16 943	50 414
Implantation à l'étranger	14 809		6 040	8 769
	66 021	16 145	22 983	59 183
1997				
Amortissements dérogatoires	60 543	16 777	26 108	51 212
Implantation à l'étranger	21 750		6 941	14 809
Provision pour hausse des prix	4 129		4 129	
Autres	1			1
	86 423	16 777	37 178	66 022

Provisions pour dépréciation <i>(en milliers de francs)</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
1999				
Des stocks	136 144	82 646	136 144	82 646
Des créances	20 900	1 359	877	21 381
Des titres de participation	306 770	62 217	40 096	328 892
Des autres immobilisations financières	69 411	59 837	17 427	111 821
Autres	54			54
	533 278	206 059	194 544	544 793
1998				
Des stocks	127 657	136 144	127 657	136 144
Des créances	25 916	9 004	14 020	20 900
Des titres de participation	336 321	32 116	61 667	306 770
Des autres immobilisations financières	57 966	12 376	931	69 411
Autres	54			54
	547 913	189 640	204 275	533 278
1997				
Des stocks	86 951	127 657	86 951	127 657
Des créances	16 074	13 882	4 040	25 916
Des titres de participation	308 531	33 277	5 487	336 321
Des autres immobilisations financières	40 576	31 950	14 560	57 966
Autres	54			54
	452 186	206 766	111 038	547 913

Note 12 : dettes

Échéance des dettes	1999	1998	1997
A moins d'un an	1 485 936	1 293 994	1 231 222
Dettes financières	444 487	350 026	357 132
Dettes d'exploitation	923 259	808 891	785 317
Dettes diverses	118 190	135 077	88 773
A plus d'un an et moins de 5 ans	211	1 076	234 869
Dettes financières	211	1 076	234 869
A plus de 5 ans	800 000	800 000	800 000
Dettes financières	800 000	800 000	800 000
	2 286 147	2 095 070	2 266 091

Par échéance	1999	1998	1997
1999			233 793
2000		864	864
2001	89	89	89
2002	60	60	60
2003	63	63	63
2004			
2005			
2006	800 000	800 000	800 000
Par devise			
FRF	444 698	351 102	592 001
USD	800 000	800 000	800 000

EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE

Il s'agit de l'emprunt obligataire convertible, émis le 6 avril 1989, pour un montant total de 799 999 milliers de francs, ayant un taux actuariel de 7,12%, en cas de non conversion.

	1999	1998	1997
Nombre d'obligations émises	210 526	210 526	210 526
Nombre d'obligations converties	55 499	57 812	85 268
Valeur nominale (en milliers de francs)	3,8	3,8	3,8
Montant des intérêts annuels (en milliers de francs)		13 738	28 025

Au cours de l'exercice 1999, 55 499 obligations ont été converties. Elles correspondent à l'amortissement de la fin de la 3^e tranche. L'emprunt est soldé.

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Autres éléments d'information	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation	Autres	
Postes du passif				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 411	19 606	347 925	503 942
Autres dettes d'exploitation	746		418 571	419 317
Autres dettes diverses	83 079		35 111	118 190
Total passif	220 236	19 606	801 607	1 041 449

CHARGES À PAYER

	1999	1998	1997
Emprunts	32 053	44 286	57 049
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (factures non parvenues)	144 430	152 386	169 445
Dettes fiscales et sociales			
- Congés payés	91 519	86 622	86 670
- Intéressement	10 843	11 443	12 235
- Autres	37 752	32 283	34 287
Autres dettes	191 800	176 416	159 326
	508 397	503 436	519 012

Note 13 : engagements hors bilan

Engagements financiers	1999	1998	1997
Engagements donnés			
Avals et cautions	617 663	634 552	1 079 024
Dettes garanties par des sûretés réelles			
Valeur nette comptable des biens donnés en garantie			111 683
Engagements reçus			
Avals, cautions et garanties reçus	19 278	18 409	18 535

CONTRATS À TERME DE DEVISES

Au 31 décembre 1999, les contrats de ventes à terme de devises s'élevaient à 3 032 664 milliers de francs et les contrats d'achats à terme à 483 674 milliers de francs.

POSITIONS CONDITIONNELLES DE DEVISES

A la clôture de l'exercice, les positions conditionnelles, dans le cadre de couverture des opérations commerciales, sont les suivantes :

- achat d'options de ventes de devises :
163 502 milliers de francs
- achat d'options d'achats de devises :
16 238 milliers de francs.

SWAP DE TAUX

L'emprunt obligataire émis en 1996 a entraîné la mise en place d'un "swap" payeur taux fixe à échéance 03/01/2002.

La souscription d'un emprunt de 60 millions d'euros a entraîné la mise en place d'un "swap" payeur taux variable à échéance 29/10/2004.

La conversion de cet emprunt de 60 millions d'euros en 62,6 millions de dollars a entraîné la mise en place d'un "swap" payeur libor à échéance 30/10/2000.

FORWARD RATE AGREEMENT

Les intérêts de l'emprunt de 62,6 millions de dollars payables au 02/05/2000 ont été couverts par un "Forward Rate Agreement" payeur au taux fixe 5,865% receveur USD / libor 3 mois.

ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL

1999

Immobilisations en crédit-bail	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	Cumulées	
Terrains	5 570			5 570
Constructions	60 245	3 012	39 658	20 587
	65 815	3 012	39 658	26 157

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains	385	9 007	219	441		661
Constructions	3 907	96 811	2 299	3 468		5 767
	4 292	105 818	2 519	3 909		6 428

1998

Immobilisations en crédit-bail	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	Cumulées	
Terrains	5 570			5 570
Constructions	60 245	3 012	36 645	23 600
	65 815	3 012	36 645	29 170

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains	408	8 622	353	772		1 124
Constructions	4 173	92 904	3 718	7 099		10 818
	4 581	101 526	4 071	7 871		11 942

1997

Immobilisations en crédit-bail	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	Cumulées	
Terrains	5 570			5 570
Constructions	60 245	3 012	33 633	26 612
Autres immobilisations corporelles	27	3	23	4
	65 842	3 015	33 656	32 186

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains	428	8 214	423	1 240	210	1 873
Constructions	4 443	88 731	4 300	12 280	1 226	17 806
Autres immobilisations corporelles	2	35				
	4 873	96 980	4 723	13 520	1 436	19 679

Le prix de rachat de ces contrats est non significatif.

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES SALARIÉS

Complément de retraite

L'engagement envers les salariés cadres et assimilés cadres en matière de complément de retraite a fait l'objet d'une actualisation en 1999, selon une méthode prospective, en retenant un taux d'évolution des salaires de 1% supérieur à l'inflation et un taux d'actualisation de 4,50% supérieur à l'inflation.

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 186 332 milliers de francs, dont 82 198 milliers de francs ont déjà été versés au fonds de retraite gestionnaire à fin 99. L'écart de 33 160 milliers de francs, résultant de la prise en compte des nouvelles hypothèses actuarielles pour l'évaluation de l'engagement à fin 1999, sera financé sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés: 22 ans. Le solde non couvert, généré lors de la première comptabilisation du plan d'un montant de 70 974 milliers de francs, sera financé sur une durée de 10 ans.

	1999	1998	1997
Actualisation du calcul de l'engagement	oui	non	oui
Evaluation de l'engagement	186 332	135 271	135 271
Couvert par fonds de retraite	82 198	64 694	56 362
Solde non couvert	104 134	70 577	78 909
Durée de financement	10 à 22 ans	11 ans	12 ans
	70 974 / 10 ans		
	33 160 / 22 ans		

Médailles du travail

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 1999 et s'élève à 13 798 milliers de francs.

L'évaluation a été réalisée, selon une méthode prospective, en retenant un taux d'actualisation de 4,50% supérieur à l'inflation.

Note 14 : informations sur le personnel

EFFECTIF MOYEN

Ventilation de l'effectif moyen	1999	1998	1997
Cadres	617	575	532
Agents de maîtrise et employés	1 292	1 315	1 394
Ouvriers	1 624	1 684	1 784
	3 533	3 574	3 710

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 106 de la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'ont été alloués aux dirigeants de la Société.

Les rémunérations globales des organes d'administration et de direction se sont élevées à :

- 6 871 milliers de francs en 1999,
- 7 035 milliers de francs en 1998,
- 5 413 milliers de francs en 1997.

Note 15 : résultats et autres éléments caractéristiques des cinq derniers exercices

(en milliers de francs)

	1999	1998	1997	1996	1995
Capital en fin d'exercice					
Capital social	211 555	204 518	196 742	187 261	184 457
Nombre d'actions ordinaires existantes	10 521 329	10 169 471	9 780 674	7 736 476	7 596 267
Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)	56 418	56 418	56 418	1 626 560	1 626 560
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 540 920	3 394 600	3 169 109	2 822 349	2 658 262
Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	673 645	903 258	749 395	592 924	474 584
Impôt sur les bénéfices	51 910	99 089	45 297	46 435	20 969
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	587 266	656 623	518 569	461 517	382 163
Résultat distribué	235 955	214 789	167 276	135 809	125 809
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	58,78	78,64	71,58	58,37	49,18
Résultat après impôt, participation des salariés et charges calculées (amortissements et provisions)	55,52	64,21	52,72	49,29	41,44
Dividende net attribué à chaque action ordinaire (en francs) ⁽¹⁾	22,3	21,0	17,0	14,5	13,5
Dividende net attribué à chaque action ordinaire (en euros)	3,4				
Dividende net attribué à chaque action à dividende prioritaire sans droit de vote (en francs) ⁽¹⁾	23,1	21,8	17,8	15,3	14,3
Dividende net attribué à chaque action à dividende prioritaire sans droit de vote (en euros)	3,52				
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 533	3 574	3 710	3 784	3 840
Montant masse salariale de l'exercice *	684 920	663 195	668 071	607 802	591 250
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice *	312 166	304 382	301 402	374 204	349 699

* La ventilation entre la masse salariale et les avantages sociaux a été modifiée en 1997.

(1) à titre indicatif, contrevaieur arrondie.

**AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 1999**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Essilor International, établis en francs français, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France : ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté

des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

**2. Vérifications et informations
spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi du 24 juillet 1966, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 16 mars 2000

Les Commissaires aux comptes

Befec-Price Waterhouse
Membre de PricewaterhouseCoopers

Antoine Reiss

Liliane Tellier

Gérard Dauge

Compagnie Régionale de Paris

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1999

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 12 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visé à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

avec la Société Christian Dalloz S.A.

Administrateurs communs : Philippe Alfroid et Gérard Cottet

La Société Essilor International a fourni à la Société Christian Dalloz des prestations comptables, juridiques et de communication financière, moyennant une rémunération annuelle de 350 000 francs hors taxes.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Paris, le 16 mars 2000

Les Commissaires aux comptes

Befec-Price Waterhouse
Membre de PricewaterhouseCoopers

Gérard Dauge

Antoine Reiss

Liliane Tellier

Compagnie Régionale de Paris

Résolutions à caractère ordinaire

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice 1999

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1999, approuve les comptes et le bilan dudit exercice ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne pour ledit exercice quitus de leur gestion aux Administrateurs.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du bénéfice et fixation du dividende

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve l'affectation et la répartition des résultats telles qu'elles lui sont présentées par le Conseil d'administration. Elle donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour procéder à la mise en paiement :

- d'un dividende de 3,52 euros (soit à titre indicatif, la contre-valeur arrondie de 23,10 francs) pour chacune des 56 418 actions à dividende prioritaire sans droit de vote de 20 francs nominal auquel sera attaché un avoir fiscal de 1,76 euro (soit à titre indicatif, la contre-valeur arrondie de 11,55 francs) sur la base d'un avoir fiscal à 50%,
- d'un dividende de 3,40 euros (soit à titre indicatif, la contre-valeur arrondie de 22,30 francs) pour chacune des 10 521 329 actions ordinaires de 20 francs nominal ayant droit au dividende, auquel sera attaché un avoir fiscal de 1,7 euro (soit à titre indicatif, la contre-valeur arrondie de 11,15 francs) sur la base d'un avoir fiscal à 50%.

Ces dividendes seront mis en paiement à compter du 5 juin 2000.

Dans l'hypothèse où à cette date, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le montant correspondant au dividende non versé sera affecté au report à nouveau.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, que les dividendes nets mis en paiement au titre des trois derniers exercices et les impôts payés d'avance y afférents

se sont élevés aux sommes suivantes (*en francs*) :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net	Impôt payé d'avance*	Rémunération globale
1996				
Ord. :	9 306 618	14,50	7,25	21,75
ADP :	56 418	15,30	7,65	22,95
1997				
Ord. :	9 780 674	17	8,50	25,50
ADP :	56 418	17,80	8,90	26,70
1998				
Ord. :	10 169 471	21	10,50	31,50
ADP :	56 418	21,80	10,90	32,70

(*) sur la base d'un avoir fiscal à 50%

TROISIÈME RÉOLUTION

Conventions de l'article 101 de la loi sur les sociétés

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations ou conventions visées à l'article 101 de la Loi du 24 juillet 1966, approuve les opérations ou conventions mentionnées dans le rapport susvisé.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le mandat d'administrateur de Michel Besson vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une durée de trois années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le mandat d'administrateur de Jean Burelle vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une durée de trois années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

SIXIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le mandat d'administrateur de Gilles Colas vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une durée de trois années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

SEPTIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le mandat d'administrateur de Eric d'Hautefeuille vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une durée de trois années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

HUITIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le mandat d'administrateur de Jean-François Phélizon vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une durée de trois années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

NEUVIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le mandat d'administrateur de René Thomas vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une durée de trois années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

DIXIÈME RÉOLUTION

Nomination d'un administrateur

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme, en qualité d'administrateur, Claude Darnault en remplacement de Jacky Frémont.

Claude Darnault exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit

jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

ONZIÈME RÉOLUTION

Rachat d'actions de la Société

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et de la note d'information ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse, autorise le Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles 217-2 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, à procéder à l'achat de ses propres actions ordinaires ou à dividende prioritaire sans droit de vote représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social, soit 1 057 774 actions.

L'Assemblée générale décide que ces achats pourront être réalisés à toutes fins et notamment, soit en vue de régulariser les cours, soit pour la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement en particulier dans le cadre d'opérations de croissance externe, soit en vue de l'attribution d'options d'achat d'actions au profit du personnel et des dirigeants du Groupe, soit encore dans le cadre d'une politique de gestion patrimoniale et financière.

L'Assemblée générale décide de fixer le prix maximum d'achat par action ordinaire et par action à dividende prioritaire à 400 euros et le prix minimum de revente par action ordinaire et par action à dividende prioritaire à 200 euros sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital social.

Les acquisitions effectuées devront respecter les règles prévues par le règlement de la Commission des Opérations de Bourse n° 98-03, en ce qui concerne les conditions et les périodes d'interventions sur le marché.

L'Assemblée générale décide que l'achat, la cession ou le transfert des actions pourront être effectués et payés par tous moyens et que la part maximale du capital pouvant être transférés sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme de rachat d'actions.

La présente autorisation est donnée pour une durée maximum de 18 mois. Elle annule et remplace l'autorisation précédemment accordée par l'Assemblée générale du 26 avril 1999.

En conséquence, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration, lequel pourra déléguer, à l'effet de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et toutes formalités auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Résolutions à caractère
extraordinaire

DOUZIÈME RÉOLUTION

Autorisation donnée au Conseil de faire usage des autorisations données par l'Assemblée du 26 avril 1999 en période d'offre publique visant les titres de la Société

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide que les autorisations d'augmentation de capital conférées au Conseil d'administration aux termes des :

- douzième résolution (autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription)
- treizième résolution (autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription)
- et quatorzième résolution (autorisation d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, primes ou autres dont la capitalisation serait admise)

par l'Assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 26 avril 1999, pourront être utilisées, en tout ou en partie, sur ses seules décisions par le Conseil d'administration, en tout état de cause et même en cas et en période d'offre publique visant les titres de la Société pendant une durée comprise entre la date de la présente Assemblée et la date de celle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.

TREIZIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente séance pour faire tous dépôts et publications relatifs aux résolutions qui précèdent.

REPORT
COMPLÉMENTAIRE
DE

essilor 1999



globalisation
Innovation
Personnalisation
Commerce électronique
Process/technologie

Varilux



I - Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

1.1 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

Xavier Fontanet, Président-Directeur général

1.2 ATTESTATIONS DES RESPONSABLES

Attestation du responsable du document

A ma connaissance, les données du présent document de référence concernant le Groupe Essilor sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe. Elles ne comprennent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Paris, le 29 juin 2000
Xavier Fontanet

Attestation des Responsables du contrôle des comptes

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Les comptes sociaux et consolidés des exercices 1997, 1998 et 1999 ont fait l'objet d'une certification sans réserve.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité des informations financières et comptables présentées.

Fait à Paris, le 29 juin 2000

Cabinet BEFEC-PRICE WATERHOUSE,
Membre de PRICE WATERHOUSE COOPERS,
Représenté par Liliane TELLIER

Gérard DAUGE
Compagnie Régionale de Paris

1.3 NOM ET ADRESSE DES CONTRÔLEURS LÉGAUX

Cabinet BEFEC-PRICE WATERHOUSE

Tour AIG – 34, place des Corolles
92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Gérard DAUGE

CABINET DAUGE ET ASSOCIES
22, avenue de la Grande Armée
75858 PARIS CEDEX 17

III - Renseignements de caractère général concernant le Groupe et son capital

3.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT L'ÉMETTEUR

Statuts

Constituée en 1971 pour une durée expirant le 6 octobre 2070, Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) est une société anonyme de droit français régie notamment par la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, dont le siège social est situé 147, rue de Paris - 94227 Charenton le Pont. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 712 049 618 RCS Créteil - APE 334 A (siège: 741 J).

La Société a pour objet en tous pays la fabrication, l'achat, la vente et le commerce en général de tout ce qui concerne la lunetterie et l'optique, sans exception, et notamment la fabrication, l'achat et la vente de montures de lunettes, de lunettes de soleil et de lunettes et autres équipements de protection, de verres et lentilles, et de tous instruments et matériels pour tous professionnels de l'optique ophtalmique (article 2).

L'exercice social s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Les documents et renseignements relatifs à la Société peuvent être consultés au 147, rue de Paris - 94227 Charenton le Pont.

Dispositions particulières des statuts

Assemblées générales (article 22)

L'Assemblée générale se compose de tous les propriétaires d'actions ordinaires quel que soit le nombre de leurs actions ordinaires pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Les propriétaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote ne participent pas à l'Assemblée générale, sauf exception prévue par la loi.

L'Assemblée générale est convoquée et délibère conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné:

- à l'inscription en compte de l'actionnaire pour les propriétaires d'actions nominatives,
- au dépôt, aux lieux indiqués par l'avis de convocation, d'un certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours avant la date de réunion de l'Assemblée. Toutefois, le Conseil d'administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ce délai.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou un autre actionnaire.

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation.

L'Assemblée générale ne peut délibérer qu'après la tenue de l'Assemblée spéciale des propriétaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote lorsque celle-ci peut adopter un avis sur la résolution soumise à l'Assemblée générale.

Répartition statutaire des bénéfices (article 27)

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures s'il y a lieu, il est tout d'abord prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours si, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au dessous du dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et du prélèvement pour la réserve légale s'il y a lieu, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé:

- avant toute autre affectation et à due concurrence de ce bénéfice distribuable, si celui-ci est insuffisant pour le payer intégralement, la somme nécessaire pour servir aux actions à dividende prioritaire sans droit de vote un dividende prioritaire de 10% sur la fraction libérée de leur montant nominal.

Si les bénéfices d'un exercice ne permettent pas de le verser intégralement, la fraction non payée est reportée sur l'exercice suivant et s'il y a lieu, sur les deux exercices ultérieurs, en priorité sur le paiement du dividende prioritaire dû au titre de l'exercice,

- puis toute somme que l'Assemblée générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre, avec une affectation spéciale ou non,

- enfin, la somme nécessaire pour fournir aux actions ordinaires à titre de premier dividende, six pour cent (6%) de leur montant libéré et non amorti sans que, si les bénéfices d'un exercice après le prélèvement ci-dessus ne permettent pas ce paiement, celui-ci puisse être réclamé sur les bénéfices des exercices suivants,
- le surplus est réparti entre tous les actionnaires, qu'ils soient porteurs d'actions ordinaires ou d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote,
- l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le dividende en numéraire ou en actions, dans les conditions légales et réglementaires. L'Assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Forme des actions (article 10)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. La Société peut, à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres, des renseignements relatifs aux titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées.

Par ailleurs, tout actionnaire venant à détenir 1,5% des droits de vote est tenu d'en informer la Société dans les quinze jours par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son Siège Social. La même obligation incombe à tout actionnaire venant à détenir 3,5% des droits de vote.

Cette information est également faite dans les mêmes délais lorsque la participation en droits de vote devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés.

Droit de vote double (article 22)

Depuis le 22 juin 1974, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce délai a été porté à cinq ans par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 juin 1983 et ramené à deux ans par l'Assemblée générale extraordinaire du 3 mars 1997.

Cession des actions

Les actions sont librement négociables et indivisibles à l'égard de la Société.

Etablissement assurant le service financier de la Société

Crédit Lyonnais

Responsabilité sociétale

La Société ne fait aucun test invasif ou utilisant un contact direct sur les animaux ou sur les êtres humains. Essilor effectue des tests de la vue comprenant le port de lunettes sur des patients volontaires et dans le strict cadre de la législation européenne.

Le Groupe respecte les législations du travail propres à chaque pays.

Les activités du Groupe n'entraînent pas de risques majeurs de pollution pour l'environnement et respectent les législations environnementales en vigueur localement. Une démarche de certification ISO 14001 est en cours dans toutes les unités de production de série.

3.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

Capital autorisé

Les autorisations d'augmenter le capital sont les suivantes:

- émission de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme à une quotité du capital de la Société avec ou sans droit préférentiel de souscription. Le montant maximal nominal d'augmentation de capital est de 15 millions d'euros (~ 98 393 000 francs) et le montant nominal maximum des titres d'emprunt a été fixé à 450 millions d'euros (~ 2 951 806 000 francs) (Assemblée générale mixte du 26 avril 1999 – Autorisation valable vingt-six mois),
- augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission sous forme d'attribution d'actions gratuites et/ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes, pour un montant nominal maximal de 80 millions d'euros (~ 524 765 000 francs) (Assemblée générale mixte du 26 avril 1999 - Autorisation valable vingt-six mois),

- attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions réservées aux salariés dans la limite de 2% du capital social existant au moment de l'émission (Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1997 - Autorisation valable cinq ans).

Le Conseil d'administration a utilisé cette autorisation en 1998 et en 1999 en accordant 143 400 options de souscription d'actions.

- augmentations de capital réservées aux salariés adhérents à un Plan d'Epargne d'Entreprise dans la limite d'un montant maximal égal à 2% du capital social existant au moment de l'émission (Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1997 - Autorisation valable cinq ans).

Cette autorisation est utilisée à hauteur de 1% du capital social au 31 décembre 1999.

Capital potentiel

Les options de souscription d'actions, si elles sont exercées, peuvent donner lieu à la création d'actions ordinaires Essilor. Le nombre total d'actions susceptibles d'être créées par levée d'options s'élève à 346 326 au 31 décembre 1999 et 354 219 au 31 mai 2000.

Depuis la conversion en actions ordinaires des obligations convertibles émises en mars 1989 et échues le 31 mars 1999, il n'y a pas d'autre titre donnant accès au capital.

Autorisation de rachat d'actions

Au 27 avril 2000, Essilor détenait 4 000 actions ordinaires achetées en mars 2000 dans le contexte de l'autorisation accordée par l'Assemblée générale mixte du 26 avril 1999.

L'Assemblée générale du 27 avril 2000 a renouvelé l'autorisation pour une durée de dix-huit mois d'acquérir en bourse les propres actions ordinaires ou à dividende prioritaire sans droit de vote de la Société à hauteur de 10 % du capital (soit 1 057 774 actions), soit en vue de régulariser leur marché, soit de remettre des actions au titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, soit en vue de l'attribution d'options d'achat d'actions au profit du personnel et des dirigeants du Groupe. Cette autorisation n'a pas à ce jour été utilisée par la Société.

Options de souscription d'actions restant en circulation au 31 décembre 1999

Date d'attribution par le Conseil	Nombre d'options attribuées	<i>dont au Comité exécutif</i>	Prix de souscription en francs	Prix de souscription en euros	Nombre d'options restant en circulation au 31 décembre 1999
26 janvier 1994	2 500	1 000	684	104,28	-
30 mars 1994	5 500	1 000	720	109,76	1 500
29 juin 1994	34 892	1 160	652	99,40	20 996
30 novembre 1994	3 747		717	109,31	2 406
20 septembre 1995	32 738	1 284	827	126,08	27 381
6 mai 1996	5 000	5 000	1 245	189,80	5 000
27 novembre 1996	155 904	12 956	1 377	209,92	143 843
19 mars 1997	1 500	1 500	1 506	229,59	1 500
30 avril 1997	2 300		1 508	229,89	300
11 mars 1998	5 000	5 000	1 782	271,66	5 000
24 juin 1998	5 000	2 500	2 432	370,76	5 000
16 septembre 1998	1 000		2 180	332,34	1 000
25 novembre 1998	131 300	32 900	2 150	327,77	131 300
24 novembre 1999	1 100		1 824	278,07	1 100
	387 481	64 300			346 326*

* dont 61 091 aux membres du Comité exécutif.

Options de souscription d'actions restant en circulation au 31 mai 2000

Date d'attribution par le Conseil	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité exécutif	Prix de souscription en francs	Prix de souscription en euros	Nombre d'options restant en circulation au 31 mai 2000
26 janvier 1994	2 500	1 000	684	104,28	-
30 mars 1994	5 500	1 000	720	109,76	-
29 juin 1994	34 892	1 160	652	99,40	12 413
30 novembre 1994	3 747		717	109,31	1 730
20 septembre 1995	32 738	1 284	827	126,08	26 906
6 mai 1996	5 000	5 000	1 245	189,80	5 000
27 novembre 1996	155 904	12 956	1 377	209,92	142 244
19 mars 1997	1 500	1 500	1 506	229,59	1 500
30 avril 1997	2 300		1 508	229,89	300
11 mars 1998	5 000	5 000	1 782	271,66	5 000
24 juin 1998	5 000	2 500	2 432	370,76	5 000
16 septembre 1998	1 000		2 180	332,34	1 000
25 novembre 1998	131 300	32 900	2 150	327,77	131 300
24 novembre 1999	1 100		1 824	278,07	1 100
26 janvier 2000	14 228		1 889	288,00	14 226
15 mars 2000	6 500	5 000	1 692	258,00	6 500
	408 209	69 300			354 219*

* dont 60 851 aux membres du Comité exécutif

Situation des options de souscription d'actions au 31 mai 2000

		dont en 2000
Options attribuées	408 209	20 728
Options annulées	4 181	42
Options levées	49 809	12 813
Options restantes	354 219	

Soit 3,4 % du capital

Évolution du capital social sur les cinq dernières années

	Nombre d'actions créées	Nominal	Prime d'émission	Montants successifs du capital nominal	Nombre cumulé d'actions de la Société
Capital au 31 décembre 1994				182 180 120	9 109 006
Souscription d'actions réservées au Fonds commun de placement Groupe Essilor	59 500	1 190 000	38 946 000	183 370 120	9 168 506
Exercice d'options de souscription	54 311	1 086 220	16 326 901	184 456 340	9 222 817
Conversion de 2 obligations	10	200	7 400	184 456 540	9 222 827
Capital au 31 décembre 1995				184 456 540	9 222 827
Souscription d'actions réservées au Fonds commun de placement Groupe Essilor	42 630	852 600	43 453 400	183 309 140	9 265 457
Exercice d'options de souscription	38 884	777 680	17 099 154	186 086 820	9 304 341
Conversion de 11 739 obligations	58 695	1 173 900	43 434 300	187 260 720	9 363 036
Capital au 31 décembre 1996				187 260 720	9 363 036
Souscription d'actions réservées au Fonds commun de placement Groupe Essilor	43 200	864 000	52 737 200	188 124 720	9 406 236
Exercice d'options de souscription	4 516	90 320	2 548 669	188 215 040	9 410 752
Conversion de 85 268 obligations	426 340	8 526 800	315 491 600	196 741 840	9 837 092
Capital au 31 décembre 1997				196 741 840	9 837 092
Souscription d'actions réservées au Fonds commun de placement Groupe Essilor	34 010	680 200	60 099 630	197 422 040	9 871 102
Exercice d'options de souscription	65 727	1 314 540	32 380 531	198 736 580	9 936 829
Conversion de 57 812 obligations	289 060	5 781 200	213 904 400	204 517 780	10 225 889
Capital au 31 décembre 1998				204 517 780	10 225 889
Souscription d'actions réservées au Fonds communs de placement Groupe Essilor	40 230	804 600	67 923 000	205 322 380	10 266 119
Exercice d'options de souscription	34 133	682 660	19 506 595	206 005 040	10 300 252
Conversion de 55 499 obligations	277 495	5 549 900	205 346 300	211 554 940	10 577 747
Capital au 31 décembre 1999				211 554 940	10 577 747

3.3 RÉPARTITION DU CAPITAL

Evolution de la répartition du capital

	Nombre d'actions ⁽¹⁾	%	Nombre de droits de vote	%
Au 31 mai 2000				
Compagnie de Saint-Gobain	3 378 055	32	5 500 476	42
Fonds commun de placement Valoptec International	610 637	6	610 637	5
Fonds communs de placement Groupe Essilor	215 575	2	392 991	3
Public	6 386 273	60	6 436 526	50
	10 590 540	100	12 940 630	100
1999				
Compagnie de Saint-Gobain	3 378 055	32	5 121 949	41
Fonds commun de placement Valoptec International ⁽²⁾	622 408	6	622 408	5
Fonds communs de placement Groupe Essilor ⁽³⁾	233 341	2	412 531	3
Public	6 343 943	60	6 399 417	51
	10 577 747	100	12 556 305	100
1998				
Compagnie de Saint-Gobain	3 374 550	33	4 510 725	39
Société civile Valoptec	692 495	7	692 495	6
Fonds commun de placement Groupe Essilor	221 454	2	392 468	3
Public	5 937 390	58	5 998 731	52
	10 225 889	100	11 594 419	100
1997				
Compagnie de Saint-Gobain	2 738 093	28	3 938 641	31
Société civile Valoptec	1 540 001	16	3 064 374	24
Fonds commun de placement Groupe Essilor	214 325	2	369 111	3
Public	5 344 673	54	5 426 783	42
	9 837 092	100	12 798 909	100

⁽¹⁾ Actions ordinaires et actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

⁽²⁾ Le Fonds commun de placement Valoptec International est issu de la fusion-absorption par Essilor de la Société civile Valoptec, approuvée par les actionnaires d'Essilor le 21 décembre 1998.

⁽³⁾ A compter du 1^{er} janvier 1999, un nouveau Fonds commun de placement Groupe Essilor a été créé aux côtés du Fonds commun de placement déjà existant : le nouveau Fonds comporte un blocage de 7 ans de l'épargne investie, la durée de blocage étant de 5 ans dans l'ancien Fonds.

Décision de la Compagnie de Saint-Gobain de céder sa participation dans le capital d'Essilor

Communiqué de presse du 3 mai 2000

La Compagnie de Saint-Gobain vient d'annoncer sa décision de céder la totalité de sa participation dans Essilor.

En accord avec l'actionnariat interne et avec la Compagnie de Saint-Gobain, Essilor examine activement les différentes opportunités de partenariats susceptibles d'assurer la poursuite de ses nombreux projets de développement et le renforcement de son leadership mondial dans l'optique ophtalmique.

Le Groupe Essilor tient à souligner la qualité des relations avec la Compagnie de Saint-Gobain depuis son entrée dans le capital en 1988.

Communiqué de presse du 16 mai 2000

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 15 mai 2000.

Il a pris acte de la décision de la Compagnie de Saint-Gobain de céder la totalité de sa participation dans Essilor en définissant, en liaison avec la Direction Générale d'Essilor, les modalités de cette opération.

Essilor va rechercher et étudier les différentes opportunités qui s'offrent à elle dans ce nouveau contexte, dans son intérêt et celui de l'ensemble de ses actionnaires.

3.4 MARCHÉ DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Transactions des mois d'avril et mai 2000

	En nombre de titres	En capitaux		Cours extrêmes			
		Milliers d'euros	Milliers de FRF	Plus haut		Plus bas	
				En euros	En FRF	En euros	En FRF
Action ordinaire							
- avril	265 556	74 397	488 012	302,00	1 981	252,30	1 655
- mai	494 615	151 269	992 262	325,50	2 135	285,00	1 869
Action à dividende prioritaire sans droit de vote							
- avril	1 972	619	4 061	331,00	2 171	292,50	1 919
- mai	563	166	1 089	305,00	2 001	284,90	1 869

3.5 DIVIDENDES

Dividendes mis en paiement au cours des 5 derniers exercices

Action ordinaire	1999	1998	1997	1996	1995
Dividende net					
Francs	22,30	21,00	17,00	14,50	13,50
Euros	3,40	3,20	2,59	2,21	2,06
Impôt payé d'avance					
Francs	11,15	10,50	8,50	7,25	6,75
Euros	1,70	1,60	1,30	1,11	1,03
Rémunération globale					
Francs	33,45	31,50	25,50	21,75	20,25
Euros	5,10	4,80	3,89	3,32	3,09
Action à dividende prioritaire sans droit de vote	1999	1998	1997	1996	1995
Dividende net					
Francs	23,10	21,80	17,80	15,30	14,30
Euros	3,52	3,32	2,71	2,33	2,18
Impôt payé d'avance					
Francs	11,55	10,90	8,90	7,65	7,15
Euros	1,76	1,66	1,36	1,17	1,09
Rémunération globale					
Francs	34,65	32,70	26,70	22,95	21,45
Euros	5,28	4,98	4,07	3,50	3,27

IV - Renseignement concernant l'activité de l'émetteur

4.1 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE

Historique

Créée en 1972, Essilor résulte de la fusion des deux entreprises qui dominaient alors l'optique-lunetterie française :

- Essel, la Société des Lunetiers, qui avait associé dès son origine en 1849 capital et travail, se caractérisait par un grand professionnalisme et une longue pratique de la participation et de la concertation.
- Silor, plus récente et très marquée par la personnalité de son fondateur Georges Lissac, alliait créativité et dynamisme commercial.

Essilor est ainsi l'héritier d'une longue histoire de fabricants qui ont contribué de façon décisive à l'évolution de l'optique lunetterie depuis un siècle et demi.

La mondialisation d'Essilor s'est faite en trois temps, appuyée par de grandes innovations technologiques : le verre organique Orma et le verre progressif Varilux.

Dans les années 70, Essilor est une société exportatrice.

"Le monde selon Essilor" est divisé en trois pôles. L'Europe est le berceau de la Société depuis la fin du 19^{ème} siècle. La présence sur le continent nord-américain remonte à 1954 et se concentre sur New-York. Essilor commence à s'implanter également en Asie.

Tout au long des années 70, Essilor reste essentiellement une entreprise exportatrice. Les produits sont conçus et fabriqués dans leur grande majorité en France et sont commercialisés dans le monde par l'intermédiaire de distributeurs et de filiales Essilor issues souvent du rachat de distributeurs.

Dans les années 80, Essilor devient une entreprise internationale.

Pour conquérir de nouveaux marchés, Essilor multiplie les unités de série et de prescription.

En amont, les délocalisations des productions standard sont initiées vers des pays à bas coût de production, comme en Asie où une première usine de production de verres organiques est inaugurée en 1979 aux Philippines.

En aval, Essilor cherche à élargir la base de sa distribution locale. Les rachats de distributeurs se poursuivent comme en Australie ou aux Pays-Bas, parallèlement à la création de filiales au Japon ou au Canada.

Dans les années 90, Essilor s'affirme comme une entreprise mondiale.

Dès le début des années 90, le marché de l'optique ophtalmique est le terrain de concentrations importantes et d'une concurrence accrue.

Essilor, devenu numéro un de l'optique ophtalmique, s'attache à renforcer ses positions grâce à une stratégie mondiale.

La mondialisation de la production dans des pays à faible coût de production est étendue aux verres à plus forte valeur ajoutée. Parallèlement, Essilor acquiert en 1995 un important fabricant de verres en polycarbonate, Gentex Optics.

Essilor développe dans le même temps son activité de prescription, tout spécialement aux Etats-Unis, notamment grâce à l'acquisition de plusieurs laboratoires indépendants dont le Groupe Omega.

Deux partenariats majeurs ont également marqué cette dernière décennie : le premier en 1990 avec le Groupe chimiste américain PPG pour la fabrication des verres à teinte variable Transitions et le second en 1999 avec le Groupe japonais Nikon donnant naissance à la joint-venture Nikon-Essilor Co Ltd.

Cette dernière alliance parachève le mouvement de mondialisation du Groupe qui compte aujourd'hui 3 centres de recherche, 18 sites de production et 140 laboratoires de prescription répartis sur les quatre continents américain, européen, asiatique et océanique.

L'organisation de l'industrie des verres ophtalmiques

L'industrie des verres ophtalmiques est organisée en quatre métiers distincts correspondant aux quatre stades de transformation des produits.

En amont se situent les fabricants de matières premières, verriers (Corning, Schott...), chimistes des résines thermodurcissables polymérisables (PPG, Akzo, Mitsui...) ou résines thermoplastiques injectables (General Electric, Bayer...).

Les fabricants de verres de série transforment ces matières premières pour la production de verres finis (verres unifocaux) et de verres semi-finis (verres multifocaux et progressifs).

Les laboratoires de prescription ont vocation à fournir à l'opticien des verres aux caractéristiques précises de sa commande. A cette fin, ils assument le surfaçage (meulage et polissage) des verres semi-finis en verres finis, ainsi que l'ensemble des traitements de coloration, anti-rayures, anti-reflets, anti-salissures...

Les opticiens, les optométristes ou les chaînes de distribution optique conseillent leurs clients dans le choix de leurs verres, selon la prescription de l'ophtalmologiste, et de leurs montures, transmettent les données de l'ordonnance au laboratoire, reçoivent des verres ronds qu'ils taillent, montent et ajustent dans la monture. Les systèmes de télédebordage mis au point récemment chez Essilor permettent de fournir à l'opticien un verre déjà adapté à la monture.

Ce schéma est un peu différent aux Etats-Unis, par exemple, puisque les laboratoires procèdent à l'assemblage complet du verre et de la monture.

Les produits

Le verre correcteur est la combinaison à la fois de matériaux, de surfaces optiques et de traitements.

Les matériaux

Au commencement était le verre minéral qui représente encore la moitié des verres vendus dans le monde, essentiellement dans les pays émergents. Une innovation majeure d'Essilor a consisté à concevoir le verre organique, c'est-à-dire plastique, dès les années 60, à partir d'un monomère, le CR39, mis au point par le Groupe américain PPG.

Dans les pays développés, le verre organique augmente sa pénétration : 90% des verres vendus aux Etats-Unis et au Japon sont des verres organiques. L'apparition, depuis quelques années, d'indices plus élevés contribue à la réalisation de verres plus minces et plus légers.

Le verre en polycarbonate, parce qu'il est naturellement un haut indice et qu'il est incassable, renforce ses positions, partout dans le monde. La mise au point par Essilor d'un vernis durcissant a enlevé à ce verre son principal défaut, la rayabilité. Le polycarbonate détient déjà 20% du marché nord-américain avec une progression annuelle de l'ordre de 20%. Essilor y occupe une place privilégiée tout comme sur les marchés européens, grâce à Airwear, le verre qui offre la meilleure combinaison en matière de minceur, de légèreté et de résistance aux chocs et à la rayure.

Les surfaces optiques

Traditionnellement, la correction des défauts de vue se faisait avec des verres simples foyers, c'est-à-dire unifocaux. Les doubles et même triples foyers étaient également utilisés pour la correction de la presbytie. Essilor dans les années 60 a mis au point le verre progressif Varilux qui permet une vision nette à toutes les distances.

Essilor est leader mondial incontesté en verres progressifs, dont le développement pour la correction de la presbytie constitue un enjeu majeur.

Dernier de la gamme des verres progressifs Essilor, Varilux Panamic apporte un champ de vision "panoramique" et une vitesse d'adaptation record de nature à encourager l'adoption de verres progressifs en remplacement des verres simples foyers ou doubles foyers.

Les traitements de surface

Le verre ophtalmique est aujourd'hui un produit très élaboré et complexe puisqu'il résulte de l'imbrication de matériaux variés et de nombreux traitements aux fonctions spécifiques.

Sous l'impulsion d'Essilor, avec les verres anti-reflets Crizal notamment, le marché des traitements constitue l'un des segments du marché en fort développement, et représente un fort potentiel de développement du Groupe pour les prochaines années.

Les verres à teinte variable Transitions

La faculté pour un verre de passer du clair au foncé, et inversement, est appelée photochromisme. Derrière cette apparente facilité se cache une technologie très complexe. Les verres organiques doivent réagir rapidement à toutes les conditions de lumière à l'intérieur comme à l'extérieur et procurer simultanément un grand confort de vision au porteur, en toutes circonstances.

Pour l'élaboration des verres Transitions, une technologie particulièrement sophistiquée a été développée par Essilor et le Groupe américain PPG, l'un des premiers groupes chimiques mondiaux.

La plus récente génération de verres Transitions, la Génération III, incorpore les toutes dernières innovations en matière de pigments photochromiques : accélération de l'obscurcissement et de l'éclaircissement, protection à 100% contre les UVA et les UVB.

Procédés de fabrication

La fabrication du verre organique

Le procédé le plus utilisé consiste à couler une résine thermodurcissable entre deux moules en verre respectivement polis aux courbures convexe et concave du verre à fabriquer. Un joint périphérique ou un ruban adhésif assure l'étanchéité de l'ensemble.

La polymérisation s'opère suivant un cycle thermique précisément réglé en durée et en température, selon le type de résine et la masse du verre à polymériser.

La fabrication du verre en polycarbonate

Le polycarbonate appartient à la famille des matières organiques thermoplastiques. Le matériau de base se présente sous la forme de granulés qui, après avoir été ramollis par chauffage, sont injectés dans des moules à la forme du verre.

Cette technologie permet de fabriquer des verres de toutes géométries en fonction des moules qui sont insérés. Ces verres peuvent être soit finis, soit semi-finis pour être surfacés ultérieurement sur leur face arrière par des techniques similaires à celles utilisées pour les autres matériaux.

Dépendance à l'égard des brevets, contrats d'approvisionnement, principaux clients...

Le Groupe n'est pas dépendant de brevets ayant une incidence significative sur son activité ou dont l'expiration pourrait avoir un impact particulier. Il en est de même en ce qui concerne les approvisionnements qui sont répartis sur plusieurs fournisseurs. Concernant la clientèle, les 200000 professionnels du monde entier ont vocation à s'intéresser aux produits d'Essilor. Par exemple, les 6000 opticiens français sont tous clients d'Essilor.

4.3 FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement la situation financière, les résultats ou l'activité du Groupe.

4.4 EFFECTIFS

Dispositions particulières bénéficiant aux salariés de la Société mère française

Accord d'intéressement

La Société mère Essilor a renouvelé le 30 avril 1998 un accord d'intéressement pour 3 ans à compter du 1er janvier 1998. Cet accord porte sur un système d'intéressement dans le cadre des articles L441 et suivants du Code du travail français.

La formule de calcul retenue vise à sensibiliser l'ensemble des salariés de la Société mère française à la nécessité d'améliorer les résultats de l'entreprise et d'atteindre les objectifs retenus dans les budgets. A ce titre, l'intéressement prévu dans cet accord apporte aux salariés de la Société mère un complément de rémunération variable en fonction du taux de réalisation du résultat d'exploitation par rapport à l'objectif budgété.

Bilan social

Un bilan social est établi chaque année pour l'ensemble des salariés de la Société mère.

Accord sur la réduction et l'aménagement du temps de travail

Essilor a conclu avec l'ensemble des organisations syndicales un accord d'entreprise sur la réduction et l'aménagement du temps de travail en conformité avec la législation française. Cet accord, signé le 30 mars 2000, sera mis en œuvre à partir du 1^{er} septembre 2000.

Enquête auprès des salariés du Groupe

Une enquête interne a été réalisée en 1999 dans l'ensemble du Groupe Essilor et a permis de recueillir les besoins et attentes du personnel en matière d'information et de communication, ainsi que sa perception de l'entreprise. Les résultats ont permis une mise en œuvre des actions d'amélioration.

V - Patrimoine, situation financière et résultats

5.1 COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Intégration des éléments exceptionnels dans le résultat courant

En application des normes internationales, les charges hors exploitation ont été intégrées dans le calcul du résultat courant avant impôt. Cette présentation, adoptée en 1999, a entraîné le retraitement des données pour les exercices 1998 et 1997.

	1999	1998	1997
Résultat d'exploitation	1 501 447	1 469 370	1 234 526
Résultat financier	-194 076	-182 236	-205 077
Résultat courant des opérations ordinaires	1 307 371	1 287 134	1 029 449
Charges hors exploitation	-39 262	-33 423	-76 039
Résultat courant avant impôt	1 268 109	1 253 711	953 410
Impôt sur les bénéfices	329 255	359 784	254 897
Résultat net des sociétés intégrées	938 854	893 927	698 513

Evolution du périmètre de consolidation en 1999

L'évolution du périmètre de consolidation représente une augmentation du chiffre d'affaires de 32 837 milliers de francs, soit une croissance de chiffre d'affaires de 0.3 %.

Les changements de périmètre de consolidation n'ont pas d'impact significatif sur les autres rubriques du compte de résultat.

Complément à la note 5 de l'annexe aux comptes consolidés : résultat hors exploitation

Evolution des provisions pour risques et charges (en milliers de francs)	1999 Charge nette	1998 Produit	1997 Charge nette
Provision pour coût euro et an 2000			-28 142
Coût des retraites (norme IAS 19 révisé)	-18 161*		
Provisions pour risques (divers)	-4 341	1 663	1 119
Total provisions pour risques et charges	-22 502	1 663	-27 023

* Le coût des retraites correspond à l'ajustement fait en 1999, relatif à l'application de la norme IAS 19 révisée, pour la part des coûts antérieurs à l'exercice 1999. Ces coûts concernent principalement les sociétés françaises et européennes.

Complément à la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés : écarts d'acquisition

Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	1999
Europe	11 945
Amérique nord	120 326
Reste du monde	3 710
	135 981

La part relative aux acquisitions 1999 est de 9 330 milliers de francs.

Complément à la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés : autres immobilisations financières

L'analyse du montant de 364 599 milliers de francs mentionné en 1999 au titre des "acquisitions" ne peut être conduite indépendamment des deux autres colonnes "Evolution de périmètre" et "Cessions".

Ce montant de 364 599 milliers de francs représente le flux ayant été investi dans l'ensemble des sociétés du Groupe durant l'exercice 1999. Ce flux est compensé, pour les filiales consolidées, par "l'évolution de périmètre" de - 306 509 milliers de francs.

VI - Organes d'Administration, de Direction et de Surveillance

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Xavier Fontanet

Président-Directeur général depuis le 6 mai 1996
51 ans, nommé Administrateur et Directeur général le 10 juin 1991

Administrateur: Chantiers Bénéteau ; Essilor of America Inc. (Etats-Unis); Transitions Optical Inc. (Etats-Unis) ; Essilor Laboratories of America Inc. (Etats-Unis) ; Varilux Japan K.K. (Japon) ; Shanghai Essilor Optical Co (Chine) ; Transitions Optical Ltd (Irlande) ; Transitions Optical Distribution Ltd (Irlande); Transitions Optical Holdings B.V. (Pays-Bas) ; Nikon-Essilor Co. Ltd (Japon).

Philippe Alfroid

Directeur général
54 ans, nommé Administrateur et Directeur général le 6 mai 1996 et renouvelé dans ces fonctions le 26 avril 1999

Président-Directeur général: Christian Dalloz S.A.
Administrateur: Essilor of America Inc. (Etats-Unis) ; Essidev (France) ; Sunsoft Corporation (Etats-Unis) ; Mjs Scientific Ltd (Grande-Bretagne) ; Lead Amériques Inc (Etats-Unis) ; Gentex Optics, Inc (Etats-Unis) ; Dalloz Safety Corporation (Etats-Unis) ; Dalloz Safety AB (Suède); Financière Christian Dalloz ; Christian Dalloz Sunoptics ; Shanghai Essilor Optical Co (Chine) ; Faiveley Transports (France) ; Omega Opco (Etats-Unis) ; Essilor Optical Inc (Etats-Unis).

Alain Aspect

53 ans, nommé Administrateur le 16 juin 1997
Mandat renouvelé le 26 avril 1999.

Jean-Louis Beffa

Président-Directeur général de la Compagnie de Saint-Gobain

58 ans, nommé Administrateur le 29 mai 1989
Mandat renouvelé le 15 juin 1992 et le 22 mai 1995
Vice-Président: Vivendi

Administrateur: Banque Nationale de Paris ; Certain Teed Corporation (Etats-Unis) ; Norton Company (Etats-Unis) ; Poliet ; Saint-Gobain Corporation (Etats-Unis) ; Cristaleria Espanola (Espagne) ; Groupe Bruxelles Lambert (Belgique)
Président: Claude Bernard Participations
Représentant Permanent de la Compagnie de Saint-Gobain au Conseil d'administration de Pont-à-Mousson S.A.

Représentant Permanent de Sorefo au Conseil d'administration de Le Monde Entreprises.

Michel Besson

66 ans, nommé Administrateur le 16 juin 1997
Mandat renouvelé le 27 avril 2000
Président: MB International (Etats-Unis)
Administrateur: Moulinex ; Cristaleria Espanola (Espagne)

Jean Burelle

61 ans, nommé Administrateur le 16 juin 1997
Mandat renouvelé le 27 avril 2000
Président-Directeur général: Compagnie Plastic Omnium ; Plastic-Omnium Auto ; Plastic Omnium Fuel Systems.
Vice-Président Directeur général: Burelle S.A.
Président: Plastic Omnium Ltd (Grande-Bretagne) ; Plastic Omnium Inc (Etats-Unis) ; Plastic Omnium AG (Suisse)
Directeur général : Impala
Administrateur: Sofiparc ; Plastic Omnium Auto Exteriors LLC (Etats-Unis) ; Plastic Omnium Soufflage ; Plastic Omnium Plastiques Hautes Performances ; Plastic Omnium Médical ; Plastic Omnium Systèmes Urbains ; Compagnie Signature ; Compania Plastic Omnium SA (Espagne) ; 3P INC (Etats-Unis); EGC corporation (Etats-Unis) ; ZARN (Etats-Unis) ; Plastic Omnium Industries Inc (Etats-Unis) ; EPSCO International Inc (Etats-Unis) ; Plastic Omnium KK (Japon) ; Plastic Omnium Automovil SA de CV (Mexique) ; Plastic Omnium International AG (Suisse) ; Plastic Omnium SA (Portugal) ; Signal AG (Suisse) ; Plastic Omnium International BV (Pays-Bas).
Gérant : Plastic Omnium Gmbh (Allemagne)

Gilles Colas

Directeur: Compagnie de Saint-Gobain
51 ans, nommé Administrateur le 16 juin 1997
Mandat renouvelé le 27 avril 2000
Président du Conseil d'administration: Stradal ; MCI (Matériaux de construction International) ; Everite.
Administrateur: CIAM
(Cie Industrielle et agricole du Midi) ; Novatech.
Président du Conseil de surveillance: Industrielle de Tuiles ; Weber et Broutin
Membre du Conseil de surveillance: Lapeyre ; Point P.

Robert M.Colucci

48 ans, nommé Administrateur le 23 décembre 1998.

Gérard Cottet

Président d'honneur

68 ans, nommé Administrateur le 20 juin 1987

Mandat renouvelé les 11 juin 1990, 7 juin 1993, 6 mai 1996, 26 avril 1999

Administrateur: Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue (ASNAV) ; Christian Dalloz S.A ; Financière Christian Dalloz ; Essilor of America (Etats-Unis)

Membre du Conseil de surveillance: S.A. Stoerr.

Gérant: Sarl Gerco ; Sarl Tassera.

Claude Darnault

Directeur de la Division Optique de Contact Essilor

50 ans, nommé Administrateur le 27 avril 2000

Président du Conseil de Surveillance : Fonds Commun de placement Valoptec International

Président du Conseil d'Administration : Valoptec Association

Administrateur : Lunelle Scandinavia (Danemark) ; Lunelle Ltd (Grande-Bretagne) ; MJS Scientific Ltd (Grande-Bretagne) ; Lunelle BV (Pays-Bas) ; Biolens SA (Suisse) ; Lunelle SA (Suisse) ; Sunsoft Corporation (Etats-Unis).

Jacques Fourcail

63 ans, nommé Administrateur le 27 avril 1998

Président : Foncier Investissement ; Association Professionnelle des sociétés civiles de placement immobilier

Vice-Président : Valeuro

Administrateur: Fructifor (Société de gestion forestière) ; Fructidor (Sicav obligataire) ; Septentrion Court terme (Sicav court terme).

Censeur: Patrimoine Retraite ; Fructi association ; Fructi-Actions Rendement ; Fructicapi.

Eric d'Hautefeuille

Directeur général - Administrateur : Compagnie de Saint-Gobain

60 ans, nommé Administrateur le 16 juin 1997

Mandat renouvelé le 27 avril 2000

Président: Internationale Maatschappij Voor Het Beheer Van Glasmaatschappijen b.v. (s.g.t.) (Pays-Bas)

Président du Conseil d'administration: Glacerie de Saint-Roch S.A. (Benelux)

Administrateur: Poliet ; Saint-Gobain Vitrage ; Isover Saint-Gobain ; Saint-Gobain Achats ; C.I.A.M. (Compagnie Industrielle et Agricole du Midi) ; Vetrotex France ; Saint-Gobain Emballage ; Gaz de France ; International Saint-Gobain (Suisse) ; Solaglas Ltd (Grande-bretagne) ; Cristaleria espanola S.A. (Espagne).

Membre du Conseil de surveillance: Vegla Vereinigte Glaswerke GmbH (Allemagne).

Alain-Claude Mathieu

38 ans, nommé Administrateur le 26 avril 1999

Jean-François Phélizon

Directeur général adjoint : Compagnie de Saint-Gobain

54 ans, nommé Administrateur le 16 juin 1997

Mandat renouvelé le 27 avril 2000

Président du Conseil: ODAR

Président: Parsid

Administrateur: Pont-à-Mousson ; Poliet ; Saint-Gobain China Investment Cy Ltd ; Stanton Plc ; Grindwell Norton ; Saint-Gobain Corporation ; Finameta ; International Saint-Gobain

René Thomas

71 ans, nommé Administrateur le 16 juin 1997

Mandat renouvelé le 27 avril 2000

Président d'honneur et administrateur: Banque Nationale de Paris

Censeur: Compagnie Bancaire

Vice-Président du Conseil de surveillance: Banexi

Administrateur: Banque Nationale de Paris Intercontinentale ; Vivendi ; Chargeurs ; Usinor ; BNP-Espana SA (Espagne) ; Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (Maroc) ; Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (Tunisie).

COMITÉS D'ADMINISTRATEURS

Dans le contexte des règles liées au gouvernement d'entreprise, Essilor s'est doté en 1997 de Comités d'administrateurs.

Le Comité stratégique se réunit tous les deux mois afin de préparer les grands dossiers qui seront ensuite soumis au Conseil d'administration. Chacune des activités du Groupe donne lieu à un examen périodique complet.

Le Comité des comptes examine, en relation avec les Commissaires aux comptes, la conformité des comptes avec les règles comptables françaises et internationales.

Le Comité des mandataires se prononce sur la rémunération des mandataires sociaux, ainsi que sur l'attribution d'options aux principaux dirigeants du Groupe.

Chaque Comité informe régulièrement le Conseil d'administration de ses missions et de ses conclusions.

CONTRÔLE EXTERNE DE LA SOCIÉTÉ COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires

Cabinet BEFEC-PRICE WATERHOUSE

Tour AIG - 34, place des Corolles
92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Date de nomination: 29 mai 1989
Renouvelé le 22 mai 1995 pour 6 ans

Gérard Dauge

22, avenue de la Grande Armée
75017 PARIS
Date de nomination: 23 mai 1989
Renouvelé le 22 mai 1995 pour 6 ans

Suppléants

Gérard Danthony

Tour AIG - 34, place des Corolles
92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Date de nomination: 29 mai 1989
Renouvelé le 22 mai 1995 pour 6 ans

Philippe Tissier

22, avenue de la Grande Armée
75017 PARIS
Date de nomination: 23 juin 1989
Renouvelé le 22 mai 1995 pour 6 ans

RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Nicole Micheletti

ESSILOR INTERNATIONAL
147, rue de Paris
94227 CHARENTON-LE-PONT CEDEX
Tél. 33 (0)1 49 77 42 16 - Fax 33 (0)1 49 77 43 24

RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 350 000 francs en 1999, dont 40 000 francs à des membres du Comité exécutif.

Le montant global des rémunérations et avantages versés au Comité exécutif est de 18 933 milliers de francs contre 16 572 milliers de francs en 1998. Il s'agit d'un montant brut avant prélèvements sociaux et impôts.

Les membres du Comité exécutif détiennent 61 091 options de souscription d'actions Essilor sur un total de 346 326 options restant à lever.

RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL

La rémunération annuelle du Président-Directeur général, M. Xavier Fontanet, s'élève à 2 686 518 francs après cotisations sociales avec réintégration de la CSG non déductible, soit un net de 1 490 219 francs, après impôt sur le revenu des personnes physiques de 1 196 299 francs et avant ISF.

6.2 INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL

Le pourcentage du capital détenu personnellement par les membres du Conseil d'administration et par les membres du Comité exécutif est inférieur à 0,5 %.

VII - Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

7.1 ÉVOLUTION RÉCENTE

Communiqué de presse du 17 avril 2000

1 ^{er} trimestre 2000	Chiffre d'affaires provisoire au 31 mars 2000 1 ^{er} trimestre 1999	%
3 177 MF	2 593 MF*	+ 22,6
484,4 M€	395,2 M€*	

* après déconsolidation des montures de luxe Luxury Eyewear.

La croissance du chiffre d'affaires de 22,6 % intègre un effet positif de 8,3 % pour les devises et de 4,3% pour l'élargissement du périmètre de consolidation provenant notamment de l'intégration de la joint-venture Nikon-Essilor. Avec un chiffre d'affaires en progression de 10 % à données comparables sur le 1^{er} trimestre 2000, Essilor confirme la qualité de ses fondamentaux.

L'ensemble des marchés participe à cette très bonne performance qui amplifie l'amélioration intervenue dès le 3^{ème} trimestre 1999. Le lancement mondial de la cinquième génération de verres progressifs Varilux® Panamic™ rencontre dès à présent un grand succès et contribue, avec l'ensemble de la gamme Essilor, à l'excellente activité de ce début d'année.

Assemblée générale mixte du 27 avril 2000

L'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, a approuvé le 27 avril 2000 l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises. Le dividende approuvé par l'Assemblée générale a été mis en paiement à compter du 5 juin 2000.

7.2 PERSPECTIVES D'AVENIR : CROISSANCE ESTIMÉE

Selon nos estimations, le marché mondial de l'optique connaît une croissance de l'ordre de 5% par an en valeur. Cette croissance résulte d'une augmentation des quantités de l'ordre de 1,5% par an et d'une amélioration du mix-produits de l'ordre de 3,5% par an. La croissance plus rapide dans les segments à forte valeur ajoutée (verres à indices élevés et en polycarbonate, verres progressifs et traitements) compense largement une relative stagnation des verres standards.

Essilor, pour sa part, prévoit une croissance organique supérieure d'un point à celle du marché en raison de sa forte position en verres sophistiqués.

La croissance organique sera complétée par l'apport de chiffre d'affaires issu des opérations externes.

Crédit photos

Jean Dalban

Gilles Defaix

Guillaume Henrion

Philippe Létang

Fotogram Stone

Pix

Super Stock

The Stock Market

Photothèque Groupe Essilor

X

Conception et réalisation

Compte-Fils Communications

8, rue Victor Lagrange

69007 Lyon

Tél. 33 (0)4 72 72 90 54

Fax 33 (0)4 78 69 80 35

www.compte-fils.com

ESSILOR INTERNATIONAL
Compagnie Générale d'Optique

Société anonyme au capital de 211 554 940 francs

R.C.S. : Créteil B 712 049 618

Siège social

147, rue de Paris - 94227 Charenton-le-Pont (France)

Tél. 33 (0)1 49 77 42 24 - Télécopie 33 (0)1 49 77 43 24 - www.essilorgroup.com